

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Analyse lexicale de l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot

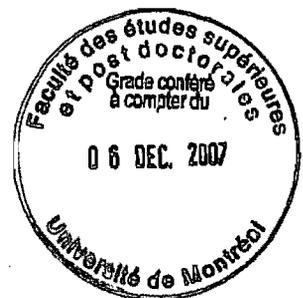
par
Amélie Hamel

Département de linguistique et de traduction
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de M.A.
en linguistique

Août 2007

© Amélie Hamel, 2007



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Analyse lexicale de l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot

présenté par :
Amélie Hamel

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

président-rapporteur

directeur de recherche

codirecteur

membre du jury

Résumé

Ce mémoire de maîtrise consiste en une analyse lexicale de six chapitres de l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot. Elle a pour but d'amorcer un inventaire lexical des documents en prose fondateurs de la Nouvelle-France, dans la perspective d'une étude diachronique du français québécois ayant pour point de départ le français préclassique. Les entrées sont organisées en six grandes catégories et selon la dichotomie *conservé ~ disparu* dans la langue actuelle. Les éléments de l'ancienne langue et les néologismes sont les catégories qui renferment respectivement le plus d'entrées. Viennent ensuite les éléments archaïsants et les concepts de la Renaissance. La quantité de termes empruntés aux langues amérindiennes et au pidgin commercial des Amérindiens est minimale. Le constituant du signe linguistique qui subit le plus de changements est le signifié : l'élargissement et la restriction sémantiques sont des mécanismes de tri très productifs en français préclassique. La formation de tours analytiques et locutions y est aussi importante pour la néologie. Les emprunts surprennent par leur provenance car les italianismes ne sont pas aussi nombreux que les emprunts dialectaux en raison des sujets traités par les chapitres analysés. De cette analyse ressort l'image d'une langue très hétérogène, qui semble assez représentative de la fin du français préclassique, et dont l'examen pourra facilement être orienté vers l'étude diachronique du français québécois.

Mots clés

Analyse lexicale, *Histoire de la Nouvelle-France*, inventaire lexical, prose, diachronie, français québécois, français préclassique, Renaissance, néologie, archaïsmes.

Abstract

This thesis statement constitutes a lexical analysis of six chapters of *Histoire de la Nouvelle-France* by Marc Lescarbot. Its objective is to establish a lexical inventory of New France's founding prose documents in the perspective of a diachronic study of *québécois* French, using pre-classic French as a starting point. The entries are organised into six major categories according to the *maintained* ~ *lost* dichotomy of present day language. Elements of ancient language and neologisms respectively represent the categories that contain the most entries, followed by archaistic elements and concepts from the Renaissance. The number of terms borrowed from native languages and the Native American's commercial pidgin is minute. The signified is the element of the linguistic sign that has undergone the most change: semantic widening and narrowing are very productive sorting mechanisms in pre-classic French where the creation of analytical turns and idioms is also very important for neology. The origin of loan words is quite surprising since Italianisms are not as frequent as dialectal loans due to the subject matter of the chapters that were analysed. This analysis paints the portrait of very heterogeneous language that seems to be quite representative of the end of pre-classic French, and of which the study may be easily oriented towards a diachronic study of *québécois* French.

Key Words

Lexical analysis,, *Histoire de la Nouvelle-France*, lexical inventory, prose, diachrony, *québécois* French, pre-classic French, Renaissance, neology, archaisms.

Table des matières

Table des matières	i
Liste des abréviations et symboles	iii
Remerciements	iv
Introduction	1
1. Présentation de l' <i>Histoire de la Nouvelle-France</i>	2
1.1 Les éditions	3
1.2 Le ton de l' <i>Histoire de la Nouvelle-France</i>	4
1.3 Choix et présentation des chapitres	4
2. L'auteur et son époque	5
2.1 Naissance de Marc Lescarbot.....	5
2.2 Les débuts de sa carrière	6
2.3 Le voyage en Acadie	7
2.4 Présentation de la colonie.....	8
2.5 Le retour et le privilège du sieur de Monts	8
3. L'écriture de l' <i>Histoire de la Nouvelle-France</i>	9
3.1 Situation religieuse.....	9
3.2 Situation linguistique.....	10
3.3 La rédaction de l'œuvre.....	11
4. La langue de l' <i>Histoire de la Nouvelle-France</i>	12
4.1 Le choix du terme français préclassique	12
4.2 Remarques linguistiques générales	14
4.2.1 Les graphies	14
4.2.2 La syntaxe	15
4.2.3 La morphologie.....	18
5. Le lexique de l' <i>Histoire de la Nouvelle-France</i>	19
5.1 Catégories.....	20
5.2 Problèmes.....	20
5.3 Généralités.....	21
5.4 Concepts de la Renaissance.....	21
5.4.1 Humanisme	22
5.4.2 Vie morale.....	24
5.4.3 Médecine.....	27

5.4.4 Raffinement des mœurs	29
5.4.5 Perceptions sensorielles	31
5.5 Les néologismes	35
5.5.1 Néologismes sémantiques	37
5.5.2 Latinismes	42
5.5.3 Emprunts dialectaux.....	45
5.5.4 Emprunts aux langues vivantes.....	47
5.5.5 Emprunts aux langues amérindiennes.....	48
5.5.6 Dérivation impropre.....	49
5.5.7 Dérivation	51
5.5.8 Locutions et tours analytiques.....	56
5.6 Termes des langues amérindiennes	60
5.7 Un pidgin formé sur le basque	61
5.8 Éléments archaïsants	64
5.8.1 Signe archaïsant	65
5.8.2 Signifié archaïsant.....	72
5.8.3 Signifiant archaïsant.....	79
5.9 L'ancienne langue	81
5.9.1 Signe disparu ou très rare.....	81
5.9.2 Signifié disparu	84
5.9.3 Signifiant disparu	97
5.9.4 Dérivation impropre.....	99
5.9.5 Locutions et tours analytiques.....	102
5.9.6 Éléments conservés	105
Conclusion.....	115
Index.....	117
Bibliographie	120
Liste des extraits de <i>l'Histoire de la Nouvelle-France</i>	v

Liste des abréviations et symboles

Acad 1694 : *Dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*

DChronF XVII^e 1 : *Dictionnaire chronologique de la langue française : le XVII^e siècle, tome I : 1601-1606*

DCVF : *Dictionnaire chronologique du vocabulaire français : le XVI^e siècle*

DELF : *Dictionnaire étymologique de la langue française*

DFC : *Dictionnaire du français classique*

DLMF : *Dictionnaire des locutions en moyen français*

FEW : *Französisches Etymologisches Wörterbuch*

Flore : *La flore laurentienne*

Galliot : *Études d'ancien français, Moyen Age et XVI^e siècle : Licence, Capes, Agrégation*

GG : *Le Grand Gaffiot : Dictionnaire Latin-Français*

GMP : *Glossaire du moyen picard*

Godefroy : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*

Gougenheim : *Grammaire de la langue française du 16^e siècle*

GR : *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*

Haase : *Syntaxe française du XVII^e siècle*

Huchon : *Le français de la Renaissance*

HUG : *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*

LLS : *Lexique de la langue scientifique (Astrologie, Mathématiques, Médecine...)*

Matoré : *Le vocabulaire et la société du XVI^e siècle*

M.-Nizia 1 : *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*

M.-Nizia 2 : *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*

Nicot, 1606 : *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que Moderne*

NPR : *Nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*

PL : *Le Petit Larousse illustré*

RH : *Dictionnaire historique de la langue française*

TL : *Tobler-Lommatzsch : Altfranzösisches Wörterbuch*

TLFi : *Le Trésor de la Langue Française informatisé*

† : terme disparu

⚖ : vocabulaire juridique

Remerciements

J'aimerais d'abord remercier ma directrice, Mme Elisabeth Schulze-Busacker, pour son soutien, son écoute et la confiance qu'elle m'a témoigné pendant la rédaction de ce mémoire, et mon co-directeur, M. Guy Laflèche, grâce à qui mon attention s'est portée sur l'*Histoire de la Nouvelle-France*. Sa compréhension et son ouverture envers mes choix dans ce travail sont fortement appréciés. Je remercie également le CRSH d'avoir jugé ce projet digne d'une bourse de maîtrise, ce qui m'a été d'une grande aide.

Pour ses encouragements soutenus et sa conviction envers mes capacités, un immense merci à M. André Clas, avec qui j'ai le bonheur de travailler et discuter depuis maintenant cinq ans. J'ai hâte de « reprendre le collier »! Je tiens aussi à remercier pour sa compréhension M. Yves-Charles Morin, pour qui j'ai le plaisir de travailler sur des textes presque de même époque que l'*Histoire de la Nouvelle-France*. Merci aussi à Mme Kathleen Connors pour ses bons conseils et, surtout, pour les agréables et combien instructives discussions sur les instincts du locuteur natif.

Je suis extrêmement reconnaissante envers toute ma famille et mes amis Philippe, Kelly, Anaïs, Charles et Charles pour m'avoir écoutée, dans les bons moments comme dans les difficiles. Enfin, je remercie tout spécialement Yannick pour son support inconditionnel et, surtout, sa patience.

Analyse lexicale de l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot

Introduction

En feuilletant les dictionnaires unilingues français, on peut souvent voir des marques d'usages telles « vieux » ou « vieilli » devant des mots, locutions et acceptions qui sont bien vivants au Québec et que l'on entend ou lit régulièrement. D'autres fois, les dictionnaires d'histoire de la langue française présentent des faits linguistiques supposés disparus, absents des sources modernes, mais qui existent dans le français parlé au Québec¹.

À la lecture de l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot, il m'a semblé qu'il y avait une proche parenté entre la langue du texte et le français québécois. Bien que les sens des termes et des tournures syntaxiques ne correspondent pas toujours précisément aux intuitions du locuteur natif du français québécois, ils n'en sont généralement pas très éloignés. Aussi, sachant que la « répertoriation » du lexique québécois est loin d'être achevée sur le plan diachronique, une analyse lexicale de quelques chapitres de l'*Histoire de la Nouvelle-France* m'a paru un bon point de départ. Dans cette prose savante du début du XVII^e siècle, on devrait pouvoir trouver des éléments linguistiques qui se sont maintenus en français québécois ou, du moins, qui sont le point de départ d'une évolution parallèle avec le franco-français.

L'objectif est de faire les premiers pas d'un inventaire lexical de la langue dans les documents fondateurs de la Nouvelle-France. L'*Histoire de la Nouvelle-France* ne me semble pas représentative de la langue des premiers colons, mais l'examen d'un texte en prose préclassique est cependant pertinent pour connaître quelques éléments de celle-ci. Bien qu'il ait été écrit par un avocat, le texte de l'*Histoire de la Nouvelle-France* n'a pas les contraintes stylistiques de la versification et il est probablement plus proche de la langue parlée d'alors. À cet égard, il peut être considéré, selon moi, comme un constituant du corpus historico-linguistique du français québécois. De façon plus large, c'est le français préclassique qui sera examiné puisqu'il est d'un intérêt certain dans l'étude diachronique du français québécois.

¹ Le terme *français québécois* sera employé pour désigner le français parlé et écrit du Québec, dans le but de souligner les différences linguistiques qui existent entre les diverses régions francophones.

1. Présentation de l'*Histoire de la Nouvelle-France*

La première édition de l'*Histoire de la Nouvelle-France* renferme trois parties ou livres (six livres dans les éditions ultérieures). La première partie est consacrée à la relation des voyages des « prédécesseurs » de Lescarbot en Floride et au Brésil. Elle reprend et condense les récits de voyage et les tentatives d'établissement de colonies, probablement déjà connus du public.

La seconde partie de l'édition de 1609 est originale et qualifiée de « source documentaire de première main » par R. Baudry². Elle traite des voyages et des tentatives colonisatrices en Nouvelle-France. Lescarbot a recueilli des témoignages sur les entreprises acadiennes de De Monts et Poutrincourt. Y ayant lui-même participé, il a noté ses observations. Cette partie rappelle des récits tels le second voyage de Jacques Cartier.

La troisième partie, qui concerne les « Sauvages » (livre VI dans les éditions de 1611 et 1617), est originale en grande partie. En effet, Marc Lescarbot a fait la connaissance des Souriquois³, notamment avec leur chef Membertou, et il les a beaucoup appréciés. Il a eu l'occasion de rencontrer le chef des Etchemins de la rivière Saint-Jean, Chkoudun. Cette partie constitue un véritable traité d'ethnographie : l'auteur a consigné par écrit les moindres détails de la vie des Amérindiens, ce qui en fait aujourd'hui une source incontournable pour l'étude des Micmacs. Par la rédaction de ce livre, Lescarbot veut permettre « [...] aux descendants christianisés du « Sauvage » de se souvenir de l'existence de ses ancêtres. »⁴

La description qu'il fait des Souriquois est plutôt élogieuse : ce ne sont pas les cannibales de la Floride et du Brésil. Afin d'en faire des modèles de comportement sur quelques points, Lescarbot cherche à faire des liens entre ces Amérindiens et les sociétés européennes, les grandes civilisations de l'Antiquité et les peuples de l'Ancien Testament. Bien sûr, les « Sauvages » ont des défauts : ils sont vindicatifs, gourmands, non chrétiens et – comble du malheur – ils ne connaissent pas le pain, ce qui semble troubler Lescarbot au plus haut point. Comme ils sont étrangers à certains vices (l'avarice, par exemple), ils incarnent l'espoir d'une humanité innocente et encore vierge, tout à façonner dans l'esprit chrétien. Par conséquent ils représentent une occasion de corriger les erreurs humaines du passé et d'améliorer la nature de l'Homme. Cette façon humaniste de présenter le « bon Sauvage » a par endroits un ton de propagande colonialiste qui semble destinée aux nobles et aux riches, peut-être pour les inciter à participer financièrement à l'établissement de la colonie.

² BAUDRY, René, *Marc Lescarbot*, Montréal, Fides, 1968, pp. 8-9.

³ De nos jours, les Micmacs.

⁴ POIRIER, Guy, « Marc Lescarbot au pays des *Ithyphalles* », dans *Renaissance and Reformation* (17-3), 1993, p. 82.

Le lecteur d'aujourd'hui doit se livrer à une « gymnastique intellectuelle » pour suivre le fil du récit. Entre les références et les citations provenant des ouvrages d'érudition de l'époque (Pline, les Psaumes, saint Jérôme, etc.), la syntaxe latinisante et l'expression digressive des opinions de l'auteur, il n'est pas étonnant qu'on parle de « [...] la nature composite du texte de Lescarbot, sorte de courtépisode historique [...] »⁵ quand on se réfère à l'*Histoire de la Nouvelle-France*. Il était de bon ton, à cette époque, de se servir de passages empruntés aux classiques latins et grecs ou à la Bible pour justifier ses opinions.

1.1 Les éditions

L'ouvrage a connu trois éditions : en 1609, 1611 et 1617⁶. Les deux premières ont été publiées chez Jean Millot, la troisième chez Adrian Périer. Tout porte à croire que l'*Histoire de la Nouvelle-France* a remporté un vif succès auprès des lecteurs, selon le « bilan approximatif » dressé par B. Emont à partir de données éditoriales⁷. Jean Millot a imprimé 1300 exemplaires de l'édition de 1609, et il faudrait en compter autant pour les éditions suivantes (1611 et 1617) et les réimpressions (1612 et 1618), pour un total d'environ 6500 exemplaires. L'existence de traductions de l'*Histoire de la Nouvelle-France* du vivant de Marc Lescarbot est un autre signe de sa popularité, que R. Baudry a attribuée à la tournure d'esprit et au style de l'auteur⁸. Deux traductions anglaises (par Erondelle, 1609, et Samuel Purchas, 1613 et 1625) et une allemande (par l'éditeur Chrysostomus Dabertzhoffer, 1613) ont permis une grande diffusion de l'œuvre.

Le contenu a été remanié et mis à jour d'une édition à l'autre, dans le souci de mieux servir les intérêts de la colonisation auprès des grands du royaume de France. Lescarbot tient ainsi ses lecteurs au courant des derniers développements en Nouvelle-France et il profite de cette tribune pour faire passer certaines de ses opinions (par exemple, son désaccord avec l'envoi de Jésuites pour la christianisation des « Sauvages »).

L'ouvrage a connu deux rééditions depuis : une par Edwin Tross, qui reproduit l'édition de 1611 en trois volumes, publiée à Paris en 1866, l'autre par la Champlain Society, à Toronto de 1907 à 1914, qui reproduit l'édition de 1617 en trois volumes, avec une traduction anglaise, des notes et des appendices de W.L. Grant et H.P. Biggar.

⁵ *Ibid.*, p. 74.

⁶ EMONT, Bernard, *Marc Lescarbot : mythes et rêves fondateurs de la Nouvelle-France : avec une biographie nouvelle de l'auteur*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 14. L'auteur indique qu'il y a eu cinq éditions entre 1609 et 1618, mais deux d'entre elles (1612 et 1618) sont des réimpressions des éditions de 1611 et 1617.

⁷ *Ibid.*

⁸ R. Baudry, p. 10.

1.2 *Le ton de l'Histoire de la Nouvelle-France*

On remarque divers tons dans la rédaction de l'*Histoire de la Nouvelle-France*⁹. De façon générale, on peut dire que l'objectivité était le souci premier de Marc Lescarbot. Il a écrit soit en tant que rapporteur des récits de ses prédécesseurs, soit en tant qu'observateur, dans un style très descriptif. Le texte ne manque pas de subjectivité non plus : ses commentaires et ses critiques en font foi. Ceux-ci tendent toujours vers un même but : transmettre le message que la colonisation doit se faire au nom du roi de France (et non de Rome). Il veut toucher les fibres patriotique et religieuse des Français dans l'esprit gallican, tout en montrant l'intérêt mutuel que retireront « Sauvages » et Français à se côtoyer.

Marc Lescarbot est un homme moderne, ouvert d'esprit, qui cherche le bien et la grandeur de la France à travers ses idées et ses critiques religieuses et sociales. Il présente les Français comme les héros d'une histoire d'où ils étaient exclus auparavant : la colonisation. L'*Histoire de la Nouvelle-France* est aussi la vision de Lescarbot d'un monde nouveau qui pourrait servir de modèle à la reconstruction de la France, meurtrie par les récentes guerres. On peut même dire qu'il s'agit d'une vision biblique dans laquelle la Nouvelle-France, terre promise, attend le peuple élu, les Français, confortés dans ce rôle par le mythe des Anciens Gaulois¹⁰.

1.3 *Choix et présentation des chapitres*

Pourquoi avoir choisi l'*Histoire de la Nouvelle-France*? Parce que l'œuvre, considérée comme un texte fondateur, a été étudiée sous les angles historique, sociologique et littéraire, mais on ne l'a pas encore exploitée linguistiquement (à ma connaissance). C'est l'édition de 1617 qui a servi de texte de base pour la rédaction de ce mémoire, en raison des multiples ajouts qui y ont été faits. Le corpus présenté en annexe a été monté à partir d'une saisie du livre VI faite par le groupe de recherche de M. Franz Obermeier de l'Université de Kiel, en Allemagne. Sur le plan linguistique, la différence entre cette édition et les éditions antérieures réside surtout dans la reformulation de phrases et dans les modifications orthographiques. On peut penser que l'auteur a suivi une nouvelle norme orthographique pour la dernière édition de son œuvre¹¹. Puisqu'une bonne partie des chapitres du livre VI a été rédigée par Marc Lescarbot, il est plus aisé d'étudier son système linguistique et, peut-être, d'y trouver des éléments dialectaux. En plus de la syntaxe latinisante et des paradigmes des démonstratifs fortement marqués par le moyen français,

⁹ Cf. B. Emont, pp. 23-25.

¹⁰ *Ibid.*, pp. 200-203 et pp. 229-234.

¹¹ *Ibid.*, pp. 21-22. Une volonté de normalisation existait bien à l'époque et touchait principalement l'orthographe et les signes diacritiques. Cf. aussi HUCHON, Mireille, *Le français de la Renaissance*, 2^e éd. corrigée, Paris, PUF, 1998, pp. 35-46.

Lescarbot écrit en utilisant un lexique hétéroclite, où se mêlent termes juridiques, néologismes, archaïsmes et termes venus du Nouveau-Monde.

Le choix des chapitres à analyser a été motivé par plusieurs raisons. Le caractère descriptif du texte était mon intérêt premier, tant sur le plan personnel que linguistique : au début du XVII^e siècle, avec quel vocabulaire un Européen décrit-il un pays et une population qu'il voit pour la première fois? Six chapitres ont été retenus. D'abord, il y a le chapitre XIII intitulé *La Tabagie*, qui décrit les arts de la table chez les « Sauvages », un sujet qui contient généralement un lexique abondant. Ensuite viennent les chapitres XVIII, *De la Civilité*, et XIX, *Des Vertus & Vices des Sauvages*, à l'intérieur desquels Marc Lescarbot explique les attitudes sociales des « Sauvages » à travers son regard humaniste. Enfin, une série d'une quarantaine de pages consécutives a été sélectionnée pour avoir un échantillon de texte suivi. Elle renferme les chapitres XXIII, *De la Terre*, XXIV, *De la Guerre* et XXV, *Des Funérailles*. Ces trois dernières sections sont hautement descriptives et abondent en vocabulaire et procédés stylistiques.

Ce choix de chapitres renferme certains traits frappants du discours de Marc Lescarbot : sa vision de la Nouvelle-France comme une terre promise et le sentiment de propagande colonisatrice. On y trouve aussi des caractéristiques de l'humanisme : de longues digressions étalant la culture de l'auteur, des critiques plus ou moins virulentes de la société européenne, la valorisation des anciens Gaulois¹² et le style parfois « prédicateur ».

« Ce sixième livre est en fait un récit hybride [...]. S'éloignant de l'histoire factuelle et de la chronologie des récits de ses prédécesseurs, Lescarbot y établit des correspondances, regroupe et commente. Ces particularités structurales font que le méta-discours lescarbotien, ne pouvant plus disparaître derrière les faits historiques ou les emprunts effectués à ses prédécesseurs, refait surface. La poétique de Lescarbot, ce discours nouveau dont il se réclame, se déploie alors dans toute son ambiguïté baroque. »¹³

2. L'auteur et son époque

2.1 Naissance de Marc Lescarbot

Marc Lescarbot est né à Vervins, en Thiérache, en Picardie. L'année de sa naissance est incertaine puisque les archives sont muettes à ce sujet. Force est donc de procéder par déduction, ce qui a mené à trois hypothèses¹⁴.

¹² Cet intérêt soutenu pour les anciens Gaulois permettait à Lescarbot de se référer à la France sans faire allusion aux tensions religieuses découlant de ses origines latines, tel un mécanisme de défense du nationalisme en ces temps troublés. Les implications de ce mythe sont toutefois beaucoup plus grandes, cf. Emont, pp. 229-234.

¹³ G. Poirier, p. 76.

¹⁴ Cf. B. Emont, pp. 35-38 pour l'argumentation complète.

La première, celle de Jal, la situe vers 1580 en s'appuyant sur les dires de Colletet, un contemporain de Lescarbot qui l'aurait bien connu. Colletet lui a consacré une biographie, aujourd'hui perdue. Il y écrit qu'à sa mort, en 1640, l'avocat était âgé de 60 ans. Jal place donc le serment d'avocat de Lescarbot en 1604, où il était âgé de 25 ans, l'âge moyen pour être admis au serment d'avocat. Des documents écrits par Lescarbot indiquent cependant que l'année du serment est 1599¹⁵. De plus, les biographies de Colletet sont connues pour contenir des erreurs; il faut donc d'autres sources.

La seconde hypothèse est celle de l'abbé R. Baudry. Selon les traces laissées dans les archives des institutions fréquentées par Lescarbot, il propose 1570 comme année de naissance. Cependant, R. Baudry aurait considéré ces institutions d'un œil trop moderne. Par exemple, la notion de « collège » présente des différences entre la Renaissance et aujourd'hui; même chose entre le « collège » moderne en France et au Canada. L'âge qu'il attribue à Lescarbot lors de son entrée dans les maisons d'enseignement doit donc être révisé.

Une recherche plus poussée sur ces institutions à la Renaissance, l'hypothèse de B. Emont, adoptée ici, place la naissance de Lescarbot en 1575 ou 1576, pour le parcours scolaire suivant :

« [...] entrée au collège de Laon à 9 ou dix ans; début de cycles d'études universitaires de type moderne vers dix-sept ans (en 1590 ou 1591); fin d'études du droit (ou plutôt des droits : droit civil et droit canon) vers 1595 : il fallait en effet environ cinq ans d'études de droit dans des universités renommées pour prétendre aux fonctions d'avocat [...]; stage de deux ans auprès d'un avocat, norme la plus courante à l'époque pour prétendre au titre (soit en l'occurrence en 1599). »¹⁶

Aussi, il semble que la période de la vie appelée « jeunesse » s'étendait alors de 18 à 40 ans, sous l'influence de l'ancienne Rome. Lescarbot aurait donc eu 30 ans lors de son départ pour la Nouvelle-France, ce qui n'est pas contradictoire avec une lettre écrite à sa mère, dans laquelle il s'excuse de son départ précipité en alléguant sa jeunesse.

2.2 Les débuts de sa carrière

Après avoir fréquenté la petite école de Vervins, Lescarbot est boursier au collège de Laon, à Paris. Il y apprend le latin, la grammaire, la rhétorique et la logique. Il étudie ensuite le droit canon et le droit civil. On pense aussi qu'il a fait des études théologiques (il connaissait l'hébreu, fréquentait des gens d'Église et avait publié des ouvrages à caractère religieux)¹⁷.

¹⁵ *Ibid.*, p. 35. Il s'agit du *Discours sur l'origine des Russiens* et de la *Harangue d'Actions de Grâce*.

¹⁶ *Ibid.*, p. 38.

¹⁷ *Ibid.*, pp. 46-49 pour le parcours académique de Lescarbot.

Licencié en droit en 1598, il prononce un discours pour la paix et une harangue d'Action de Grâce en latin devant les députés du roi et le légat du pape, venus négocier le traité de Vervins. Ce traité mettait fin aux hostilités entre la France et l'Espagne¹⁸. Henri IV s'en servit aussi pour modifier un arrêt du pape Alexandre VI Borgia, qui stipulait que seuls l'Espagne et le Portugal avaient le droit de posséder les terres du Nouveau Monde¹⁹. Le traité de Vervins donnait ainsi ce droit à la France grâce à une clause discrète²⁰.

Marc Lescarbot est reçu avocat au Parlement de Paris l'année suivante. Selon les documents retrouvés portant sa signature, on croit qu'il a surtout agi comme procureur, chez lui plutôt qu'à Paris. Il fut plus prolifique dans la traduction d'ouvrages latins. En fait, son plaidoyer le plus important sera celui en faveur de la colonisation de la Nouvelle-France.

2.3 *Le voyage en Acadie*

Dans le but d'inciter les armateurs privés à participer à la colonisation de la Nouvelle-France sans puiser dans le trésor royal, le roi Henri IV et ses ministres conviennent d'instaurer le « privilège de traite » :

« Les marchands, qui fourniront l'équipement et le ravitaillement nécessaire, se paieront sur les fourrures récoltées par la compagnie titulaire du monopole et maîtresse absolue de ses prix. Tout en collectant les fruits de la traite et éventuellement des pêches très fructueuses sur ces côtes, elle assure, en principe, les moyens d'hiverner sur place et s'engage à transporter des familles. »²¹

En 1603, Pierre du Gua de Monts reçoit ce privilège, qui porte « sur toutes les ressources appartenant à la côte de l'Amérique du Nord entre les 40° et 46° parallèles nord »²². Nommé lieutenant-général de la Nouvelle-France, de Monts dirige sa troisième expédition avec Jean de Biencourt de Poutrincourt, qui occupe la fonction de lieutenant du roi, ou « maître de Port-Royal ». Les buts de cette expédition sont de nature commerciale, territoriale et religieuse : on doit tirer profit des ressources naturelles du territoire, peupler les terres au nom de Sa Majesté le roi Henri IV et convertir autant de « Sauvages » que possible.

C'est Poutrincourt qui propose à Marc Lescarbot de les accompagner. De nature curieuse, celui-ci accepte par goût du voyage, mais aussi parce qu'il est dégoûté des procès²³. Il part pour la Nouvelle-France le 13 mai 1606, à La Rochelle, à bord du *Jonas*. Parmi ses

¹⁸ Sous prétexte de s'allier au chef de la Ligue catholique pendant la guerre entre les Catholiques et Protestants en France, l'Espagne cherchait en fait à agrandir son territoire et menaçait les frontières françaises.

¹⁹ Il s'agit d'une clause du traité de Torsedillas.

²⁰ TARD, Louis-Martin, « Une clause secrète à ne pas oublier », *Le Devoir*, 13 mai 1998, consulté le 22 février 2006 sur la page <http://www.vigile.net/hist/histnat/nf/tardlescarbot.html>.

²¹ B. Emont, p. 9.

²² TRUDEL, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Ottawa, Fides, 1966, pp. 9-10.

²³ Tout porte à croire qu'il y avait eu litige avec un prélat aux dépens de Lescarbot. Cf. B. Emont, pp. 58-61.

compagnons de traversée se trouvent Samuel de Champlain, cartographe du roi, et Louis Hébert, apothicaire, fondateur de l'une des plus anciennes familles de Nouvelle-France. Le *Jonas* arrive à Port-Royal le 27 juillet, après une traversée de deux mois.

2.4 Présentation de la colonie

La vie dans la colonie est loin d'être simple. En plus de la difficulté d'apprivoiser un environnement nouveau, il y a la complexité des rapports sociaux en matière d'autorité, de contrôle et de maintien des bonnes relations entre colons et peuples environnants. Marc Lescarbot s'en tire très bien : on dit de lui qu'il était un agréable compagnon, un homme cultivé et plein de ressources. En effet, les diverses fonctions qu'il a occupées le prouvent : il fait office de prêtre toute l'année à Port-Royal, il « remplace » avec succès Poutrincourt à titre d'intendant pendant une absence de ce dernier, il cultive soigneusement un jardin et il est soucieux de la qualité de l'alimentation des colons. Enfin, il se lie d'amitié avec les Souriquois et divertit les colons grâce à son *Théâtre de Neptune*.

Ce *Théâtre*, qui s'adresse aux colons et aux Souriquois, présente une vision idéalisée des rapports qu'on veut créer au sein de la colonie. Tous les acteurs, les colons, les « Sauvages » – même le dieu mythologique Neptune – rendent hommage au représentant du roi, pour montrer que « [...] la figure royale détient la souveraineté séculaire sur les forces naturelles et politiques de la Nouvelle-France »²⁴. Conçu d'une part pour impressionner les Souriquois afin qu'ils adhèrent à cet idéal, d'autre part pour que les colons se sentent chez eux, le spectacle marie mythologie, poésie, jeux théâtraux et musique, le tout joué sur l'eau.

Plusieurs raisons ont contribué à rendre le séjour de Marc Lescarbot à Port-Royal agréable. Les habitations étaient déjà construites et n'avaient besoin que de travaux mineurs, ce qui laissa beaucoup de répit aux hommes. L'hiver fut exceptionnellement doux. On avait tiré des leçons des expériences passées et les vivres étaient abondants. Avec Samuel de Champlain, Lescarbot a fondé l'Ordre de Bon Temps. Cet ordre servait à rappeler les grandes tables de Paris et, surtout, à fournir une alimentation saine et variée aux colons afin de prévenir le scorbut, qui avait fait des ravages lors des précédentes expéditions françaises.

2.5 Le retour et le privilège du sieur de Monts

Marc Lescarbot prévoyait prolonger son séjour dans la colonie avec l'arrivée de la relève. Hélas! de mauvaises nouvelles et un fâcheux concours de circonstances forcèrent le départ de la colonie

²⁴ FOURNIER, Hannah, « Une entrée vice-royale au nouveau monde : le *Théâtre de Neptune* de Marc Lescarbot », dans WAGNER, Marie-France et LEBRUN-GOUANVIC, Claire, *Les arts du spectacle dans la ville : (1404-1721)*, Paris, H. Champion, 2001, p. 139.

à l'été 1607. La cargaison du *Jonas*, qui devait servir de paiement aux associés, avait été pillée par les Hollandais. La relève arrivait sans les vivres attendus : les hommes les avaient mangés, persuadés que les colons n'avaient pas survécu. Le privilège du sieur de Monts avait été révoqué car les marchands de Saint-Malo, habitués de traiter librement avec les Amérindiens, prenaient très mal le concept de privilège et s'en étaient plaint au roi.

Le « [...] privilège de la traite des castors, qui lui avait été cette année-là révoqué à la poursuite des marchands de Saint-Malo, qui cherchent leur profit et non l'avancement de l'honneur de Dieu et de la France. [...] Les causes principales de la révocation susdite, étaient la cherté des castors, que l'on attribuait audit sieur de Monts; item la liberté du commerce ôtée aux sujets du roi en une terre qu'ils fréquentent de temps immémorial; joint à ceci que ledit sieur ayant par trois ans joui dudit privilège, il n'avait encore fait aucun chrétien. »²⁵

Le *Jonas* quitte donc Port-Royal le 30 juillet et arrive à Roscoff le 28 septembre avec les colons à son bord. Une fois à Paris, le roi Henri IV prolonge d'un an l'octroi du privilège au sieur de Monts, emballé par le récit que Poutrincourt lui fait du séjour en Acadie. Ce privilège se trouve par contre amputé de sa partie religieuse : il ne protège dorénavant que les activités de traite, et non celles liées à l'évangélisation des « Sauvages ». Marc Lescarbot continue, de son côté, à défendre son ami de Monts :

« Pour n'avoir fait des chrétiens il n'y a sujet de blâme; le caractère chrétien est trop digne pour l'appliquer de premier abord en une contrée inconnue, à des barbares qui n'ont aucun sentiment de religion. Et si cela eut été fait, quel blâme et regret eût-ce été de laisser ces pauvres gens sans pasteur, ni autre secours, lorsque par la révocation dudit privilège nous fûmes contraints de quitter tout, et reprendre la route de France. Le nom chrétien ne doit être profané, et ne faut donner occasion aux infidèles de blasphémer contre Dieu. Ainsi ledit sieur de Monts n'a pu mieux faire, et tout autre homme s'y fût trouvé bien empêché. »²⁶

3. L'écriture de l'*Histoire de la Nouvelle-France*

3.1 *Situation religieuse*

Pour bien comprendre la nature de l'œuvre de Marc Lescarbot, il convient de revenir sur la situation politico-religieuse extrêmement tendue de son temps. D'une part, entre les Calvinistes et les Catholiques, les tensions sont toujours très vives. Le massacre de la Saint-Barthélémy est encore frais dans les mémoires. D'autre part, à la mort du roi Henri IV, en 1610, le nouveau roi n'a que huit ans. La reine Marie de Médicis²⁷, ultra-catholique, désigne les Jésuites comme futurs instruments de l'évangélisation des « Sauvages ». Une véritable lutte de pouvoir se joue

²⁵ Extrait de l'*Histoire de la Nouvelle-France*, éd. Grant, 3, p. 301 (Tross 592.), cité par R. Baudry, p. 68.

²⁶ *Ibid.*, p. 69.

²⁷ Seconde épouse du roi Henri IV, mère de Louis XIII, devenue régente à la mort de son mari.

alors entre la France et Rome. D'un côté, il y a les Gallicans, en faveur de la suprématie du roi sur les questions d'ordre temporel (ou matériel); de l'autre, les Jésuites, partisans de la suprématie de Rome sur les questions d'ordre temporel et spirituel²⁸. Il s'agit donc de savoir quelle entité aura le pouvoir religieux sur la France et la main sur les profits que peuvent rapporter les colonies.

Les appuis dont avaient bénéficié le sieur de Monts, Poutrincourt et Lescarbot sous le règne de Henri IV s'effritent. Lescarbot continue toutefois d'écrire en faveur de la colonie en tentant de disqualifier les Jésuites auprès de la Cour. Il se révèle clairement partisan de l'absolutisme royal, et ce malgré le zèle religieux dont il fait preuve. En effet, s'il se sert de l'évangélisation des « Sauvages » comme argument pour maintien de la colonie, il veut que cette conversion se fasse par l'intermédiaire de prêtres gallicans, et non de Jésuites entièrement sous la coupe de Rome. Lescarbot est un fervent patriote, et tout son œuvre est marqué par sa loyauté envers le roi et son désir de grandeur nationale.

3.2 *Situation linguistique*

Au début du XVI^e siècle, le français n'a pas encore son statut de langue noble au même titre que le latin : il est qualifié de « latin corrompu ». Les savants de l'époque condamnent son utilisation dans les ouvrages scientifiques. Un problème se pose alors : le français est nécessaire à l'enseignement du latin. L'usage d'une langue sûre est essentiel pour transmettre les rigueurs du latin²⁹. Il faut donc établir des règles pour le français, ce qui signifie lui attribuer une grammaire, d'où le nombre impressionnant d'ouvrages de ce type au cours du XVI^e siècle. Or, c'est le fait de posséder une grammaire qui confère au latin sa noblesse; en attribuer une au français élèvera son statut. Ainsi, le problème soulevé par les Humanistes aura pour effet de rendre le français digne de transmettre le savoir. Cette époque, qui voit naître l'enseignement des langues vulgaires dans le but de rendre justice au latin, voit, en conséquence, s'amorcer le processus qui en fera une langue morte.

Les premières tentatives de rédaction de grammaires sont maladroites : la seule méthode connue est alors celle de la description du latin, qui traite de morphologie là où le français doit traiter de syntagmes. On prend progressivement conscience que le français a ses propres obstacles et que sa ressemblance avec le latin est limitée. Toute cette réflexion sur la langue mènera ultimement à une nouvelle perception de sa valeur. La publication de l'Édit de Villers-

²⁸ H. Fournier, p. 151.

²⁹ CHEVALIER, Jean-Claude, *Histoire de la syntaxe : naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, 2006, Paris, Honoré Champion, p. 16.

Cotterêts en 1539, qui oblige la rédaction des documents administratifs et juridiques en français³⁰, est un pas important vers la valorisation du français.

Les multiples changements apportés par la Renaissance ne sont pas sans conséquences sur la langue. Il y a, bien sûr, tout un lexique nouveau qui découle des découvertes et de la nouvelle philosophie. Ces sujets seront abordés dans les sections des néologismes et des concepts qui décrivent la société de cette époque. Les désordres politiques qui ont marqué ces temps troublés ont aussi laissé leur trace dans la langue : le patriotisme prend sa force en réaction aux guerres contre l'Espagne. La guerre civile elle-même exacerbe ce sentiment : les deux camps véhiculent leur propagande en français, langue idéale pour manifester le patriotisme³¹.

3.3 La rédaction de l'œuvre

À son retour de Nouvelle-France, Marc Lescarbot rêve « d'un vaste empire colonial, qui permettrait d'occuper sainement les énergies françaises inemployées, apporterait des richesses matérielles à la métropole, et permettrait d'ajouter une nouvelle province à la chrétienté. »³² Après avoir publié *La Défaite des Sauvages armouchiquois*, il entreprend de raconter son expérience en Acadie à partir des notes détaillées qu'il y a recueillies. Il y ajoute l'histoire des expéditions et des colonies françaises de la Nouvelle-France (les voyages de Jacques Cartier et de Verrazano, la colonie acadienne du sieur de Monts), du Brésil (Jean de Léry) et de la Floride (Ribaut et Laudonnière).

La rédaction de la première édition de *l'Histoire de la Nouvelle-France* se fait très rapidement : seulement dix-sept mois se sont écoulés entre l'arrivée de Marc Lescarbot en France et l'impression de l'ouvrage, le 28 février 1609. L'auteur y inclut *Les muses de la Nouvelle-France*, un texte en vers qui contient le *Théâtre de Neptune*. Malgré des critiques mitigées sur la valeur littéraire de l'œuvre (tantôt qualifiée de stérile à cause des multiples emprunts, tantôt de source d'inspiration), le résultat final est considéré, trois siècles et demi plus tard, comme l'un des « classiques de l'histoire canadienne et de la littérature coloniale d'expression française. »³³

³⁰ MARCHELLO-NIZIA 2, Christiane, *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys, 1999, 170 p., pp. 29-30.

³¹ MATORÉ, Georges, *Le vocabulaire et la société du XVII^e siècle*, Paris, PUF, 1988, p. 326.

³² R. Baudry, p. 7.

³³ *Ibid.*, p. 13.

4. La langue de l'*Histoire de la Nouvelle-France*

4.1 *Le choix du terme français préclassique*

L'écriture de l'*Histoire de la Nouvelle-France* se situe à la frontière de la Renaissance et de la période classique. La lecture du livre révèle un style hétérogène, où archaïsmes, néologismes, vocabulaire spécialisé et style précieux se mêlent. Ce style n'est pas l'apanage de Marc Lescarbot : il est commun à un ensemble de textes qui s'étale sur près de deux cents ans. Sur une si longue période, les constituants lexicaux varient en proportion selon le temps : on rencontrera plus d'archaïsmes à la fin du XV^e siècle qu'au début du XVII^e, et l'inverse est vrai pour le vocabulaire précieux. Pendant cette période, à l'instar de la Renaissance, la langue française fait le point sur son héritage médiéval et se met à jour : elle se redéfinit. Afin de rendre compte de cet état transitoire comme d'un tout, le terme « français préclassique » sera employé ici, tel que défini par Jacques Abélard en avant-propos du premier numéro du périodique *Le français préclassique* :

« [...] période de l'histoire de la langue qui s'étend de l'explosion de l'imprimerie, aux environs de 1480, jusqu'à la fixation vers 1640 de l'usage linguistique d'une classe sociale et intellectuelle. »³⁴

Il n'y a pas de consensus concernant l'appellation *français préclassique*. Elle est concurrencée – à tort, à mon avis – par *français du XVI^e siècle* et *français de la Renaissance*. D'abord, « XVI^e siècle » est beaucoup trop restrictif. Il n'englobe pas l'apparition de l'imprimerie et son impact sur la diffusion de la langue écrite à partir de la fin du XV^e siècle. La quantité de livres imprimés en français ne cessera en effet d'augmenter pendant tout le XVI^e siècle³⁵. Il n'englobe pas non plus la période de stabilisation linguistique au début du XVII^e siècle, où l'achèvement de l'examen structurel du français a abouti à la publication des premiers dictionnaires, traités d'arts poétiques et autres ouvrages linguistiques, précurseurs des réflexions concernant l'établissement de la norme³⁶. D'autre part, *Renaissance* est le terme attribué à une période importante dans l'histoire des idées. Bien sûr, les idées influencent directement la langue (la création de lexique en est une preuve), et il est vrai que les deux périodes se superposent presque parfaitement. Il me semble cependant préférable de séparer *Renaissance* et *français préclassique* : le premier consiste en un essor culturel qui a eu lieu dans plusieurs

³⁴ Centre d'études lexicologiques et lexicographiques des XVI^e et XVII^e siècles, *Le français préclassique* 1, Paris, Didier-Érudition, 1988, p. 3.

³⁵ Cf. les chiffres de L. Febvre et J. Martin, *L'apparition du livre*, A. Michel, 1958, p. 442, cités par M. Huchon, p. 22.

³⁶ M. Huchon, p. 4.

domaines (artistique, économique, etc.), le second décrit l’empreinte laissée par le premier dans la langue.

Avec pour point de départ « l’explosion de l’imprimerie », la période proposée par J. Abélard a l’avantage d’expliquer comment les intellectuels de l’époque en sont venus à réfléchir sur la structure du français : probablement parce qu’ils l’avaient, littéralement, constamment sous les yeux. À partir du moment où le français se diffuse à grande échelle, particulièrement dans le milieu de l’enseignement, on doit justifier son statut de langue par l’établissement d’une grammaire. Cela demande de penser les relations logiques d’un point de vue « quantitatif ». La réflexion ne porte alors que sur la description linguistique, dans le but de créer un rapprochement avec les langues savantes, qu’on disait être les seules à posséder une grammaire. Lorsque la grammaire sera bien établie viendra, avec la fondation de l’Académie, le « bon usage ». Cette notion correspond à une description linguistique qualitative ou prescriptive, et elle distingue le français classique du préclassique.

Ce qui caractérise le français préclassique est surtout d’ordre lexical et syntaxique : « l’emploi du sujet devient la règle, périphrases verbales et locutions adverbiales se créent en quantité, le vocabulaire s’enrichit par de larges emprunts aux parlers dialectaux et à l’italien »³⁷. À cela, ajoutons une création lexicale presque débridée et l’enrichissement du sémantisme des mots. C’est aussi une période de tri lexical. Le lecteur moderne y trouve des formes toujours en usage, d’autres qui lui sont totalement opaques, et beaucoup d’autres qu’il croit comprendre, parfois à tort :

« La langue française la plus classique [...] est, pour le lecteur du XX^e siècle, comme une langue étrangère : à prendre avec d’autant plus de précautions qu’elle se révèle pleine de faux amis, de mots extrêmement semblables aux nôtres (homographes et homophones), mais de sens sensiblement différents. Or ce danger est aggravé, chez Lescarbot, du fait que sa langue appartient à une période transitoire ou [sic] certains mots hésitent entre leur sens ancien, médiéval ou renaissant, et leur sens classique. »³⁸

Les faux amis sont difficiles à détecter, tout comme les nuances sémantiques entre les sens préclassique et moderne. Prenons l’exemple du mot *bruvage* (*breuvage*). Le locuteur du français québécois aujourd’hui comprend qu’il s’agit d’un ‘liquide non alcoolisé que l’on boit’, ainsi qu’il le voit régulièrement dans les menus des restaurants. Le NPR indique que ce liquide doit produire un effet donné ou être d’une composition particulière. Quel en est le sens exact en français préclassique? Dans un document de cette époque, les contextes dans lesquels on retrouve les mots encore en usage aujourd’hui ne permettent pas toujours de déterminer avec précision quel en était le sens. Il faut aussi prendre en considération les jeux de mots et de styles,

³⁷ C. M.-Nizia 2, p. 18.

³⁸ B. Emont, p. 21.

très en vogue au XVI^e siècle³⁹. Par exemple, une phrase comme *Pour la modestie ilz la gardent étans à table avec nous, & mangent sobrement : mais chés eux (ainsi que les Bresiliens) ilz bendent merveilleusement le tabourin, & ne cessent de manger tant que la viande dure*, doit être interprétée de façon métaphorique. Toutefois, quand on sait que les Amérindiens fabriquent des tambours avec des peaux tendues, on peut s’y tromper et croire qu’il s’agit d’une façon de dire qu’ils sont d’excellents percussionnistes. D’ailleurs, les dictionnaires donnent généralement le sens ‘tambour’ au mot *tabourin*, excepté le dictionnaire d’A. Oudin⁴⁰, qui donne le sens métaphorique de ‘ventre’. Il faut donc se garder d’interpréter un texte préclassique uniquement avec l’œil moderne, d’où l’obligation d’inclure un lexique détaillé, tout en étant à l’affût des métaphores et calembours qui peuvent fausser la compréhension du texte.

4.2 Remarques linguistiques générales

Le choix de faire une analyse lexicale a été motivé par son caractère fondamental lorsqu’il s’agit de comprendre un état de langue. Il y a toutefois beaucoup à dire à propos de chaque aspect linguistique. Voici quelques remarques concernant les trois éditions de *l’Histoire de la Nouvelle-France*.

4.2.1 Les graphies

- a) Les éditions de 1609 et de 1611 présentent généralement le digraphe <ou> pour tout le paradigme du verbe *proufiter* et les mots de cette famille. Signe de l’apaisement de la querelle de « ouistes »⁴¹, cet <ou> devient <o> dans l’édition de 1617;
- b) <ai> et <ei> sont employés indifféremment dans les éditions de 1609 et 1611, même si la graphie la plus fréquente est <ai> (*graine* ~ *greine*, 1611, 837, 17, 14);
- c) <é> remplace <e[> presque partout dans l’édition de 1617, autant à l’initiale qu’à l’intérieur des mots (*e[tre* < *être*, *le[quels* < *léquels*). On trouve aussi l’accent aigu dans d’autres contextes : la troisième édition a généralement *après* en remplacement du *apres* des éditions antérieures;
- d) on constate le libre emploi du <s> ~ <z> du pluriel (*ratz* ~ *rats*, *ilz* ~ *ils*) dans les trois éditions;

³⁹ Cf. M. Huchon, p. 15 pour l’énumération des jeux linguistiques à la mode à cette époque.

⁴⁰ OUDIN, Antoine, *Curiositez françoises pour supplément aux dictionnaires ou recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes et quolibets, pour l’explication de toutes sortes de livres*, Paris, A. de Sommeville, 1640.

⁴¹ GOUGENHEIM, Georges, *Grammaire de la langue française du 16^e siècle*, nouvelle éd. entièrement refondue, 1974, Paris, A. & J. Picard, 1951, p. 17.

- e) <eu> et <u> notent le son [y] (*veu*, 1611, 833, 19; *assurance*, 1617, 842, 3; mais *venuz* 1617, 934, 8; *conu*, 1617, 940, 14). Conformément à ce qu'en dit Gougenheim⁴², l'usage graphique est encore hésitant;
- f) les graphies étymologisantes semblent plus nombreuses dans les deux premières éditions. Cela se voit surtout par l'emploi du groupe <ct> (*fruict*, *sainct*), mais on remarque aussi des mots tels *elpics* (1611, 832, 28). Dans l'édition de 1617, il y a une nette diminution de l'orthographe *sainct*, changée pour *saint*, ce qui est peut-être un signe de la tendance d'unification et de simplification des graphies⁴³;
- g) l'emploi des majuscules n'est pas encore régulier : il varie selon les éditions et même à l'intérieur de chacune d'elles. Par exemple, dans chaque édition on trouve *sieur de Poutrincourt* et *Sieur de Poutrincourt*, *sain(c)te Croix* et *Sain(c)te Croix*. Cependant, l'usage de la majuscule dans les noms propres et les titres de profession tels *Medecin* ou *Apothicaire* est uniforme;
- h) le pluriel des mots en *-ent* se fait en *-ens* : *froment* ~ *fromens*, *different* ~ *differens*, *commandement* ~ *commandemens*, etc.

4.2.2 La syntaxe

- a) Le principal marqueur de la négation est *ne... point* (88 occurrences dans l'édition de 1617 pour les six chapitres examinés), bien qu'on trouve aussi *ne... pas* (25 occurrences dans la même édition) et *ne* seul (un très grand nombre d'occurrences estimé entre 100 et 150);
- b) la ponctuation est utilisée dans toute la portion analysée et de façon régulière, mais on note une augmentation du nombre de signes dans la troisième édition (1507 virgules pour l'édition de 1609, 1508 en 1611, 1607 en 1617). Cet accroissement est probablement dû aux ajouts textuels;
- c) le sujet impersonnel n'est pas obligatoirement exprimé. Son emploi « se généralise toutefois plus lentement devant les verbes et les locutions impersonnelles que l'on rencontre encore couramment sans pronom sujet jusqu'à la fin du siècle [...] »⁴⁴. En voici quelques exemples :

Vray est qu'en quelques endroits il y en a qui sont amis du temps, prennent leur avantage en la nécessité, comme a été remarqué au voyage de Laudonniere (1617,

⁴² *Ibid.*, pp. 17-18.

⁴³ Cf. C. M.-Nizia 2, p. 145.

⁴⁴ G. Gougenheim, p. 68.

886-887, 33-3); *Ses racines (dit-il) sont faites à mode de petits naveaux, & n'y a plante qui ait tant de racines que cette-ci* (1617, 931, 20-23); *Ce qui étoit l'adoration de laquelle est parlé en la version vulgaire de la Bible* (1617, 880, 17-18);

- d) la syntaxe est latinisante, et c'est dans la complexité des relations référentielles qu'on s'en rend le plus compte. Le sujet est parfois très éloigné du verbe, séparé de celui-ci par une subordonnée enchâssée; les antécédents subissent le même traitement. Par moments, il devient difficile de repérer les éléments constitutifs de la principale et ceux des subordonnées :

Or cette civilité [dont parle l'Evangile], regardoit le lavement des mains, [lequel nôtre Seigneur ne blame point] [[sinon entant qu'[[à faute de l'avoir gardé]]] ils en faisoient vn gros peché]] (1617, 875, 1-5).

L'influence humaniste en est vraisemblablement la cause : « Sous l'action des humanistes, on a assisté au XVI^e siècle à un grand développement, artificiel, de la proposition infinitive à sujet exprimé, par imitation du latin [...] »⁴⁵. Ces constructions artificielles excluent celles avec les verbes de perception (ex. : je vois mon frère arriver), avec le verbe *laisser* (ex. : elle laisse ses enfants manger du chocolat) et avec un pronom relatif sujet de l'infinitive (ex. : lui, que je croyais être mon ami!). Ces dernières tournures sont toujours en usage.

En la sainte Ecriture ie ne trouve sinon les corps de Saul & de ses fils avoir esté brulez apres leur deffaite, mais il n'est point dit qu'on ait donné au feu aucuns de leurs meubles (1611, 871, 11-14); *I'estimeroy cette coutume avoir été seulement entre les Payens, n'étoit que ie trouve en l'histoire de Iosephe, que Salomon avoit mis au sepulchre de David son pere plus de trois millions d'or, qui furent denichez treze cens ans après* (1617, 967, 30-31);

- e) l'omission du sujet dans les tournures personnelles est encore possible, bien que la présence du sujet tende à devenir obligatoire. Le pronom personnel peut être omis jusqu'au XVII^e siècle lorsque le verbe est coordonné⁴⁶ :

Dieu a beni nôtre travail, & nous a baillé de beaux fromens, segles, orges, avoines, pois, fèves, chauve [sic], navettes, & herbes de jardin : & ce si plantureusement que le segle estoit aussi haut que le plus grand homme que se puisse voir, & craignons que cette hauteur ne l'empechast de grener (1611, 832, 19-25); *Quand ils arrivoient*

⁴⁵ GALLIOT, Marcel, *Études d'ancien français, Moyen Age et XVI^e siècle, Licence – Capes – Agrégation*, Paris, Didier, 1967, p. 262.

⁴⁶ M. Galliot, p. 332.

chez nous, la salutation estoit Ho, ho, ho, & ainsi font ordinairement (1617, 876, 7-8); *ces grains pullulerent si abondamment qu'ilz s'étoufferent, & ne vindrent point à bonne fin* (1617, 924, 5-6);

- f) l'usage des déterminants n'était pas encore fixe un demi-siècle plus tôt :

« En 1550, l'article est loin d'être partout obligatoire et des variations, qui ne sont pas toujours significatives, gênent visiblement Meigret et Pillot dans leurs analyses. On sent des incertitudes dans la répartition de *de, du, de la*, etc... »⁴⁷

On peut encore en voir des traces. G. Gougenheim⁴⁸ et A. Haase⁴⁹ indiquent tous deux que l'emploi de l'article, défini et indéfini, demeure facultatif au XVI^e siècle devant les adjectifs et pronoms indéfinis (il tend à devenir obligatoire au XVII^e siècle selon A. Haase, même s'il est encore parfois omis). On trouve dans le texte de Lescarbot les deux usages:

car ilz n'ont autre marchandise (1617, 834, 6-7); *autres vivans de Tortues ont été dits Chelonophages* (1617, 837, 21-22); *ou qui ont d'autres scrupules* (1617, 839, 15-16); & *D'autres faisans vn chœur à-part, diront* (1617, 957, 19-20).

La construction moderne apparaît à la fin du XVII^e selon M. Galliot⁵⁰, mais C. M.-Nizia⁵¹ en a relevé des occurrences dans des textes en moyen français;

- g) l'accord en nombre des participes présents avec le sujet semble généralement appliqué :

Ammian Marcellin parlant de leur façon de vivre, dit que Scipion, Æmilian, Metellus, Trajan, & Adrian, se contentoient ordinairement des viandes de camp, sçavoir est de lard, fromage, & buvende (1617, 838, 4-7); *Voire (chose horrible) ilz leur baillent pour compagnes de couche les plus belles filles qu'ils ayent, leur mettans au col tant de licols qu'ils le veulent garder de lunes, & quand le temps est expiré ilz font du vin des susdits mil & racines, duquel ilz s'enivrent, appellans tous leurs amis* (1617, 841, 4-9);

- h) « La langue du XVI^e siècle place souvent devant le nom des adjectifs épithètes que nous sommes accoutumés de placer après. »⁵² Il s'agit d'un « souvenir de la syntaxe latine »

⁴⁷ J.-C. Chevalier, p. 235.

⁴⁸ Pp. 64, 65 et 88.

⁴⁹ HAASE, A., *Syntaxe française du XVI^e siècle*, nouvelle éd. traduite et remaniée par M. Obert, 5^e éd., Paris, Delagrave, 1965, pp. 120-123.

⁵⁰ M. Galliot, p. 339.

⁵¹ MARCHELLO-NIZIA 1, Christiane, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan, 1997, pp. 146-147.

⁵² G. Gougenheim, p. 256.

selon M. Galliot⁵³, bien que l'ordre inverse gagne en usage. Ce souvenir se traduit aussi par l'emploi du verbe *être* là où nous mettons aujourd'hui *il y a* :

Que dans les Mines est vn air épais, grossier, & infernal (1617, 938, 4-5).

4.2.3 La morphologie

- a) La 3^e personne du pluriel au passé simple des verbes *venir* et *prendre* sont en –*indrent*⁵⁴ :

ces grains pullulerent si abondamment qu'ilz s'étoufferent, & ne vindrent point à bonne fin (1617, 924, 5-7); *Ils ont cette charité mutuelle, laquelle a été ravie d'entre nous depuis que Mien & Tien prindrent naissance* (1617, 841, 24-26) ; *les Gaullois y prindrent si bien gout és voyages qu'ils y firent à main armée* (1617, 843, 6-7) ; *ilz prindrent grand plaisir de voir leur Dieu Anubis depeint au fond de leurs coupes, ce dit Pline* (1617, 845, 8-9);

- b) peut-être par analogie avec le verbe *prendre*, le subjonctif imparfait du verbe *venir* a une forme en –*inse*⁵⁵ :

En sorte que peu auparavant que Cesar y vinst (1617, 963, 24-25);

- c) on remarque deux formes pour le participe passé du verbe *prendre*, *prins* (1 seule occurrence) et *pris* (14 occurrences) :

Mais au Bresil celui qui aura plus prins de prisonniers (1617, 944, 17-18) ; *Puis celui qui a pris le prisonnier l'assomme avec vne massuë de bois* (1617, 841, 10-11);

- d) le futur du verbe *laisser* est en –*rr-* dans les trois éditions (*lairront*). « Cette forme [lairray], après la disparition de *laier*, a été captée par *laisser*, mais en est restée toujours isolée, et a succombé enfin pendant le XVII^e siècle devant la forme *laisseray*. »⁵⁶ Pour la période qu'il a étudiée (1350-1650), T. G. Fennell souligne la coexistence des deux formes du futur du verbe *laisser*, soit *lairray* et *laisseray*⁵⁷. Il en arrive à la conclusion suivante :

« Il est clair que la forme *lairray* est en recul progressif, surtout dans la langue littéraire : sans l'apport fourni à *lairray* par les textes populaires de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle, les

⁵³ P. 332.

⁵⁴ Cf. G. Gougenheim, p. 113.

⁵⁵ Cf. G. Gougenheim, p. 116.

⁵⁶ FENNELL, T. G., *La Morphologie du Futur en Moyen Français*, Publications romanes et françaises CXXXVI, Genève, Droz, 1975, p. 7.

⁵⁷ *Ibid.*, pp. 65-68 pour le détail des relevés et pour les références relatives au débat sur l'étymologie du verbe *laier*.

pourcentages n'auraient pas été si élevés. *Lairray* est donc devenu de plus en plus un phénomène de la langue populaire [...] »⁵⁸

Fait intéressant, O. Bloch et W. von Wartburg indiquent que les deux formes sont toujours en concurrence dans les parlers de la Wallonie, de la Lorraine et de la Franche-Comté⁵⁹. Le *Glossaire du moyen picard*⁶⁰ (GMP) a une entrée *lairons* 'laisserons' avec une attestation datée de 1793. Ces remarques laissent croire que le maintien du paradigme du futur en *lair-* pour le verbe *laisser* est un fait régional plutôt qu'un archaïsme. T. G. Fennell n'a relevé qu'un auteur ayant employé ce paradigme au début du XVII^e siècle, Corneille, qui l'a supprimé de son œuvre dans ses rééditions. La présence d'une forme *lair-* à l'écrit chez Lescarbot surprend en ce début de XVII^e siècle, conformément à l'étude de T. G. Fennell. Est-ce un trait dialectal? Possible, car B. Emont explique qu'une « tare » linguistique empêchait certains avocats picards de travailler à Paris, et il dit de Lescarbot que :

« Son origine, voire ses mœurs, provinciales, peu de relations chez les bourgeois de la Capitale, ne durent pas favoriser ses succès à Paris. Les avocats d'origine picarde qui plaidaient « *en la cour du Parlement* » trouvent peu de grâce auprès de l'auteur du *Dialogue des avocats* [P. Loisel] : seul un certain « De la Rue », contemporain de Lescarbot, est reconnu « du premier rang ». Mais de trois autres, originaires d'Amiens et de Senlis, « *Maîtres Germain, Gainard et Asselin* », il est dit qu'ils « *n'approchaient pas du bien dire de De la Rue, et sentaient plus le ramage de leur país combien qu'Asselin eus par adventure plus de lettres...* »⁶¹

Toutefois, il faudrait un corpus des XVI^e-XVII^e siècles plus large, plus riche en textes juridiques et picards, pour en tirer quelque conclusion;

- e) on remarque une très grande fréquence d'emploi du pronom relatif *lequel* dans les trois éditions de l'*Histoire de la Nouvelle-France*. La troisième édition en a cependant remplacé un certain nombre par des formes du pronom relatif moins lourdes, telle *qui*, *que*, *dont*.

5. Le lexique de l'*Histoire de la Nouvelle-France*

« Le lexique est la partie de la langue qui change le plus vite, infiniment plus vite que la syntaxe ou même la morphologie. Ainsi entre le *Petit Larousse* de 1949 et celui de 1960, près du quart des « entrées » ont

⁵⁸ *Ibid.*, p. 68.

⁵⁹ BLOCH, Oscar et VON WARTBURG, Walther, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF, 1932, 5^e éd., 1^{re} éd. « Quadrige », 2002, p. 359.

⁶⁰ DEBRIE, René, *Glossaire du moyen picard*, Amiens, Publications du Centre d'Etudes Picardes, 1984, p. 251.

⁶¹ B. Emont, p. 58.

changé (apparition, disparition, modifications). Ce phénomène est amplifié par le fait que les mots apparaissent tout d'un coup, mais disparaissent lentement. »⁶²

5.1 Catégories

Pour l'élaboration du lexique, j'ai d'abord effectué le repérage du vocabulaire susceptible de n'être pas compris ou d'être mal interprété par un lecteur moderne. Les vocables et syntagmes ont été ensuite regroupés dans six catégories pour mieux disposer les observations. Il n'a pas toujours été évident de classer les éléments d'un état de langue composite comme l'est le français préclassique. Certains termes tels *délicatesse* appartiennent à plus d'une catégorie. Pour savoir comment le classer, il a fallu établir une « hiérarchie » de ses caractéristiques : préfère-t-on souligner sa nouveauté, son origine ou ce qu'il représente par rapport à son époque? L'ordre hiérarchique suivant a été adopté : d'abord les concepts de la Renaissance, pour bien comprendre l'esprit du texte à l'étude. Suivent les néologismes, très représentatifs du français préclassique, les éléments venant des langues du Nouveau Monde et ceux tirés d'un pidgin basé sur le basque, pour mettre en relief l'apport de Marc Lescarbot dans ce dernier domaine. Ensuite viennent les termes et syntagmes archaisants et, enfin, les éléments linguistiques hérités de l'ancienne langue (ancien et moyen français). Chaque catégorie est définie et présentée avec ses principales sources documentaires et les problèmes qu'elle soulève, le cas échéant.

5.2 Problèmes

On a reproché à de nombreuses éditions de textes préclassiques de présenter des « [...] glossaires hâtivement confectionnés, comme des tâches subalternes, sans le minimum de rigueur philologique requise en la matière [...] »⁶³. C. Buridant⁶⁴ rappelle les défauts majeurs signalés entre autres par G. Roques⁶⁵ et J.-P. Chambon⁶⁶ :

- glossaires trop restreints et trop sélectifs;
- caractère partiel et incohérent de la lemmatisation;
- relevé non systématique des graphies;
- information grammaticale absente;
- information sémantique parfois inexistante, trop vague ou inadéquate;
- mots régionaux non répertoriés;

⁶² C. M.-Nizia 2, p. 127.

⁶³ BURIDANT, Claude, « Vers un glossaire des glossaires du français du seizième siècle » dans *Le français préclassique*, vol. 5, Paris, Didier-Érudition, 1996, p. 51.

⁶⁴ *Ibid.*, pp. 51-52.

⁶⁵ ROQUES, G. (1987) : Compte rendu des *Bigarrures du Seigneur des Accords* (éd. F. Goyet, Droz, 1986, TLF, 340), *Revue de Linguistique Romane*, 51, 298.

⁶⁶ CHAMBON, J.-P. (1994) : Compte rendu de Jean Bouchet, *La déploration de l'église militante*, éd. J. Britnell, Droz, Textes Littéraires Français, 1991, *Revue des Langues Romanes*, 98, 517-521.

- oubli de mots et sens.

Dans la mesure du possible, ces défauts seront évités; on veillera particulièrement à la cohérence et la précision de la présentation des entrées, à la présence des variantes graphiques et à la justesse de l'information sémantique. Les définitions ne sont pas originales : elles sont empruntées à la lexicographie, toujours en tenant compte du contexte.

5.3 Généralités

Dans tout le lexique, la distinction *conservé ~ disparu* (†) est faite à partir des dictionnaires unilingues modernes suivants : le *Nouveau Petit Robert*⁶⁷ (NPR), le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*⁶⁸ (GR), *Le Petit Larousse illustré*⁶⁹ (PL) et le *Trésor de la langue française informatisé*⁷⁰ (TLFi). Les vocables et syntagmes marqués « vieux » ou « rare » dans ces sources sont considérés disparus. Les éléments appartenant à la langue juridique sont précédés du symbole « ⚖ ».

Pour chaque catégorie, l'inventaire des éléments n'est pas complet : avec ses six chapitres totalisant quatre-vingt-huit pages, le corpus à l'étude est trop vaste pour être analysé dans sa totalité. L'objectif est, je le rappelle, de faire un pas dans l'inventoriation du lexique préclassique.

5.4 Concepts de la Renaissance

Les éléments présentés ici décrivent les attitudes sociales et la philosophie qui ont façonné et marqué la Renaissance et la vie de Lescarbot. Certains de ces vocables ont un sens spécifique à une époque ou un domaine et, hors de ces contextes, ils peuvent être mal interprétés. Ils sont regroupés en cinq sous-catégories : l'Humanisme, la vie morale, la médecine, le raffinement des mœurs et les perceptions sensorielles.

L'ouvrage de G. Matoré *Le vocabulaire et la société du XVI^e siècle* est la principale source documentaire. Il décrit bien les concepts, bien qu'il y manque parfois des définitions. Les paramètres dont il faut tenir compte sont clairement identifiés et appuyés par de nombreuses sources, historiques et actuelles. La présentation en champs sémantiques favorise la compréhension des concepts mais demande un fréquent retour à l'index des mots, très facile à utiliser.

⁶⁷ *Nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, version électronique, Paris, Le Robert, 2001.

⁶⁸ ROBERT, Paul, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, VII t., Paris, Le Robert, 1972.

⁶⁹ *Le Petit Larousse illustré*, 100^e éd., Paris, Larousse, 2004

⁷⁰ *Le Trésor de la Langue Française informatisé, Analyse et traitement informatisé de la langue française*, Centre National de la Recherche Scientifique, Université de Nancy 2 et Université Henri Poincaré Nancy 1, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, consulté le 8 juin 2007.

Le *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* d'E. Huguet⁷¹ (HUG) est un volumineux ouvrage consacré au français préclassique qui constitue une source indispensable à qui veut étudier cet état de langue, malgré les critiques dont il fait l'objet. On lui reproche une nomenclature lacunaire, choisie avec peu de rigueur⁷², l'imprécision de certaines définitions et la petitesse et le manque de cohérence du corpus à l'étude.

« Le parti-pris littéraire n'a pas été strictement respecté, puisque Huguet a cherché, dans d'autres textes qui n'avaient « ni valeur, ni notoriété » (p. V) la solution de ses problèmes. »⁷³

Enfin, les marques d'usage sont absentes⁷⁴. Ces raisons justifient le besoin criant d'un complément au HUG. Le fait que le HUG sorte des limites d'un corpus strictement littéraire m'a été en revanche très utile pour l'analyse d'un texte en prose.

La première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*⁷⁵ (Acad 1694) présente l'avantage d'être contemporaine de certains concepts et temporellement peu éloignée d'autres. Elle offre à cet égard des nuances sémantiques importantes à la compréhension des termes.

Bien que par définition il ne décrive pas le français préclassique, le *Dictionnaire du français classique*⁷⁶ (DFC) est très utile pour en analyser les termes et syntagmes : les deux états de langue ont beaucoup en commun. L'expérience lexicographique moderne de la maison Larousse est un atout.

5.4.1 Humanisme

Les grandes découvertes ont sérieusement ébranlé les croyances. On apprend qu'il existe des animaux étrangers au récit de l'Arche de Noé. Il se révèle qu'aucun pays n'est peuplé de monstres, mais d'hommes qui vivent en société et qui font rougir la chrétienté par leur respect et leurs valeurs. On s'indigne devant les massacres perpétrés par les Espagnols en Amérique. Ces constats suscitent une vive critique de la Bible et des sociétés chrétiennes.

⁷¹ HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, 7 t., Paris, Librairie ancienne Édouard Champion, 1925.

⁷² Seuls les mots disparus ou d'acception(s) différente(s) ont été traités, ce qui en fait une source incomplète et ne permet pas d'avoir un portrait réel de la langue de l'époque. Pour une présentation plus exhaustive de l'ouvrage, cf. MARGUIRON, Annie, « Le Huguet », dans BALDINGER, Kurt, *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, Strasbourg, Klincksieck, « Bibliothèque française et romane », 1974, pp. 143-149.

⁷³ A. Marguiron, p. 147.

⁷⁴ CHAMBON, Jean-Pierre et KORFANTY, Sylvie, « Autour du Huguet : pour un complément bibliographique » dans *Le français préclassique*, vol. 5, Paris, Didier-Érudition, 1996, p. 36.

⁷⁵ *Dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*, Paris, Jean Baptiste Coignard, 1694, consulté sur le site <http://portail.atilf.fr/dictionnaires/index.htm> le 8 juin 2007.

⁷⁶ DUBOIS, Jean, LAGANE, René et LEROND, Alain, *Dictionnaire du français classique*, Paris, Larousse, 1971.

LIGUES⁷⁷, n.f.pl. : *Nous ne sommes plus au temps des ligues & partialitez*

Acad 1694 : 'En France, on appelle particulièrement *La ligue*, Cette union de quelques Princes & de quelques villes, qui se fit sur la fin du dernier siecle sous pretexte de deffendre la Religion Catholique contre les Huguenots'.

DCVF⁷⁸, p. 616 : *la Ligue*, 1594.

NPR : Hist. *La Sainte Ligue, la Ligue* : 'confédération de Catholiques constituée pendant les guerres de Religion pour combattre les protestants'.

NATURE, n.f. : *C'a été aussi vne coutume fort ancienne & autorisée par la Nature de se baiser entre les amourettes ; quand ilz se mettent à colombiner & preparer la Nature à rendre les offrandes de l'amour sur l'autel de Cypris ; Pour ce qui est de la Justice ilz n'ont aucune loy divine, ni humaine, sinon celle que la Nature leur enseigne, qu'il ne faut point offenser autrui*

Matoré, p. 142 : *La Nature* est fondamentalement bonne ; on doit lui obéir. « [...] elle pousse les « gens liberes, bien nés, bien instruits [...] à faits vertueux » (*Garg.*, LVII ; cf. *Essais* I, 26, p. 166) ».

DCVF, p. 137 : 'principe admis dans le cadre de l'ordre naturel', nouveauté sémantique, 1535.

La notion de *Nature* est l'une des idées centrales de l'Humanisme. Elle permet à la société d'accepter les pulsions de l'individu, et c'est par elle que chaque individu découvre ses vices et vertus. Étroitement liée au concept de *raison*, la *Nature* laïcise le concept de *vertu* : il devient un attribut humain et non un idéal vers lequel tendre. Le zèle vertueux perd sa popularité au profit de la capacité d'éprouver du plaisir, qui est aussi dans la nature de l'être humain⁷⁹. Autrefois définie comme l'intermédiaire entre Dieu et les créatures, la *Nature* devient une notion autonome. Les êtres et les choses peuvent donc se définir soit en rapport avec Dieu, soit avec la *Nature* ; il faut obéir aux deux, qui se contredisent parfois.

⁷⁷ Il s'agit d'une référence aux ligues qui se sont formées en Europe à partir de 1495 (toutes appelées *Sainte Ligue*). Les deux premières, en 1495 et en 1511, ont été formées contre les rois français Charles VIII et Louis XII; la troisième fut formée par le roi François I^{er}. La dernière, qu'on nomme aussi la Sainte Union, fondée en 1576 et dirigée par le duc Henri de Guise, « [...] avait pour but avoué de défendre la religion catholique contre les hérétiques [...] ». Elle visait aussi à transférer la couronne à la maison de Guise. La formation de cette ligue eut pour conséquence de faire sombrer la France dans un état proche de la guerre civile. Henri IV mit un terme à cette guerre par la signature d'un accord en 1596. Cf. MOURRE, Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, 1978, nouvelle éd., 5 t., Paris, Larousse-Bordas, 1996, t. 3, pp. 3297-3299.

⁷⁸ KESSELRING, Wilhelm, *Dictionnaire chronologique du vocabulaire français : le XVI^e siècle*, Heidelberg, Carl Winter, 1981

⁷⁹ Cf. G. Matoré, pp. 83-87 pour la morale des Humanistes.

†PARTIALITEZ, n.f.pl. : *Nous ne sommes plus au temps des ligues & partialitez*

DFC, p. 405 : PARTIALITÉ, n.f. : 'division, faction'.

HUG, V, p. 650b-651a : PARTIALITÉ, n.f. : 'attachement à un parti ; parti', ex sens 2

« Si es premiers anciens philosophes n'eust eu tant d'ignorance, il n'y eust point eu tant de sectes et partialitez en chacune escolle » La Grise, tr. Guevara, 19 r°.

DELF, p. 465 : PARTIAL : [...] **partialité**, vers 1400 (Froissart), au pluriel, au sens de « faction », encore usité au XVIII^e [...]

SIECLE D'OR, n.m. : *Au surplus tous Sauvages vivent generalement & par tout en communauté : vie la plus parfaite & plus digne de l'homme (puis qu'il est vn animal sociable) vie de l'antique siecle d'or ; Mais en la Nouvelle France il faut ramener le siecle d'or, il faut renouveller les antiques Coronnes d'epics de blé, & faire que la premiere gloire soit celle que les anciens Romains appelloient Gloria adorea, gloire de froment*

Matoré, p. 206 : AAGE D'OR : l'une des divisions en quatre âges des Anciens, représentant la période initiale de l'Humanité, à laquelle est associée la vie des « Sauvages ».

La redéfinition de la société est accompagnée d'un regard sur le passé, toujours idéalisé. Ce regard sert lui-même de base aux nouveaux concepts et explique la perception humaniste des peuples nouvellement découverts. La nostalgie des origines se présente, chez Lescarbot comme chez d'autres auteurs, par le « recours obsessionnel à la *mythologie* » et par le genre pastoral⁸⁰.

VOLUPTÉ, n.f. : *La Temperance est vne autre vertu consistant en la Mediocrité és choses qui concernent la volupté du corps*

DCVF, p. 477 : VOLUPTUEUX : 'personne : qui recherche la satisfaction raffinée des sens', nouveauté sémantique, 1572.

Matoré, p. 84 : 'plaisir doux et naturel'.

NPR : Littér. 'Vif plaisir des sens, jouissance pleinement goûtée'.

5.4.2 Vie morale

« La vie morale du Moyen Age était fondée sur la dichotomie des *vertus* et des *pechés*. Elle se manifeste sous une forme doctrinale inchangée et même, chez les Protestants, par un

⁸⁰ *Ibid.*, pp. 20-22.

redoublement de rigueur et de zèle. »⁸¹ Le concept humaniste de *Nature* semble parfois interférer avec la morale traditionnelle, mais les principes qui découlent de cette pensée ne furent pas nécessairement observés par le peuple. Ils ont surtout été appliqués dans les milieux favorisés, dans la noblesse des villes. Les autres, Catholiques ou Calvinistes, ont continué de se guider à partir de la morale traditionnelle. Ce conservatisme explique la faible quantité de néologismes dans ce domaine : la plupart des mots viennent de l'ancienne langue (ancien et moyen français).

†AUMONER, v.t. : *ie trouverois plus beau d'aumoner telles choses aux vivans qui en ont besoin*
 RH⁸² 1, p. 258 : AUMONE : **aumôner**, v.t. 'faire l'aumône' (*eumoner*, 1133).
 Matoré, p. 82 : « Le stoïcisme chrétien [...] enjoint au Chrétien d'*aumosner* [...] »

AVARICE, n.f. : *La Liberalité est vne vertu autant loüable comme l'Avarice & la Prodigalité ses collateraux sont blamables; L'avarice des hommes a fait qu'on ne trouve point vn país bon s'il n'y a des Mines d'or ; Les premiers peuples, qui n'avoient point encore l'avarice enracinée au coeur, faisoient le même que noz Sauvages*

RH, I, p. 269 : AVARE : d'abord *averice* (1121), corrigé au XIII^e. « En ancien et moyen français, la référence est surtout religieuse. L'avarice est un péché capital avant d'être (XVI^e – XVII^e s.) un vice, une attitude sociale, enfin un comportement pathologique (XIX^e – XX^e s.) ».

Matoré, pp. 81-82 : « L'*avarice* s'oppose à la *charité* », la charité étant un devoir impératif, un don attendu.

†GENEROSITÉ, n.f. : *Mais ils ont vne generosité de mourir plutot que de tomber entre les mains de leurs ennemis*

DFC, p. 288 : GÉNÉROSITÉ, n.f. : 'noblesse de sentiments, magnanimité, bravoure',
 « Cette générosité surprenante qui vous fit risquer votre vie, pour dérober la mienne à la fureur des ondes » Mol., *Av.*, I, 1.

HUG, IV, p. 293a : 'noblesse morale ; courage'.

Acad, 1694 : 'Magnanimité, grandeur d'ame'.

Matoré, p. 151 : le mot conserve sa valeur étymologique de 'noblesse'.

NPR : Vx 'Qualité d'une âme fière, bien née; sentiment de l'honneur'.

⁸¹ *Ibid.*, p. 80.

⁸² *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction de Alain Rey, III t., éd. mise à jour, 2004, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1998.

LIBERALITÉ, n.f. : *La Liberalité est vne vertu autant louable comme l'Avarice & la Prodigalité ses collateraux sont blamables*

DFC, p. 337 : LIBÉRAL, adj. : 'généreux'.

TL⁸³, V, p. 395-396, l. 40-10 : 'Freigebigkeit' [générosité], « Et sachiez que liberalité et largesce, avarice et prodigalitez sont entor les petites choses mëennes; mais li mileu qui est en dignitez ou es hautes choses et grans, est apelez magnificence » *Brun. Lat.* 272.

Acad 1694 : 'Vertu par laquelle on est liberal (Qui aime à donner, qui se plaist à donner)'.

NPR : 'disposition à donner généreusement', Littér.

†MEDIOCRITÉ, n.f. : *Ayans ces choses à eux propres, ilz sont en la Mediocrité, qui est le siege de la Vertu; La Temperance est vne autre vertu consistant en la Mediocrité és choses qui concernent la volupté du corps*

DFC, p. 357 : 'condition moyenne, juste milieu'.

HUG, V, p. 192 : 'modération, juste mesure'.

DELF, p. 399 : MÉDIOCRE : 1495 ; **médiocrité**, 1314. Empr. des mots lat. *mediocris*, *mediocritas* (de *medius* « qui est au milieu »), qui signifiaient « modéré, modération, juste milieu »; n'ont pris un sens péjor. qu'en fr., vers le XVI^e s.; mais le sens du lat. est encore usuel au XVII^e s.

NPR : Vx 'modération, juste milieu'.

TEMPERANCE, n.f. : *La Temperance est vne autre vertu consistant en la Mediocrité és choses qui concernent la volupté du corps; Et pour ce qui est du corporel la temperance, ou intemperance, ne vient point à toutes choses qui pourroient être sujettes à noz sens, si ce n'est par accident*

HUG, VII, p. 201b : 'modération', « Je ne veulx icy comparer... la violence de Turnus à la temperance d'Eneas » *Amadis*, I, 14.

TL, X, p. 165, l. 9-12 : 'Mäßigung' [modération].

Acad 1694 : 'Vertu morale, qui regle, qui modere les passions & les appetits'.

NPR : Vieilli, Didact. 'Modération dans tous les plaisirs des sens'.

⁸³ TOBLER, Adolf, LOMMATZSCH, Erhard et CHRISTMANN, Hans Helmut, *Tobler-Lommatzsch : Altfranzösisches Wörterbuch*, XI t., Stuttgart, Franz-Steiner-Verlag, Wiesbaden, 1925-1995, éd. électronique conçue par Peter Blumenthal et Achim Stein, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2002.

5.4.3 Médecine

Définie comme « la pratique de la philosophie naturelle sur le corps humain », la médecine de l'époque n'a rien de la science d'aujourd'hui. Elle est de nature qualitative et dogmatique⁸⁴ : le corps et ses fonctions de même que l'âme sont expliqués au moyen de concepts et de chiffres symboliques. C'est un domaine où coexistent un grand nombre de termes populaires et savants. Beaucoup d'ouvrages sur le sujet ont été publiés en français à l'époque afin de véhiculer les remèdes des maladies au plus large public possible, vu les conditions d'hygiène souvent mauvaises.

Il existe au XVI^e siècle une théorie appelée la *théorie humorale*, développée par le célèbre médecin de l'Antiquité, Galien. Cette théorie, qui mêle physiologie et psychologie, « estimait que les quatre humeurs du corps (*sang, phlegme* ou *pituite, bile jaune* ou *cholere, bile noire* ou *melancolie*) étaient susceptibles d'Altérations entraînant des troubles corporels ou mentaux [...] ». On attribuait à chaque humeur un rôle qui permettait « de distinguer quatre *temperaments* : *bilieux* (ou *colere*), *sanguin, lymphatique* et *nerveux* [...] ». Le *temperament* constituait en l'équilibre, la mesure, ou le mélange des quatre qualités *chaud, froid, sec* et *humide*; la hiérarchie de chaque *temperament* conditionnait enfin la vie quotidienne, par exemple l'alimentation⁸⁵.

BILIEUX, adj.m. : Il attenne la pituite, il repurge l'humeur **bilieux** par les vrines, & de sa plaisante odeur & substance alaigne rejouit l'ame, & donne force au corps

DFC, p. 62 : BILE : 'colère'.

DELF, p. 71 : BILE : 1539; **bilieux**, 1537. Empr. du lat. *bilis, biliosus* [...]

DCVF, p. 144 : 1537, terme de médecine.

CHALEUR, n.f. : *Les Sauvages qui n'ont point l'vsage du vin, ni des epices, ont trouvé vn autre moyen d'échauffer cet estomach, & aucunement corrompre tant de crudités provenantes du poisson qu'ilz mangent, léquelles autrement éteindroient la chaleur naturelle*

TL, II, p. 187-188, l. 32- et p.-ê. 12-18 : CHALOR, n.f. : 'Wärme' [chaleur].

Acad 1694 : 'Qualité de ce qui est chaud. *Chaleur naturelle. cela esteint la chaleur naturelle*'.

⁸⁴ *Ibid.*, pp. 41-54 pour les grands principes et la pratique.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 74.

LLS⁸⁶, p. 42 : CHALEUR : ‘l’une des quatre qualités premières’, ‘chaleur naturelle, qualité innée du corps humain’.

NPR : NATUREL : ‘relatif aux fonctions de la vie’.

†ESQUINE, n.f. : *Sur tout est excellente cette province au rapport du bois de l'Esquine tres-singulier pour les diettes*

Godefroy⁸⁷, III, p. 395 : *eschuine* : ‘sorte de bois’.

FEW⁸⁸, XX, p. 101a : *china* : mfr. nfr. *bois d'esquine* ‘smilax china, esp. de salsepareille’, *esquine* (Paré; 1569, Hu; seit Pommet 1694).

DCVF, p. 395 : 1560.

TLFi : Bot., vx. ‘Plante de la famille des Liliacées, dont la racine est utilisée comme sudorifique’. prob. altération mal expliquée de China « Chine », primitivement prononcé avec k- initial, cette plante étant originaire de Chine (FEW t. 20, pp. 101-102).

Matoré, p. 51 : composante d’un nouveau remède contre la syphilis.

GUAYAC, n.m. : *Item vne espece de Guayac qu'ilz nomment Hiuourá, duquel ilz se servent pour guerir vne maladie entre eux appelée Pians aussi dangereuse que la Verole*

DELF, p. 284 : GAÏAC : 1532 (Rab.). Empr. de l’esp. *guayaco*, empr. lui-même de l’arouak [...]

DCVF, p. 113 : (bot.; pharm.), de la langue amérindienne taïno via l’espagnol, 1532.

NPR : GAÏAC, n. m. : 1534; esp. *guayaco*, mot d’Haïti : Bot. ‘Arbre (zygophyllacées) d’Amérique centrale et des Antilles, à fleurs bleues ornementales, à feuilles persistantes, à bois dur, compact et résineux’.

Matoré, p. 51 : composante d’un nouveau remède contre la syphilis.

†HUMEUR, n.m. : *Il attenne la pituite, il repurge l'humeur bilieux par les vrines*

DFC, p. 307 : HUMEUR, n.f. : ‘substance liquide qui entre dans la composition des corps animaux’.

⁸⁶ JACQUART, Danièle et Claude THOMASSET, *Lexique de la langue scientifique (Astrologie, Mathématiques, Médecine...)*, CNRS, Klincksieck, 1997.

⁸⁷ GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg, 10 t., 1881-1902.

⁸⁸ WARTBURG, Walther von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, éd. remaniée, 25 t., Basel, Zbinden Druck und Verlag AG, 1955-1973.

HUG, IV, p. 522-523 : HUMEUR 2, n.f. et n.m. : 'liquides contenus dans les corps organisés', « Comme de quatre humeurs le corps est composé, Et comme en quatre parts le monde est divisé » Du Bellay, *Ample discours au Roy*.

TL, XI, p. 44, l. 13-46 : UMOR, n.f. et n.m. : '*Flüssigkeit, Nässe*' [liquide, humidité], « Chescun houme... ad quatre humours..., ceo est a saver : la une est chaude et l'autre est freide, la terce est secche, la quarte est moiste » *Cod. Digby* 86, 4.

†HUMIDITEZ, n.f.pl. : *ilz la font sortir par le nez, & en passant par les conduits de la respiration le cerveau en est rechauffé, & les humiditez d'iceluy chassées*

TL, XI, p. 43, l. 34 : UMIDITÉ, n.f. : '*Feuchtigkeit*' [humidité].

FEW, IV, 510b : *humidus* : humidité, nfr. pl. 'humeurs du corps humain'.

PIANS, n.m. : *Item vne espece de Guayac qu'ilz nomment Hiuouraté, duquel ilz se servent pour guerir vne maladie entre eux appelée Pians aussi dangereuse que la Verole*

DCVF, p. 489 : emprunt du tupi, via le portugais, 1575.

Matoré, p. 48 : *pian* serait une maladie de peau fréquente au XVI^e siècle, imputable au manque d'hygiène et à la promiscuité; l'origine de cette maladie n'est toutefois pas indiquée.

NPR : PIAN, n.m. : pians 1558; tupi pia(n); Méd. 'Maladie infectieuse chronique non vénérienne des pays tropicaux, provoquée par un tréponème'.

†PITUITE, n.f. : *Il attenne la pituite, il repurge l'humeur bilieux par les vrines*

DCVF, p. 199 : nouveau terme savant, 1541. P. 405, 'une des quatre humeurs', nouveauté sémantique, 1560.

Acad 1694 : 'phlegme, l'une des quatre humeurs, qui selon l'opinion commune composent la masse du sang de l'animal, & est froide & humide'.

NPR : méd. anc. 'flegme'. FLEGME : Méd. anc. 'Lymphé (une des quatre humeurs)'.

5.4.4 Raffinement des mœurs

Les concepts qui composent cette sous-catégorie sont inspirés ou importés d'Italie. À bien des égards, par exemple l'architecture ou les arts de la table (les Italiens apportent en France l'usage de la fourchette), la culture italienne montre un raffinement que les Français imiteront ou

adapteront. La réforme du comportement social prend le nom de *civilité*, le raffinement des goûts et du jugement celui de *délicatesse*.

CIVILITÉ, n.f. : *Or cette civilité dont parle l'Évangile, regardoit le lavement des mains; Les Payens avoient encore vne civilité de saluër ceux qui éternuoient ; disans seulement Zin, Zin, à la rencontre, qui ne signifie rien : ains est vn mot de civilité*

DELF, p. 135, CIVIL : [...] **civilité**, XIV^e (Oresme). Empr. du lat. *civilis*, en tous ses sens, et du dér. *civilitas* « affabilité » [...].

Matoré, pp. 147-148 : cette notion intègre la courtoisie médiévale (qui se manifeste par une langue très codée) et la politesse. L'attitude, les gestes et le langage sont adaptés à la qualité de l'interlocuteur et les convenances se resserrent.

NPR : Vieilli 'observation des convenances, des bonnes manières en usage dans un groupe social'. Au plur., vieilli 'démonstration de politesse'.

DELICATESSE, n.f. : *Car ilz n'avoient pas tant de délicatesse que nôtre nation*

DFC, p. 153 : 'raffinement'.

DELF, p. 184 : DÉLICAT : [...] **délicatesse**, 1539, peut-être d'après l'it. *delicatezza* [...]

DCVF, p. 181 : nouveau terme, 1539. P. 513 : 'raffinement excessif; goût du luxe; affectation de qn', nouveauté sémantique, 1580.

GR, II, p. 90 : 'aptitude à sentir, à juger finement', « L'un n'avait en l'esprit nulle délicatesse; » La Font., *Fab.*, VII, 5.

Matoré, p. 65 : « À côté de cette élégance tapageuse se manifestent des tendances d'origine italienne accordant la priorité à ce que nous appelons « la distinction » ['élégance dans les manières, le langage et la tenue', PL p. 373]; des termes affectifs comme *grace*, *cointise*, *delicatesse* (italianisme introduit en 1535), *delicat* et *delicatement* expriment cette notion [...] ».

†GALANTISE, n.f. : *Et pour montrer la galantise de nosdits Sauvages, ilz ne marchandent point volontiers, & se contentent de ce qu'on leur baille honnetement*

HUG, IV, p. 253b : 'grâce, élégance'.

FEW, XVII, p. 475b : WALA : **galantise**, 'politesse, courtoisie, ce qui est élégant, beau, spirituel' (Montaigne entre autres).

RH, II, p. 1544 : GALANT : *galantise* daterait de la première moitié du XVI^e siècle.

TLFi : ‘Vieilli. Caractère d'une personne ou d'une chose galante (cf. galant I C), élégante, raffinée, délicate’.

5.4.5 Perceptions sensorielles

Le vocabulaire relatif à chacun des cinq sens ne s’est pas développé en même temps. Celui de la vue l’était déjà fortement puisqu’il s’agit d’un sens essentiel à la description du monde environnant et, par extension, à la survie. Avec la découverte de nouveaux peuples viennent de nouveaux aliments, odeurs, textures, langues, objets que les auteurs de récits s’efforcent de décrire. En ce qui concerne la vue, les mots existaient déjà. Les champs sémantiques du goût, de l’odorat, du toucher et de l’ouïe s’élargissent à partir du XVI^e siècle, surtout dans les textes en prose (et probablement dans les récits des explorateurs). « Le Moyen Age a vu avec les yeux de l’esprit, le XVI^e a vu avec les yeux du corps. »⁸⁹

5.4.5.1 Goût

Les chapitres sélectionnés pour l’analyse lexicale font principalement appel au sens du goût. L’intégration au corpus du chapitre sur la *Tabagie* (ou festins) y est pour quelque chose; il s’agit toutefois d’un choix personnel qui ne reflète pas nécessairement l’ensemble de l’œuvre de Lescarbot. Il en ressort que l’inventaire des termes n’était pas suffisant pour décrire les nouvelles expériences gustatives aux XVI^e – début XVII^e siècles.

ASSAISONNEMENT, n.m. : *Il semblera à plusieurs que noz Sauvages vivent pauvrement de n'avoir aucun assaisonnement en ce peu de mets que i'ay dit*

DChronF XVII^e 1⁹⁰, p. 148 : culin., ‘ce qui assaisonne’, 1606.

BUVENDE : *dit que Scipion, [...] se contentoient ordinairement des viandes de camp, sçavoir est de lard, fromage, & buvende*

FEW, I, pp. 348b-349a : BIBERE : issu du gérondif latin *bibenda* ‘boisson’, *buvande* (mfr. et nfr.) / *beuvande* (frcomt.) signifie ‘boisson légère, piquette’ depuis 1564.

GR, I, p. 586 : BUVANDE, n.f. : (1564) *Régional*. ‘boisson légère; sorte de piquette’.

⁸⁹ G. Matoré, p. 31.

⁹⁰ KESSELRING, Wilhelm, *Dictionnaire chronologique de la langue française : le XVII^e siècle, tome I : 1601-1606*, Heidelberg, Carl Winter, 1989.

†CARBONNADE, n.f. : *Puis celui qui a pris le prisonnier l'assomme avec vne massuë de bois, & le divise par pieces, & en font des carbonnades*

HUG, II, p. 94a : 'morceau de viande grillée'.

TL, II, p. 257-258, l. 35-6 : CHARBONEE, n.f. : 'geröstetes Fleisch' [viande grillée], « se nos ëusson Charbonee d'un cras bacon, ...nos en bëussion molt mielz » *Barb. u. M. I*, 261, 580.

DCVF, p. 123 : (culin.), de l'italien, 1534.

NPR : Vx 'manière de griller la viande sur des charbons; la viande ainsi apprêtée'.

COTIGNAC, n.m. : *& dans les prairies tout du long de l'Hiver il y a certains petits fruits comme des pommelettes, colorez de rouge, déquels nous faisons du cotignac pour le dessert*

HUG, II, p. 571b : COTIGNAT, n.m. : 'cotignac, confiture de coings', « Force boites de dragees et de confitures seches, et de codignac, et d'autres petits menus fatras qu'on fait de sucre » Guill. Bouchet, 4^e *Seree*, I, 134.

TL, II, p. 957, l. 39-44 : COUDOIGNAC, n.m. : 'eingemachte Quitte' [coings en conserve].

DCVF, p. 88 : (culin.) 1530, de l'ancien occitan *coudoignac*.

Matoré, p. 60 : 'confiture [au sens d'«aliment conservé»] originaire du Midi'.

†MORDICANT, adj. : *ayans cela de commun avec beaucoup d'autres nations qu'ils aiment ce qui est mordicant ; Et d'autant que cela ha vn gout mordicant*

HUG, V, p. 332b : (H.D.T. 1608), 1549 « La vertu des choses mordicantes, ou mordantes et piquantes » Du Moulin, tr. Roquetaillade, p. 90. MORDICATION, n.f. : 'caractère de ce qui est mordant, corrosif'.

FEW, VI 3, p. 130a : *mordicare* : *mordicant* 'âcre (au goût)' (1545, Guérout, Hist. des plantes 51 [...]), présence des formes *mordificar*, *mordicatiu* en ancien provençal.

Acad 1694 : 'acre, picotant, corrosif'.

TLFi : Vx. 'Qui est âcre et provoque un picotement'. 1539 «irritant, corrosif».

†POINTE, n.f. : *Noz Sauvages Canadiens, Souriquois, [...] n'ont que le Petun, duquel nous avons parlé pour se rechauffer l'estomach & donner quelque pointe à la bouche*

FEW, IX, p. 575a : *puncta* : *pointe* 'saveur piquante et agréable' (1633-Trév 1771).

DCVF, p. 466 : 'petite quantité d'un condiment', nouveauté sémantique, 1570.

Acad, 1694 : 'se dit encore en parlant du vin, & signifie Une certaine saveur piquante & agreable'.

NPR : 'Petite quantité d'une chose piquante ou forte'.

Il y a une certaine imprécision dans les définitions que donnent les dictionnaires. Le sens 'saveur piquante et agréable' du FEW est celui qui convient le mieux à l'extrait, car il n'y est pas question d'un condiment. La première attestation de ce sens serait alors antérieure à celle relevée par le FEW (le mot paraît dans l'édition de 1609 de l'*Histoire de la Nouvelle-France*). Une étude des emplois de ce mot permettrait de déterminer si le contexte est uniquement limité au vin comme l'indique le dictionnaire de l'Académie.

†SUCRIN, adj. : *Le roseau & le blé pris en leur verdure, ont le gout sucrin*

HUG, VII, p. 109 : 'sucré', « Je ne vy jamais telle abondance de bons fruicts, grosses pavies, auberges, muscats, pommes, poires, pesches, melons les plus sucrons que j'aye jamais mangé » Pasquier, *Lettres*, XIV, 7. *Roseau sucrin* 'canne à sucre'.

DCVF, p. 344 : 1554.

Acad 1694 : 'Qui a le goust de sucre', Il ne se dit guère que dans cette phrase. *Melon sucrin*.

TRAITER, v.t. : *Après donc avoir marié noz Sauvages il faut appreter le diner, & les traiter à leur mode ; Et faut noter que celui qui traite les autres, ne dine point, ains sert la compagnie comme ici bien souvent nos Epousés*

DFC, p. 542 : *traiter en chair* 'donner à manger de la viande (on dit encore parfois auj. *traiter qqn* [avec souvent un adv. de manière], « lui donner un repas »)'.
 DCVF p. 176, nouveauté sémantique 'convier à un repas', 1538.

NPR : (1531) Littér. 'Convier ou recevoir à sa table'.

5.4.5.2 *Toucher*

CARESSES, n.f.pl. : *Quant aux caresses qu'ilz se font les vns aux autres arrivans de loin*

DFC, p. 83 : 'démonstrations de sympathie, de bienveillance'.

HUG, II, p. 99a : 'démonstration d'affection, de bienveillance'.

NPR : Vieilli 'manifestation physique de la tendresse'.

5.4.5.3 *Vue*

Selon G. Matoré, le XVI^e siècle n'a pas développé beaucoup de nouveaux termes rattachés au sens de la vue. Son étude a surtout porté sur les œuvres en vers, et non la prose. Le peu de termes présentés ici s'explique par le choix des chapitres et des mots analysés. Les livres de *l'Histoire de la Nouvelle-France* qui résument les récits des premiers explorateurs sont probablement plus riches à cet égard. Quant au vocabulaire de ce champ sémantique, il vient possiblement de l'ancienne langue (ancien et moyen français) et il est souvent encore compris ou en usage, ce qui en a limité la sélection.

GRAND(E), adj. m. et f. : *& ce si plantureusement que le segle étoit aussi haut que le plus grand homme que se puisse voir; C'est vne plante de la forme, mais plus grande que* *Consolida major* DCVF, p. 126 : 'd'une taille élevée; quant à la hauteur : mâts, tours', nouveauté sémantique, 1534.

FOSSES, n.f.pl. : *Ce que font entre les Indiens Occidentaux, les Bresiliens, léquels mettent leurs morts dans des fosses creusées en forme de tonneau*

DCVF, p. 91 : (pour les morts), nouveauté sémantique, 1530.

5.4.5.4 *Odorat*

PARFUMS, n.m.pl. : *& à ce que l'odorat recherche par des artifices, comme au boire & manger, aux parfums, à l'acte Venerien*

DCVF, p. 80 : 'substance odorante; produit', 1528 (le substantif *perfum* existant en occitan en 1397).

DELF, p. 463 : PARFUMER [...] **parfum**, 1528 [...]

Matoré, p. 37 : « L'odorat [...] est pourtant assez fréquemment évoqué au XVI^e s. où le goût des parfums se répand. »

†UNGUENTS, n.m.pl. : *Puis ayans lavé & oint le corps, on jettoit sur le bucher tous ses vêtements, de l'encens, des viandes, de l'huile, du vin, du miel, des fueilles, des fleurs, des violettes, des roses, des vnguents de bonne senteur*

DELF, p. 445 : ONGUENT : au sens de « parfum », 1512, conservé jusqu'au milieu du XVII^e s.

HUG, VII, p. 380a : 'parfum', « Las, tire moy après toy, Dieu treshault, Et que d'icy là ne face qu'un sault; Et en sentant la tressuave odeur De tes unguens, courons en grand roideur » M. de Navarre, *Marg., Nativité* (II, 31).

DCVF, p. 68 : 'parfum', nouveauté sémantique, 1524.

NPR : ONGUENT : XIIIe; lat. *unguens, entis*, Vx 'Parfum, baume'.

5.5 Les néologismes

« Chaque objet pensé par nous dispose d'une frange, c'est-à-dire d'un espace mental extérieur à sa représentation objective : pour la femme d'un pendu, la corde n'est pas l'objet que définit le dictionnaire. »⁹¹

La langue préclassique renferme une proportion importante du vocabulaire actuel. Un assez grand nombre de celui-ci vient du fait que le XVI^e siècle et la première moitié du XVII^e siècle (*grosso modo*) ont été très productifs en ce qui concerne la néologie. Les multiples changements apportés par la Renaissance ont laissé ainsi leur trace : nouvelles techniques, nouvelles cultures, nouvelle philosophie.

Il y a une très grande liberté dans la création des termes au XVI^e siècle : « [...] la perfection de la langue se mesure à l'étendue de son vocabulaire »⁹² et sa richesse réside dans la « fertilité de diction, synonymes et locutions diversifiées »⁹³. On peut donc facilement trouver deux ou trois formes différentes d'un mot qui se traduit par une seule forme en français actuel. Par exemple, les noms *ressouvenir* 'souvenir d'un fait ancien' (DFC, p. 484) et *ressouvenance* 'souvenir, mémoire' (HUG, VI, p. 551b), pour lesquels un locuteur d'aujourd'hui peut difficilement savoir s'il y a une différence sémantique. G. Matoré parle d'« ivresse verbale », de « goût des énumérations » et de « vocabulaire pléthorique »⁹⁴.

On trouvera beaucoup de termes relatifs à la découverte du monde (noms de peuples, de pays, de langues) et, majoritairement, des nouveautés sémantiques. Ces dernières sont plus difficiles à détecter car souvent, au lieu de dénoter une nouvelle réalité physique, elles font appel à la nouvelle perception du monde qui vient avec la Renaissance. De cette perception élargie sont issus beaucoup de sens figurés.

La liberté dans la création lexicale peut obscurcir le portrait linguistique réel, surtout en cette période où les auteurs aiment jouer avec les mots et où leurs écrits sont diffusés à une plus grande échelle grâce à l'imprimerie. On peut penser que la confusion sera moindre dans un texte

⁹¹ G. Matoré, p. 24.

⁹² M. Huchon, p. 63.

⁹³ *Ibid.*, citation de Gruget, un traducteur du XVI^e siècle.

⁹⁴ G. Matoré, pp. 180 et 327.

en prose, mais comme l'auteur de l'*Histoire de la Nouvelle-France* est un avocat, il faut tenir compte de l'influence de sa profession dans ses choix lexicaux et stylistiques. Le style parfois « plaidoyer » de Marc Lescarbot pourrait très bien contenir des éléments qui ne reflètent pas la langue générale ou des tournures un peu fleuries menant à une interprétation erronée.

Il n'y a pas de certitude absolue concernant le moment de l'apparition d'un mot ou d'un sens dans la langue : il n'y a que des attestations de leur emploi. Il est donc possible que certains mots, classés dans cette section sur les néologismes, soient apparus plus tôt dans l'histoire de la langue française.

« On peut se demander comment, à partir d'un fonds donné, on peut 'créer' des mots nouveaux. Les procédés sont bien repérés, et on les voit à l'œuvre à toutes les époques. On innove par emprunt à d'autres langues, ou en calquant des mots étrangers; en modifiant ou en enrichissant la signification d'un mot [...]; également en créant véritablement des termes nouveaux, mais le plus souvent par dérivation et composition à partir de mots existants, et suivant des règles précises; parfois par troncation; enfin, en créant des lexiques parallèles construits suivant une grammaire précise [...] dont la durée est généralement brève, mais dont parfois quelques termes restent définitivement dans la langue [...] »⁹⁵

Pour détecter les néologismes, notamment sémantiques, le *Dictionnaire chronologique du vocabulaire français* (DCVF) et le *Dictionnaire chronologique de la langue française : le XVII^e siècle, tome I : 1601-1606* (DChronF XVII^e 1) de W. Kesselring sont des outils essentiels. Ils présentent les néologismes par année et par ordre alphabétique. Il est donc facile de s'y retrouver. W. Kesselring a fait un dépouillement minutieux des textes publiés à chaque année et des dictionnaires modernes (dont le FEW, le Huguet et le Godefroy) et d'époque (le dictionnaire d'A. Oudin, les ouvrages de Palsgrave et Cotgrave, etc.). Les marques de domaine, la langue ou le dialecte d'origine (s'il y a lieu), le sens, le radical et les sources sont indiqués clairement. La préface du DChronF XVII^e 1 précise que les néologismes présentés sont vivants aujourd'hui. Rappelons toutefois que dans le présent mémoire, cet aspect (conservés ~ disparus) est déterminé par la présentation dans les dictionnaires unilingues français actuels.

Le *Dictionnaire étymologique de la langue française* (DELF) est précis et facile d'emploi. Il contient une quantité étonnante de renseignements portant principalement sur l'apparition des mots dans la langue, et non des sens, ce qui renvoie à la consultation du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW), qui est un ouvrage fondamental dans l'étude diachronique de la langue française.

⁹⁵ C. M.-Nizia 2, p. 131.

5.5.1 Néologismes sémantiques

La productivité de ce procédé néologique est imputable à la mobilité du « courant de conscience »⁹⁶ humaniste de la Renaissance marqué par la « découverte » de l'opinion, de l'individu et une subjectivité exacerbée. Libérée de sens critique, cette exaltation mène à une nouvelle perception des objets et des relations et elle aboutit à la création de sens figurés ou nouveaux. C'est sans conteste la sous-catégorie qui contient le plus de termes; un coup d'œil aux ouvrages de W. Kesselring confirmera que les néologismes sémantiques sont de loin les plus nombreux. Les sens figurés et nouveaux sens sont regroupés ici : leur différenciation demanderait une étude beaucoup plus poussée, car ce sont des changements lexicaux profonds.

COMMANDER, v.i. : *Ce qu'étant, c'est à faire à l'homme à sçavoir commander à son appetit*
DCVF, p. 432 : 'contrôler', 1564.

DEBOUT, adv. : *Mon amour, mon amour : Visage riant, oeil de splendeur : iambe legere, & beau danseur : le mien vaillant, le mien éveillé : matin debout, fort tard au lict*

DELFL, p. 84 : BOUTER : [...] **debout**, XII^e (en a. fr. « bout à bout » ; sens moderne 1530) [...]

DCVF, p. 150 : 'sur les pieds ; dressé sur les pattes de derrière', 1538.

DEFERER, v.t. : & *l'Empereur Iustinian en ses Ordonnances leur defend d'accepter l'arbitrage qui leur auroit été deféré*

DFC, p. 149 : 'conferer, accorder'.

DCVF, p. 280 : 'accorder qc. à qn.', 1550.

GR, II, p. 65 : Dr. *Déférer une succession* à 'déclarer qu'elle doit revenir à...'

ENLEVER, v.t. : *Et quand le sieur de Poutrincourt fit vengeance du forfait des Armouchiquois, il y en eut qui se firent tailler en pieces plutot que de se laisser emporter : ou si par force on les enleve ilz se lairront mourir de faim, ou se tueront. Mémes quant aux corps morts ilz ne veulent point qu'ilz demeurent en la possession des ennemis, & au peril de la vie ilz les recueillent & enlevent : ce que Tacite temoigne des anciens Allemans, & a été chose coutumiere à toute nation genereuse*

DCVF, p. 152 : 'ravir qn. à qn. par la ruse / par la force', 1538.

⁹⁶ G. Matoré, p. 24.

†ENVELOPPÉS, part.p.m.pl. : *Se voyans ainsi enveloppés ilz font des sorties pour evader, & se liberer de prison*

FEW, III, p. 398b *faluppa* : *envelopper* nfr. 'entourer de manière à ne pas laisser d'issue (p. ex. une armée)' (seit Mon I 1636).

DCVF, p. 284 : 'entourer un groupe, une personne', 1550.

NPR : (1636) Milit. Rare 'Environner de toutes parts de manière à ne pas laisser d'issue'.

†EXCITER, v.t. : *Ilz sont excités à bien faire par l'honneur*

TL, III, p. 909, l. 27-38 : ESCITER, v.t. : '*jem. antreiben*' [pousser qqn à].

DCVF, p. 285 : 'encourager qn. à faire qc.', 1550.

NPR : *exciter* à. Vx 'Inciter à; donner le désir ou la volonté de'.

†FOUDROYER, v.i. : *Et la parole de Dieu qui foudroye, dit : Maudit celui qui n'honore son pere & sa mere, & tout le peuple dira, Amen*

TL, III, p. 2180, l. 23-30 : FOUEROIER, v.t. '*erschlagen*' [abattre, lancer des foudres].

DCVF, p. 197 : v.i., 'lancer la foudre', 1539.

GARNIS, part.p.m.pl. : *quarante anneaux d'or garnis de pierreries*

DCVF, p. 92 : (par des ornements), 1530.

GENERALEMENT, adv. : *Au surplus tous Sauvages vivent generalement & par tout en communauté*

DCVF, p. 154 : 'dans la plupart des cas', 1538.

GUERIR, v.t. : *Item vne espee de Guayac qu'ilz nomment Hiuouraé, duquel ilz se servent pour guerir vne maladie entre eux appelée Pians aussi dangereuse que la Verole*

DCVF, p. 155 : 'faire cesser une maladie', 1538.

INJURE, n.f. : *& là ilz sont en telle assurance que (comme s'ils étoient sacrez) nul ne leur oseroit faire injure ; comme ie vi étant à la riviere Saint-Iehan, dont i'ay parlé ci-dessus, qu'ils appelloient Chevalier, jeune Marchant de Saint-Malo, Mercateria, qui est mot d'injure entre eux emprunté des Basques, signifiant comme vn racque-de-naze*

DCVF, p. 136 : 'façon d'agir : outrage ; propos offensants', 1535.

NPR : Vieilli 'Offense grave et délibérée'.

☞ JUSTIFIER, v.t. : *Car si vn mauvais enfant bailloit au tronc ce qui appartenoit à son pere, ou à sa mere, ilz le iustificioient (pour tirer ce profit) contre le commandement de Dieu*

DCVF, p. 437 : 'rendre conforme à la justice', 1564.

NPR : (1564) Rare 'Rendre juste, conforme à la justice'.

LABOURAGE, n.m. : *Noz Sauvages font aussi grand labourage de Petun, chose tres-precieuse entr'eux*

DELF, p. 357 : LABOURER : [...] **labourage**, vers 1200, a eu aussi le sens de travail (en général) jusqu'au XVI^e s. : « Par excellence ce mot de labourage a esté donné à la culture des bleds, encores qu'il soit communiqué à tout autre travail », O. de Serres [...] FEW, V, p. 105b : *laborare* : *labourage* mfr. nfr. 'action de labourer la terre' (seit PalsGR, 1530).

DCVF, p. 94 : 'action de retourner la terre', 1530. P. 634 : 'travail de la terre', 1595.

MILLE, adj. : *ce n'a point aussi été ce cuisinier qui fit vn festin à l'Imperiale tout de chair de porc deguisée en mille sortes ; Et l'histoire des Floridiens dit qu'à l'extremité ilz mangent mille vilenies, jusques à avaller des charbons, & mettre de la terre dans leur bouillie ; Car ilz n'avoient pas tant de delicatesse que nôtre nation, laquelle Cesar dit avoir eu l'vsage de mille choses par le moyen des navigations de mer*

DCVF, p. 160 : 'un grand nombre', 1538.

NAVETTE, n.f. : *Dieu a beni nôtre travail, & nous à baillé de beaux fromens, segles, orges, avoines, pois, fèves, chanve, navettes, & herbes de jardin; il me souvient avoir ouï dudit Poutrincourt qu'il avoit fait essay de la vertu de la gomme des sapins du Port Royal, & de l'huile de navette sur vn garson fort mangé de la mauvaise tigne, & qu'il en étoit gueri*

TL, VI, p. 535, l. 6-10 : NAVETE 2, n.f. : 'Raps' [colza].

DCVF, p. 681 : 'plante voisine du colza', 1600.

NPR : 'Plante (crucifères) voisine du colza, cultivée comme fourrage et oléagineux'.

OFFENSER, v.t. : *Mais pour ce qu'ils ont coutume de faire leurs lamentations par vne longue trainée de jours, comme d'vn mois, craignans de nous offenser par leurs clameurs*

DFC, p. 387 : 'troubler, incommoder; choquer, contrarier'.

HUG, I, p. XLVII et V, p. 500b-501a : 'incommoder, fatiguer'.

DCVF, p. 97 : 'contrarier qn', 1530. Aussi p. 225, 'incommoder qn', 1546.

OFFICE, n.m. : *Noz Sauvages sont plus hommes que cela, & ont tout ce que l'office d'humanité peut desirer, voire encore plus*

DCVF, p. 260 : 'devoir, action à laquelle on est tenu par obligation morale', 1549.

†ORENGES, n.pl. : *Même le fils dudit Sieur de Poutrincourt jeune Gentil-homme de grande esperance, ayant semé des graines d'Oranges & de Citrons en son jardin, elles rendirent des plantes d'un pié de haut au bout de trois mois*

HUG, V, p. 529a : ORANGE : 'oranger', « on fait un haut amas de feuilles d'oranges, de myrthe, lauriers » Anon., tr. Folengo, l. III (l, 65).

DELF, p. 447 : XIII^e (d'abord *pume oreng*, vers 1330 *pomme d'oreng*); d'où *orange*, 1393.

DCVF, p. 681 : 'vx. oranger', 1600.

†PASSIONS, n.f.pl. : *Neantmoins pour ce que nous sommes hommes, sujets à joye, tristesse, & autres mouvemens & perturbations d'esprit, léquelles de premier abord ne sont point en nôtre puissance, ce dit le Philosophe, ce n'est chose à blamer que de pleurer, [...] Les saints personages ont été touchés de ces passions, & nôtre Sauveur même à pleuré sur le sepulchre de Lazare, frere de sainte Magdeleine*

DFC, p. 408 : 'sentiment'.

HUG, V, p. 673 : 'sentiment, émotion', « L'on dit que crainte est une passion Qui tost sujete est à mutacion » Fontaine, *Fontaine, Eleg.*, 2.

DELF, p. 466 : [...] au sens de « mouvement de l'âme », 1538, une 1^{re} fois au XIII^e.

DCVF, p. 163 : 'états où la volonté ne joue aucun rôle', 1538.

NPR : Vx 'Tout état ou phénomène affectif'.

PLAISANTES, adj.f.pl. : *Les femmes de Bearn sont encore plus plaisantes. Car elles racontent par un iour entier toute la vie de leurs maris*

DCVF, p. 165 : 'divertissant', 1538.

Matoré, pp. 259-260 : « *Plaisant*, terme ancien signifiant « agréable », devient polysémique au XVI^e s. (« divertissant » et « risible »). Il peut se dire des personnes (Montaigne *in* Littré) mais s'applique surtout à des objets ou des situations [...] ».

PROFITER, v.i. : *Nous avons semé dudit blé cette dernière année dedans Paris en bonne terre, mais il a peu profité ; En quoy est émerveillable, que nôtre blé profite là mieux, que celui de dela ici ; il ne reste qu'à pourvoir le pais de bestial privé : car il y profite fort bien*

DCVF, p. 116 : 'se développer bien', 1532.

DChronF XVII^e 1, p. 357 : 'venir bien (de plantes)', 1606.

NPR : 1532, Fam ou rég. 'se développer, se fortifier'.

†ROLLET, n.m. : *témoin celui qui vendoit il y a cinq ou six ans des vases de verre pour fine Emeraude, & se fût fait riche de la folie d'autrui s'il eût sçeu bien jouër son rollet*

DFC, p. 491 : 'petit rôle, petite liste contenant des ordres, des indications à suivre, etc.'.

HUG, VI, p. 620 : ROLET, n.m. : 'rôle, au propre et au figuré'.

DELF, p. 559 : RÔLE : [...] **rôlet**, XIII^e (Rose, au sens de « petit rouleau » ; celui de « petit rôle de théâtre » est de 1574 [...]).

DCVF, p. 170 : 'petit rôle joué par qn sur la scène ou dans la société', 1538. P. 304 : *jouer son rôle*, nouvelle locution, 1550.

GR, VI, p. 56 : RÔLET : Vx 'petit rôle, petit registre'.

SELON, prép. : *Cela seroit bon à dire des Nabates, qui (selon Strabon) faisoient ce que Pausanias objecte aux Gaullois*

DCVF, p. 103 : 'd'après l'avis de', 1530.

SINGULIER, adj. m. : *Sur tout est excellente cette province au rapport du bois de l'Esquine tres-singulier pour les diettes ; & en font des carbonnades qu'ils mangent avec vn singulier plaisir par dessus toutes les viandes du monde*

DCVF, p. 270 : 'qui se distingue par qc. d'extraordinaire', 1549.

Acad 1694 : 'Unique, particulier, qui n'a point son semblable, rare, excellent'.

VAINE, adj.f. : *Pline & plusieurs autres ont estimé que c'étoit vne folie de garder les corps morts sous vne vaine opinion qu'on est quelque chose après cette vie*

DCVF, p. 177 : 'dont la futilité procure une satisfaction passagère ; rempli de choses superficielles', 1538.

Acad 1694 : 'Frivole, chimerique, qui n'a aucun fondement solide & raisonnable.

Pensée vaine'.

NPR : Vieilli ‘Qui est sans consistance, sans réalité’ ; Littér. ‘Dépourvu de valeur, de sens’ ; ‘Qui n'a pas de base sérieuse, qui est sans fondement’.

5.5.2 Latinismes

À cette époque où le but avoué est de rapprocher le français du latin pour en assurer la parenté, les latinismes sont fréquents. En plus des emprunts directs, il existe un phénomène de « relatinisation » du vocabulaire (terme de G. Gougenheim). Cette relatinisation se manifeste par la réfection des formes latines sur les formes françaises, les calques sémantiques, les calques stylistiques (qui touchent plutôt les tournures syntaxiques) et le retour au genre latin⁹⁷. Les mots présentés ici sont principalement des emprunts et des formes refaites.

5.5.2.1 Emprunts directs

DIÈTE, n.f. : *Car en la diète d'Ausbourg fut amené à l'Empereur Charles cinquième vn gros vilain qui avoit mangé vn veau & vn mouton*

RH, I, p. 1079 : DIÈTE 2 : terme politique emprunté en 1509, signifiant ‘journée de travail, journée de marche’.

DCVF, p. 28 : ‘assemblée pol.’, emprunt au latin médiéval, savant, 1509.

NPR : 1512 ‘Assemblée politique dans certains pays d'Europe (Allemagne, Suède, Pologne, Suisse, Hongrie)’.

INSULAIRES, n.mf.pl. : *Il n'y a ny procès, ni auditoires entre eux, ainsi que Pline dit des insulaires de la Taprobane*

DCVF, p. 47 : emprunt au latin, terme savant, 1516.

PANÉGYRIQUE, n.m. : *où ie fis (apres icelle concluë & arretée) deux actions de graces en forme de Panegyrique à Monseigneur le Legat Alexandre de Medicis Cardinal de Florence, depuis Pape Leon XI*

DFC, p. 399 : PANÉGYRIQUE, adj : ‘qui appartient au genre de l'éloge’, « oraison panégyrique » Acad., 94.

DCVF, p. 37 : emprunt au latin, terme savant, 1512.

NPR : Didact. ‘Discours à la louange d'une personne illustre, d'une nation, d'une cité’.

⁹⁷ M. Huchon, pp. 67-70.

TEMPERANT, adj.m. : *car pour ce qui regarde l'esprit celui n'est point appelé **temperant** ou **intemperant**, qui est poussé d'ambition*

DELF, p. 628 : TEMPÉRER : [...] **tempérant**, 1553.

DCVF, p. 339 : emprunt au latin savant, 1553.

NPR : Vieilli 'Qui a de la tempérance'.

†TEMPERIE, n.f. : *Ce qui démontre le proverbe tiré de Theophraste être bien véritable, que C'est l'an qui produit, & non le champ : c'est à dire, que la **temperie** de l'air & condition du temps est ce qui fait germer & fructifier les plantes plus que la nature de la terre*

HUG, VII, p. 203 : 'température, état atmosphérique, climat', « Si on a esgard à la temperie du ciel » Thevet, *Cosmogr.*, XXII, 15.

FEW, XIII 1, p. 177a : *temperies* 'température' (1545, Guérout, Hist. des plantes 125 ; 1579, Fr. deFoix, lePimandre 641 [...]); 'clémence du temps' (CotGR, 1611 – Oud 1660).

GG⁹⁸, p. 1576b-c : *temperies, ei*, n.f. : 'température ; saison'.

Il existait une forme *tempere* 'saison', datée 1364 par le FEW sous l'entrée *temperies*. La forme a donc été refaite, mais comme le nouveau sens vient aussi du mot latin, je préfère le placer avec les emprunts directs.

☞ VINDICTE, n.f. : *Ilz font la guerre à la maniere d'Alexandre le Grand, pour dire, le vous ay battu : ou par **vindicté** en ressouvenance de quelque injure receuë*

HUG, VII, p. 478b-479a : 'vengeance (H.D.T. 1611)'.

DELF, p. 673 : 1555. Empr. du lat. *vindicta* au sens de « vengeance » (de la famille de *vindicare*).

DCVF, p. 352 : 'punition des crimes' (jur.), emprunt au latin, 1555.

NPR : 1555; lat. *vindicta*, « punition » en lat. imp.

5.5.2.2 Formes refaites sur les formes latines

†CHELIDONIE, n.f. : *Item vne petite **Chelidonie** où étoient entaillées les figures d'un rat, & d'une limace*

⁹⁸ GAFFIOT, Félix, *Le Grand Gaffiot : Dictionnaire Latin-Français*, nouvelle éd. revue et corrigée sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000.

DELF, p. 126 : CHELIDOINE : XIII^e. Empr. du lat. *chelidonia* (*herba*) (du grec *khelidonia*, de *khelidôn* « hirondelle ») [...] Au sens de « variété d'agate », 1575 ; cette pierre passait autrefois pour se trouver dans l'estomac des hirondelles.

RH, I, p. 724 : CHELIDOINE : réfection savante en 1538 sur le latin *chelidonia*.

CULTURE, n.f. : *quoy que les fols méprisent ce genre de vie, & la culture de la terre le plus innocent de tous les exercices corporels*

RH, I, p. 974 : sens moderne de 'action de cultiver la terre' apparaît au XVI^e s.

DCVF, p. 28 : (hortic., agric. : c. des plantes, de la terre ; terrain cultivé), mot emprunté au latin, savant, 1509.

OECONOMES, n.m.pl. : *Mais le bien principal à quoy il faut butter, c'est [...] la conversion de ces pauvres peuples, dont la perdition crie vengeance contre ceux qui peuvent & doivent s'employer à cela & contribuer au monis de leurs moyens à cet effect, puis qu'ils ecument la graisse de la terre, & sont constitués œconomés des choses d'ici bas*

HUG, V, p. 495 : OECONOMIQUE, adj. : 'propre à administrer une maison'.

DCVF, p. 221 : du latin savant, *Un économe (de collègue, etc.)*, 1546 (mfr. *aconome*).

NPR : 'Personne chargée de l'administration matérielle, des recettes et dépenses dans une communauté religieuse, un établissement hospitalier, un collège'.

SIGILLÉE, adj.f. : *Je diray plus que de cette terre on peut faire les mêmes operations que de la terre que nous appellons Sigillée*

DELF, p. 591 : 1565. Dér. sav. du lat. *sigillum* « sceau ».

FEW, XI, p. 596b : *sigillum* : *terre sigilee* 'terre ocreuse, argileuse, employée en médecine et vendue en pains marqués du sceau d'un souverain'.

Acad, 1694 : 'Il n'a d'usage que dans cette phrase. *Terre sigillée*, Qui se dit d'une sorte de terre glaise qui se prend dans l'Isle de Lemnos, & qui est faite en forme de petit pain, & marquée d'un sceau. On appelle aussi, *Terre sigillée*, Une autre sorte de terre glaise qui vient en Toscane, & qui est faite pareillement en forme de petit pain, & scellée des armes du grand Duc. L'une & l'autre servent à divers usages dans la medecine. On appelle aussi, *Terre sigillée*, Une sorte de terre qui vient en Portugal, & dont on fait quantité de vases'.

PL, p. 984 : 'Se dit d'une céramique romaine ou gallo-romaine faite d'argile fine à laquelle la cuisson donne une couleurs rouge brique [...]']

5.5.2.3 Retour au genre latin

OFFICE, n.m. : *Et de ce bon office sont recommandés en l'Evangile ceux qui s'employent à la sepulture de nôtre Sauveur*

TL, VI, p. 992-994, l. 33 : OFFICE, n.m. : '*Obliegenheit*' [charge], « li offices au bon juge est d'ahatir et de finer les plez a son pöoir » *LMest.* 2.

DELF, p. 442 : « service, devoir, fonction publique », vers 1175.

Huchon, p. 70 : reprend le genre masculin « étymologique ».

NPR : Vieilli 'Fonction que l'on doit remplir, charge dont on doit s'acquitter'.

HUMEUR, n.m. : Il attenne la pituite, il repurge l'**humeur** bilieux par les vrines

Galliot, p. 269 : les mots abstraits qui se déclinent en *-or*, *-oris* sont de genre masculin, alors que les non-abstraites sont de genre féminin. Comme les mots abstraits en latin sont de genre féminin, une « normalisation » de genre s'effectue très tôt. On essaie de rendre le genre latin à ces mots abstraits au XVI^e s. (devenus des mots en *-eur*), d'où le masculin pour le mot *humeur*.

5.5.3 Emprunts dialectaux

L'emprunt dialectal est à la mode, surtout chez les auteurs du XVI^e siècle⁹⁹. Ce courant est toutefois éphémère, car il arrive qu'une réédition d'un texte voie ses mots dialectaux supprimés. Un nombre assez limité d'entre eux est parvenu jusqu'à nous, qui viennent surtout du provençal. Les informations fournies par le FEW et les ouvrages de W. Kesselring, principalement, ont motivé le classement des mots dans cette sous-catégorie.

CALUMET, n.m. : *& ont certains sachets de cuir pendus à leur col ou ceinture, dans léquels ils en ont toujours, & quant & quant vn calumet, ou petunoir*

DELF, p. 101 : vers 1655 (*Muse Normande*); en outre *calumo*. Forme normande de *chalumeau* avec substitution de suff., employée pas les colons français pour désigner la pipe des Indiens de l'Amérique du Nord [...].

FEW, II 1, p. 52a : *calamellus* : *calumet* 'roseau dont la tige sert à faire des tuyaux de pipe, dans les colonies (seit Boiste 1803); pipe en usage chez les indigènes qu'ils fument en signe de paix (seit Enc 1751); sorte de pipe'.

⁹⁹ M. Huchon, pp. 70-71; aussi G. Matoré, p. 332.

NPR : 1609 « roseau pour fabriquer des pipes »; forme normanno-picarde de *chalumeau* ‘pipe à long tuyau que les Indiens fumaient officiellement pendant les délibérations graves’.

CAMPAGNE, n.f. : *Car il y en a quelquefois de nuées, & en l'Orient semblablement, qui détruisent toute la campagne, si bien qu'il ne leur reste rien autre chose à manger que ces sauterelles*

DELF, p. 103 : 1535 (Marot; au XII^e et au XIII^e s., attesté comme mot normanno-picard). Empr. du prov. ou du picard, lat. de basse ép. *campania* « plaine, terrain découvert » [...]

DCVF, p. 136 : 1535 (origine incertaine : occitan, dialecte français, italien?).

CARDES, n.f.pl. : *ou truffes, tres-excellentes à manger, ayans vn gout retirant aux cardes*

DELF, p. 109 : Au sens de « cardon » *carde* (depuis Rab.) est empr. du prov. *cardo*.

DCVF, p. 72 : (bot. culin.) 1525, de l'occitan.

COTIGNAC, n.m. : *& dans les prairies tout du long de l'Hiver il y a certains petits fruits comme des pommelettes, colorez de rouge, déquels nous faisons du cotignac pour le dessert*

DELF, p. 161 : 1550. Altération, d'après le lat. *cotoneum* « coing », de *coudignac* (1534, Rab.), antér. *coudoignac*, 1393, empr. de l'anc. pr. *codonat*, dérivé de *codon*, -*nh* « coing ». La modification de la terminaison (-*ac* pour pr. -*at*) est probabl. due au désir de bien marquer l'origine méridionale du produit en introduisant dans le nom le -*ac* si caractéristique du Midi.

DCVF, p. 88 : (culin.) 1530, de l'ancien occitan *coudoignac*.

†MORDICANT, adj.m. : *ayans cela de commun avec beaucoup d'autres nations qu'ils aiment ce qui est mordicant ; Et d'autant que cela ha vn gout mordicant*

FEW, VI 3, p. 130a : *mordicare* : *mordicant* ‘âcre (au goût)’ (1545, Guérault, Hist. des plantes 51 [...]), présence des formes *mordificar*, *mordicatiu* en ancien provençal.

PARFUMS, n.m.pl. : *& à ce que l'odorat recherche par des artifices, comme au boire & manger, aux parfums, à l'acte Venerien*

DCVF, p. 80 : ‘substance odorante; produit’, 1528 (le substantif *perfum* existant en occitan en 1397).

5.5.4 Emprunts aux langues vivantes

Ce type d'emprunt est relativement nouveau. Les anciens textes contiendraient peu de mots empruntés aux autres langues européennes. Avec l'arrivée à la Cour de France de la Florentine Catherine de Medicis et avec les tentatives de conquêtes de territoires italiens, les italianismes sont de loin les plus nombreux à entrer dans la langue. Ils touchent principalement les domaines de la vie sociale et culturelle, de l'architecture, de la musique, de la vie de cour et de la guerre¹⁰⁰.

†CARBONNADES, n.f.pl. : *Puis celui qui a pris le prisonnier l'assomme avec vne massuë de bois, & le divise par pieces, & en font des carbonnades*

DELF, p. 108 : 1534. Empr. de l'it. *carbonata*, dér. de *carbone* « charbon ». On a dit d'abord *charbonnée*, XII^e, encore dans les patois.

DCVF, p. 123 : (culin.), de l'italien, 1534.

CARESSES, n.f.pl. : *Quant aux caresses qu'ilz se font les vns aux autres arrivans de loin*

DELF, p. 109 : CARESSER : XV^e; *caresse*, 1538. Empr. de l'it. *carezzare*, propr. « chérir » [...]

DCVF, p. 147 : emprunt à l'italien, 1538.

COCHE, n.m. : Et l'Empereur Tibere homme le plus triste du monde (*ce dit Pline*) vouloit qu'on le saluât en éternuant, encores qu'il fût en *coche*

HUG, II, p. 323b-324a : 'char'.

DELF, p. 138 : « grande voiture », 1545.

DCVF, p. 215 : nouveau terme signifiant 'voiture', 1545, de l'allemand ou du hongrois ou du tchèque.

NPR : Anciennt 'grande voiture tirée par des chevaux, qui servait au transport des voyageurs'.

HARANGUES, n.f.pl. : *item à des chansons & auditions de harangues, ou comedies; Etans arrivés il leur fait des longues harangues sur le sujet qui se presente, & pour les encourager*

DELF, p. 315 : vers 1500. Empr. de l'it. *aringare* « haranguer », *aringa*, qui sont dér. d'*aringo* « place publique pour les courses de chevaux et pour les assemblées populaires » (déjà chez Dante) [...].

¹⁰⁰ Cf. G. Matoré, pp. 330-331.

FEW, XVI, p. 245b : HRING : mfr. *harengue* ‘discours de caractère politique ou militaire’ (ca. 1500- PalsGR, 1530)

Acad, 1694 : ‘discours fait à une Assemblée, à un Prince ou à quelque autre personne élevée en dignité, ou à un peuple assemblé’.

NPR : 1461 ‘Discours solennel prononcé devant une assemblée, un haut personnage’.

INDIEN, n.pr. : *Et sont contraints les Indiens de les garder comme on fait ici les vignes ; Ilz ne voyent point que tous les Indiens n'ont aucun vsage d'argent monnoyé, & vivent plus contens que nous*

DCVF, p. 36 : nouveau sens [‘habitant des Amériques’]¹⁰¹ pris de l’espagnol, 1512.

5.5.5 Emprunts aux langues amérindiennes

Cette sous-catégorie renferme les mots dont les formes sont celles des langues amérindiennes au moment de leur emprunt, et ceux qui ont été véhiculés ou modifiés par l’espagnol et le portugais.

GUAYAC, n.m. : *Item vne espece de Guayac qu'ilz nomment Hiuouraé, duquel ilz se servent pour guerir vne maladie entre eux appelée Pians aussi dangereuse que la Verole*

DELF, p. 284 : GAÏAC : 1532 (Rab.). Empr. de l’esp. *guayaco*, empr. lui-même de l’arouak [...]

DCVF, p. 113 : de la langue amérindienne taïno via l’espagnol, 1532.

MAHIS, n.m. : *Les Armouchiquois & toutes nations plus éloignées, outre la chasse & la pecherie ont du blé Mahis, & des feves ; Ils ont aussi avec ce du Mahis, qui vient en deux ou trois mois après la semaille, & leur est vn grand secours*

DCVF, p. 84 : mot des indiens d’Amérique (arouak), 1529.

†PETUN, n.m. : *c'est l'herbe que les Bresiliens appellent Petun, les Floridiens Tabac ; Et noz François qui les ont hanté sont pour la pluspart tellement affollez de cette yvrongnerie de Petun qu'ilz ne s'en sçauroient passer non plus que du boire & du manger, & à cela dependent de bon argent, car le bon Petun qui vient du Bresil coute quelquefois vn écu la livre*

DFC, p. 415 : ‘tabac’, marqué vieilli au XVII^e s.

¹⁰¹ Ma définition, le DCVF ne définit pas le terme.

HUG, V, p. 755a : 'tabac', « Ce que j'ay veu de singulier en ceste isle... c'est une herbe tout semblable... à celle qui se nomme, en langue est sauvages de l'Antarctique, petun »
Thevet, *Cosmogr.*, V, 10.

DELFF, p. 620 : TABAC : [...] On a emprunté aussi, dès 1555, le port. *Petum*, qui vient lui-même du tupi *petyma*; **petun** vit encore dans les patois de l'Ouest [...].

DCVF, p. 489 : vx, emprunt du tupi via le portugais, 1575.

NPR : 1555; du port. *petum*, d'o. brésilienne (tupi ou guarani); Vx 'Tabac'.

PIANS, n.m. : *Item vne espece de Guayac qu'ilz nomment Hiouourae, duquel ilz se servent pour guerir vne maladie entre eux appelée Pians aussi dangereuse que la Verole*

DCVF, p. 489 : emprunt du tupi, via le portugais, 1575.

SASSAFRAS, n.m. : *comme aussi le Sassafras arbre ayant les feuilles comme de Chene, moins crenelées, dont le bois est de tres-bonne odeur & tres-excellent pour la guerison de beaucoup de maladies, telles que la verole, & la maladie de Canada que i'appelle Phthisie ; De bois exquis ie n'y sache que le Cedre, & le Sassafras*

DCVF, p. 607 : mot indien, via l'espagnol ou le portugais, 1590.

NPR : 1590; esp. *sasafras*, mot indien d'Amérique du Sud, 'Arbre originaire d'Amérique du Nord, voisin du laurier (lauracées), dont le bois et les feuilles sont aromatiques'.

La *Flore laurentienne*¹⁰² n'a pas de fiche sur le *sassafras* ni sur les lauracées. Il existe une plante appelée *laurier-rose* (ou *laurier*) qui appartient à la famille des apocynacées (pp. 516-518) ; cette famille renferme des plantes ornementales, alimentaires, à caoutchouc et d'autres vénéneuses.

5.5.6 Dérivation impropre

Le changement de catégorie grammaticale est un procédé ancien et fréquent dans l'histoire du français, surtout en ce qui concerne les verbes. Un grand nombre de verbes pronominaux ont été formés à partir de verbes transitifs ou intransitifs, par exemple. Le français préclassique aime aussi substantiver les adjectifs et les infinitifs, ou bien adjectiviser les substantifs¹⁰³, mais aucun

¹⁰² MARIE-VICTORIN, FRÈRE, É.C., *La flore laurentienne*, 3^e éd. mise à jour et annotée par Luc Brouillet, Stuart G. Hay et Isabelle Goulet, en collaboration avec Marcel Blondeau, Jacques Cayouette et Jacques Labrecque, 1995, Boucherville, Gaëtan Morin, 1^{re} éd. 1935, Les Frères des Écoles Chrétiennes.

¹⁰³ Cf. G. Gougenheim, pp. 54 et 138.

exemple de ces procédés n'a été retenu ici. Ce sont surtout les emplois verbaux et les informations tirées de l'ouvrage de W. Kesselring qui ont fait l'objet d'un relevé.

DANS, prép. : & le mois de May venu ilz plantent leur blé *dans* ces mottes de terre à la façon que nous faisons les fèves ; Et Procope au second livre de la guerre Gothique dit que les Gots assiegeans Rome, tomboient souvent *dans* des fosses où les habitans avoient accoutumé de retirer leurs blez; Après qu'ils ont cuilli cette herbe ilz la mettent secher à l'ombre, & ont certains sachets de cuir pendus à leur col ou ceinture, *dans* lesquels ils en ont toujours

Galliot, p. 263 : Apparaît en tant que préposition au milieu du XVI^e siècle : « il est extrait de l'adverbe *dedans*, par une sorte de symétrie avec *sous/dessous* ».

M.-Nizia 1, p. 341 : « *Dans*, formé par dérivation à partir de *dedans*, ou résultant d'une prononciation *d'dans*, est très rare en moyen français, et il se confond avec la forme *dens*, issue de l'ancien adverbe *deenz*, sur lequel s'est formé *dedens*. »

Gougenheim, pp. 182-183 : l'utilisation de la préposition *dans* est un remède à la confusion entre les prépositions contractes *au ~ ou / aux ~ es*. « *Dans* est extrêmement rare avant 1550. [...] C'est à Ronsard qu'est due l'introduction effective de *dans* dans la langue littéraire [...] ».

DEDANS, n.m. : *Dequoy Darius ayant voulu faire epreuve, n'y trouva sinon d'autres lettres par le dedans, d'isans en la sorte*

DCVF, p. 89 : 1530 pour la première attestation d'emploi substantivé.

ÉLEVER (S'), v.pr. : *depuis qu'elles eurent appaisé vne grosse guerre qui s'éleva entre eux; c'est idolatrie tout ce qui s'éleve outre la mesure de l'honneur humain à la ressemblance de la hautesse divine*

DCVF, p. 151 : emploi pronominal nouveau, 1538.

ENTENDRE (S'), vpr. : *Les Capitaines entre eux viennent par succession, ainsi que la Royauté par-deça, ce qui s'entend si le fils d'un Sagamos ensuit la vertu du pere*

HUG, III, p. 486b-487a : ENTENDRE, v.t. : 'comprendre'.

DCVF, p. 221 : vpr, nouveau terme, signifie 'être compris', 1546.

NPR : (Pass.) Littér. 'Être compris'.

†QUERELER, v.i. : & *illec brulerent tout ce qu'il avoit laissé, [...] afin qu'aucun ne querelat pour sa succession*

DELFA, p. 525 : QUERELLE : [...] **quereller**, XII^e, au moyen âge « faire un procès », d'où « disputer quelque chose à quelqu'un », XVI^e et début XVII^e; sens moderne, 1611.

HUG, VI, p. 279a : *quereller à* : 'se quereller contre'.

DCVF, p. 303 : emploi absolu, 1550.

5.5.7 Dérivation

Que ce soit par préfixation ou suffixation, la quantité de nouveaux dérivés formés à partir des mots de l'ancienne langue brosse un portrait représentatif de la création lexicale débridée propre au français préclassique.

ABONDAMMENT, adv. : *Si donc noz Sauvages ont abondamment de la chasse & du poisson ; ces grains pullulerent si abondamment qu'ilz s'étoufferent; & par-dela il a étendu abondamment sa benediction sur nôtre labeur*

DCVF, p. 77 : 1527.

†BONNETADE, n.f. : *Sur la consideration de ceci il me vient en pensée que les hommes sont bien miserables qui [...] passent leur âge dans les villes à faire des bonnetades, à solliciter des procès*

HUG, I, p. 627a : 'salut qu'on fait en levant son bonnet, marque de respect ou de courtoisie', « Chacun est là à faire des bonnetades et inclination profondes » Montaigne, *Journ. de Voyage*, p. 90.

FEW, XXIV, p. 41b : *abonnis* : *bonnetade* 'salut du bonnet, marque de respect ou de courtoisie' (1564 – Ac 1694, Hu).

DCVF, p. 348 : 1555.

†CABANNER, v.i. : *ilz n'en voulurent point faire la justice prés de nous, mais s'en allerent cabanner à quatre ou cinq lieuës loin du Port-Royal*

HUG, II, p. 36b : CABANER (SE), vpr : 'se loger dans une cabane'; *cabané* 'logé dans une cabane'.

DChronF XVII^e I, p. 91 : CABANÉ, p.p. v.t. : vx, 'logé dans des cabanes', 1605.

RH, I, p. 562 : CABANE : **cabaner**, 'loger dans une cabane' (1605).

GR, I, p. 588 : v.t. (XVI^e) Vx ‘loger dans une cabane’.

†COLOMBINER, v.i. : *car ilz n'avoient l'usage de ce doux miel que succent les amans sur les levres de leurs maistresses, quand ilz se mettent à colombiner & preparer la Nature à rendre les offrandes de l'amour sur l'autel de Cypris*

TL, II, p. 572, l. 34-40 : COLOMBIN, adj. : ‘nach Art der Taube’ [selon les manières du pigeon].

FEW, II 2, p. 930a : *columbinus* : *colombin* mfr. ‘doux comme la colombe’.

Aucune source ne donne le verbe *colombiner*; je propose le sens ‘roucouler’ dans son emploi figuré tel que défini par le PL, p. 945 : Fam ‘tenir des propos tendres et langoureux’.

†CONTRE-CARRER, v.t. : *Leurs armes sont les premieres qui furent en vsage après la creation du monde, masses, arcs, fleches : car de fondes, ni d'arc-baletes ilz n'en ont point, ni aucunes armes de fer ou acier, moins encore de celles que l'esprit humain a inventé depuis deux cens ans pour contre-carrer le tonnerre*

HUG, II, p. 493b-494a : CONTRECARRER, v.t. : ‘déclarer égal ; rivaliser avec’.

DELF, p. 111 : CARRER : [...] – Comp. : **contrecarrer**, 1541. Pour le développement sémantique, il faut partir de *contre-carre* « résistance par voie de faits ou de paroles, antithèse », vers 1470 [...]

DCVF, p. 136 : du moyen français (*contrecarre* ≈1470), 1535.

CONTR'ÉCHANGE, n.m. : & *reçoivent en contr'échange de leurs peaux (car ilz n'ont autre marchandise) du biscuit, fèves, pois, & farines*

DFC, p. 123 : ‘échange’.

HUG, II, p. 510b : CONTRESCHANGE, n.m., *en contr'eschange* : ‘en échange’.

FEW, II 1, p. 121a : *cambiare* : *contreschange* ‘échange (de marchandises); ce qu'on reçoit en échange’ (16. jh. – Cresp 1637).

DCVF, p. 584 : *en contre-échange* (adv.) (échange/escange), 1587.

COUDRIER, n.m. : *Quant aux arbres des forêts les plus ordinaires au Port Royal ce sont Chenes, [...] Sapins, Aubépins, Coudriers*

HUG, II, p. 580 : COUDRE 1¹⁰⁴, n.m. : ‘coudrier; bois de coudrier’.

¹⁰⁴ HUG, I, p. VII, donne le doublet *coudre* ~ *coudrier*.

DELF, p. 162 : 1503. Dér. de *coudre*, aujourd'hui archaïque et sans vie dans les patois, latin de la Gaule **colurus* [...].

RH, I, p. 915 : *couldrier* (1503), *coudrier* (1555).

DCVF, p. 11 : Coudrier (bot.), 1503.

CRIAILLEMENS, n.m.pl. : & de là en avant commencerent dès le lendemain au point du jour les pleurs & criaillemens que nous oyions de notre-dit Fort (1609)

HUG, II, p. 641b : 'action de criailler', suivi d'un ex. tiré de l'*Hist. de la Nouv. France*.

RH, I, p. 950 : CRIER : **criaillement**, 1611.

NPR : 1611, 'Action de criailler; cri désagréable'.

La datation de la première attestation est antérieure à celle donnée par RH, : le mot apparaît dans l'édition de 1609 de l'*Histoire de la Nouvelle-France*.

ÉGRUGER, v.t. : *icelles racines grosses comme la cuisse d'un homme, léquelles les femmes égrugent fort menu, & les mangent cruës*

HUG, III, p. 640b : ESRUGER, v.t. : 'broyer'.

FEW, XVI, p. 95a : GRUIZEN : 'réduire en granules' (1556).

DCVF, p. 355 : 1556.

NPR : 1556; de *é-* et *gruger*, Techn. 'Réduire en granules, en poudre'.

†ENGRAVER, v.t. : & ne feres aucunes figures, ni caracteres **engravez** sur vous

DFC, p. 212 : 'graver', marqué *vieilli* pour le début du XVII^e s.

HUG, III, p. 449b-450a : ENGRAVER, v.t., *engravé* : 'gravé'.

DCVF, p. 112 : 'graver', nouveauté sémantique, 1532.

Nicot, 1606¹⁰⁵ : Engraver, Il vient de *éggraphô, id est, Inscribo, Incidere, Scalpere, Insculpere*.

†FOUTOIR, n.m. : *ni de beliers & futoirs anciennes machines de batterie*

HUG, IV, p. 192b-193a : 'sorte d'engin de guerre', « Il fit dresser les engins lors nommez beliers (et sont ceux qu'en l'artillerie lon appelle futoiers) » Fauchet, *Antiquitez*, VII, 14.

RH, II, p. 1477 : FOUTRE : **foutouer**, 'engin de guerre', XVI^e s.

¹⁰⁵ NICOT, Jean, *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que Moderne*, Paris, David Douceur, 1606, consulté via la page web <http://portail.atilf.fr/dictionnaires/index.htm> le 8 juin 2007.

DCVF, p. 55 : 'engin de guerre', 1520.

PELUCHE, n.f. : *ayans mis bas leurs manteaux de peluche*

DELFF, p. 473 : 1591. Dér. du verbe a. fr. *pelucher* « épilucher » (encore dans les patois), qui représente un lat. de basse ép. **piluccare* issu par syncope de **pilucicare*, lequel est un fréquentatif de **pilucare* [...]

FEW, VIII, p. 505b : **pilucare* : mfr. nfr. *peluche* 'étoffe de soie analogue au velours, mais moins ras (1591); étoffe de toute matière, analogue au velours'.

DCVF, p. 609 : 1591, repris de l'afr., textiles.

NPR : 1591. 'tissu à armure façonnée, à poils moins serrés et plus longs que ceux du velours'.

†PETUNER, v.i. : *Car plusieurs-fois nous avons veu arriver des Sauvages forains au Port-Royal, léquels descendus à terre, sans discours s'en alloient droit à la cabanne de Membertou, là où ilz s'asseoient, & se mettoient à petuner, & après avoir bien petuné bailloient le petunoir au plus apparent, & delà consecutivement aux autres ; Et ceux qui ont entre eux quelque tenebreuse nouvelle de Dieu, disent qu'il petune comme eux, & croyent que ce soit le vray Nectar décrit par les Poëtes*

DFC, p. 415 : 'fumer', marqué vieilli au XVII^e s.

HUG, V, p. 755a : 'fumer du tabac', « L'homme print son petunoir et le donna à Dieu qui petuna beaucoup » Lescarbot, *Nouv. France*, I, 284 (G., Compl.).

FEW, XX, p. 75a : *petyma* : nfr. *petuner* 'fumer du tabac' (1603 – Ac 1835, de Champlain, Des Sauvages 100, Bb), dérivé du mot tupi.

DChronF XVII^e 1, p. 54 : Vx ou iron., 'fumer du tabac', 1603.

NPR : 1603; de *petun*; Vx ou plaisant 'Fumer, priser du tabac'.

†PETUNOIR, n.m. : *Aprés qu'ils ont cuilli cette herbe ilz la mettent secher à l'ombre, & ont certains sachets de cuir pendus à leur col ou ceinture, dans léquels ils en ont toujours, & quant & quant vn calumet, ou petunoir, qui est vn cornet trouié par le côté, & dans le trou ilz fichent vn long tuiiau [...]; de sorte que si on refuse à prendre le petunoir quand ilz le presentent, c'est signe qu'on n'est point adesquidés, c'est à dire ami ; & la feuille de cette herbe, ou la cendre qui reste au petunoir consolide les playes*

FEW, XX, p. 75b : *petyma* : *petunoir* nfr. 'pipe calumet' (1603, de Champlain).

†PLUMASSERIES, n.f.pl. : *Item ceux du Bresil, qui enterrent des plumasseries & carquans avec leurs morts*

HUG, VI, p. 39b : 'mot collectif. Plumes, ornement composé de plumes', « Sa maison estoit tapissee de plumasserie de diverses couleurs de la hauteur d'une pique »

Lescarbot, *Nouv. France*, t. I, p. 52 (G.).

DELFF, p. 494 : PLUME : [...] Dér. : [...] **plumassier**, 1480, par l'intermédiaire de *plumas* « plumet », XV^e, d'où **plumasserie**, 1505 [...].

DCVF, p. 17 : 'ornement de plumes' 1505.

†RAVAGEMENTS, n.m.pl. : Nous ne craignons (*dit-il*) point, comme vous pensés, les **ravagemens** de noz sepultures

HUG, VI, p. 355: 'ravage, pillage', « De mesme effroi, les moines quittèrent l'abbaye, de laquelle les ministres empeschèrent le ravagement » Aubigné, *Hist. univ.*, II, 9.

FEW, X, p. 62b : *rapere* : mfr. nfr. *ravagement* 'action de ravager' (1574 d'Aubigné; seit Fér 1788), pr. *ravajemen* 'ravage' (1646, Pans).

RESSOUVENANCE, n.f. : *Ilz font la guerre à la maniere d'Alexandre le Grand, pour dire, le vous ay battu : ou par vindicte en ressouvenance de quelque injure reçeuë; qui est le plus grand vice que ie trouve en eux*

HUG, VI, p. 551b : 'souvenir, mémoire', « Voila... les statues representant ton vray pourtrait, que j'erige en ta resouvenance eternelle » Vauquelin, *Orais. fun. de Rouxel*.

DCVF, p. 648 : 1595.

†RETIRER, v.i. : *Il y a encore en cette terre certaine sorte de Racines grosses comme naveaux, ou truffes, tres-excellentes à manger, ayans vn gout retirant aux cardes*

HUG, I, p. XXXII et VI, p. 568 : *Retirer* à 'tirer sur, approcher de', « Ma peau mal traitée Retire à la couleur d'une ame acherontee » Ronsard, *Response à quelque ministre* (V, 415).

FEW, VI 1, p. 411b : *martyrium* : mfr. nfr. *retirer* à 'ressembler à' (Est 1538 – Pom 1700)

TLFi : C. Intrans. 1538 *retirer* à « ressembler à » (EST.).

†SALUTATOIRES, adj.m.pl. : *Mais ie laisse ceci pour revenir à noz baisers salutatoires, déquels les Payens anciens vsoient aussi bien à la departie, comme à l'arrivée*

FEW, XI, p. 127b : *salutatio* : mfr. lettre *salutatoire* ‘de salutation’ (1534).

TERRE-NEUVIERS, n.m.pl. : *D'ailleurs la Pecherie se faisant en la Nouvelle-France, les Terre-neuviens n'auront à-faire qu'à charger leurs vaisseaux arrivans là, au lieu qu'ilz sont contraints d'y demeurer trois mois*

Acad, 1762 : ‘Pêcheur qui va à la pêche des Morues sur les Bancs de Terre-Neuve. On donne aussi ce nom aux vaisseaux qui servent à cette pêche’.

NPR : 1691, -1610 *terreneufuiers*; de Terre-Neuve : ‘Navire qui pêche à Terre-Neuve’ (dans ce sens on dit surtout terre-neuvier).

5.5.8 Locutions et tours analytiques

La langue courante affectionne beaucoup les tours analytiques et locutions¹⁰⁶, tant en français préclassique qu’aujourd’hui. Un grand nombre en a été listé par W. Kesselring, encore une fois la principale source utilisée pour détecter les nouveautés de cet ordre.

À L’ENTOUR DE ou À L’ENTOUR DE, loc. prép. : *Et s’asseoient chacun sur des sieges qui sont tout à l’entour de la maison du Conseil ; Vne image en forme d’Agnus Dei, à l’entour de laquelle étoit écrit, Maria nostra florentissima*

DFC, p. 23 : ALENTOUR DE ou À L’ENTOUR DE : ‘autour de’, locution qui sort de l’usage à la fin du XVII^e d’après Richelet.

HUG, III, p. 496a : ENTOUR, prép : ‘autour de’.

M.-Nizia 1, p. 338 : « [...] *entour* subsiste jusqu’au XVI^e siècle, moment où apparaît à l’entour de [...] »

Haase, p. 366 : « À l’entour de. [...] Richelet déclare que cette locution sort d’usage. Les auteurs ne l’emploient plus guère à la fin du XVII^e siècle, sauf La Fontaine. »

À L’ENVI DE, loc. prép. : *Nous n’en attendions pas tant, & toutefois nous y avons pris plaisir à l’envi l’un de l’autre*

DFC, p. 219 : ‘en rivalisant avec’.

HUG, III, p. 550b : ENVI, a l’envi de : ‘en rivalisant avec’.

¹⁰⁶ M. Huchon, p. 74.

DELF, p. 226 : ENVI (À L') : vers 1550. On trouve aussi au XVI^e à *l'envi de*. [...] La locution à *l'envi (de)*, issue de *jouer à l'envi (de)* « sur le défi d'un adversaire », a pris facilement le sens de « en rivalité avec », puis de « à qui mieux mieux ».

DCVF, p. 209 : à *l'envi de* nouvelle locution, 1543, de *envi* 'défi'.

NPR : Littér. 'À qui mieux mieux; en rivalisant, en cherchant à l'emporter sur l'autre'.

AU LIEU DE, loc. prép. : *Au lieu de ce Vale, qui se trouve souvent en l'Ecriture sainte ; que l'Hespagnol y a consommé plus de dix millions de pauvres Sauvages Indiens, au lieu de les instruire à la foy Chrétienne ; & pourront faire trois voyages par an au lieu d'un ; Et n'auroit point été mal traduit en saint [...] au lieu de Labora*

DCVF, p. 158 : autrefois en lieu de, 1538.

†AU PRIX DE, loc. prép. : *Si bien que les Flamens, Allemans, & Suisses ne sont en ceci que petits novices au prix d'eux*

DFC, p. 438 : PRIX : au prix de 'en comparaison de, auprès de'.

DCVF, p. 545 : au prix 'en comparaison', nouveauté sémantique, 1580.

Acad 1694 : *Au prix*. 'Façon de parler adv. dont on se sert en faisant comparaison'. *Ce que je vous ay dit jusqu'icy n'est rien au prix de ce que vous allez entendre.*

Galliot, p. 313 : 'en comparaison de'.

†EN PERFECTION : *& toutefois il est venu en aussi belle perfection que le plus beau de France, quoy que le blé, & tout ce que nous avions semé fust suranné*

DCVF, p. 98 : (vx.; adv.), 1530.

NPR : Loc. adv. vx 'd'une manière parfaite, excellente'.

EN TEMPS & LIEU, loc. adv. : *Elle consiste à donner & recevoir, mais plutot à donner en temps & lieu, & par occasion, sans excés*

DCVF, p. 158 : 1538.

FAIRE ÉTAT DE : *On fait peu d'état de la vie & de l'honneur d'un homme qui n'a point de support*

HUG, I, p. XXXIV et III, p. 706-707a : ÉSTAT, n.m., *faire estat de* : 'faire cas de, estimer, considérer comme important'.

DCVF, p. 343 : *faire état de qn./qc.* 'estimer, faire cas de', 1554.

FAIRE MONTRE DE : *Quant aux têtes des Nobles ilz les embaumoient & les gardoient soigneusement dans des caisses, pour en faire montre à ceux qui les venoient voir*

DFC, p. 369-370 : 'action de montrer (auj. seulement dans la locution *faire montre de*)'.

DCVF, p. 259 : nouvelle locution française, 1549.

NPR : Vx, littér. ou spécialt 'Action de montrer, de mettre en vue'.

LACHER LE VENTRE : *Cela aussi étourdit & enivre aucunement, lache le ventre, refroidit les ardeurs de Venus*

DCVF, p. 596 : nouvelle locution, 1588.

Acad 1694 : LASCHER : 'On dit, qu'Une chose lasche le ventre, pour dire, qu'Elle rend le ventre lasche & libre. Les mauves, les pruneaux laschent le ventre. Et simplement, qu'Elle lasche, pour dire, qu'Elle a une qualité laxative'.

METTRE EN PIECES : *Nous lisons en la sainte Ecriture, que le Prophete Samuel mit en pieces Agag Roy des Hamalekites devant le Seigneur en Ghilgal ; Samuel donc fit ce que Saul devoit avoir fait, il mit en pieces vn homme condamné de Dieu*

DCVF, p. 130 : 1534.

NPR : PIÈCE, n.f. : *Mettre en pièces qqn*, 'le tuer, le massacrer'.

†NON PLUS QUE, loc. comparative d'inégalité : *Raison pourquoy, ilz ne la sçauroient dire non plus que nos superstitieux qui ne veulent être treze à table ; Et noz François qui les ont hanté sont pour la plupart tellement affollez de cette yvrongnerie de Petun qu'ilz ne s'en sçauroient passer non plus que du boire & du manger ; Ainsi reputoit-il vanité toutes les pompes & depenses excessives de pyramides d'Egypte, [...] ne s'estimant après la mort non plus que le plus bas de ses subjects*

DFC, p. 423 : PLUS, adv., *non plus que* : 'pas plus que'.

DCVF, p. 97 : 1530.

PAR INTERVALLES, loc. adv. : *& ce qui est de perfection après le courage, ilz sçavent patir à la guerre, [...] souffrir le chaud le froid, la faim, & par intervalles se repaitre de fumée*

DCVF, p. 156 : *par intervalles* (adv), 1538.

NPR : INTERVALLE : Loc. adv. *par intervalles* : 'de temps à autre'.

PEU DE CHOSE, loc. adv. : *Mais à la Nouvelle-France où nous étions, quand on part en saison, les voyages ne sont que de trois semaines, ou vn mois, qui est peu de chose*

DCVF, p. 98 : 1530.

NPR : ‘une petite chose, qqch. d’insignifiant’.

† POUR LE REGARD DE : *Vray est que pour le regard de l'arbre Annedda par nous célébré sur le rapport dudit Quartier aujourd'hui il ne se trouve plus ; Noz Sauvages n'ont point leurs guerres fondées sur la possession de la terre. Nous ne voyons point qu'ils entreprennent les vns sur les autres pour ce regard ; Pour le regard des Allemans, Tacite dit le même d'eux en ces termes*

DFC, p. 469 : *pour le regard* : ‘en ce qui concerne cette personne, au sentiment de cette personne’.

HUG, VI, p. 444 : *Pour le regard de* : ‘en ce qui concerne, en considération de’,

« Alexandre... dit à ses amis que ce presage ne l’emouvoit pas tant pour le regard de soy que pour le regard d’eulx » Amyot, *Alexandre*, 57.

DLMF¹⁰⁷, p. 757b : *pour le regard de* ‘en raison, en ce qui concerne’.

DCVF, p. 168 : *pour le regard de* est une nouvelle locution datant de 1538.

SENS FROID & RASSIS : *léquels dès l'âge de cinq ans on accoutumoit à vne certaine façon de danse, de laquelle ils vsoient en allant au combat, sçavoir d'vne cadence douce & posée, au son des flutes, afin de venir aux mains d'vn sens froid & rassis, & ne se troubler point l'entendement*

DELF, p. 572 : SANG : [...] **sang-froid**, 1569 (antér. *froit sang*, dès 1395), on trouve aussi *sens froid* au XVI^e et au XVII^e [...]

DCVF, p. 172 : *sens rassis* est une nouveauté (le mot *sens* signifiant ‘faculté de comprendre sainement’), 1538; *sens froid* ‘faculté de comprendre’ 1559.

DLMF, p. 796b : SENS : *avoir le sens rassis* « Posement et de sang rassis » Amerval 119.

NPR : RASSIS, adj. : Fig. ‘Pondéré, réfléchi’.

VUIDER UN DIFFERENT : *depuis qu'elles eurent appaisé vne grosse guerre qui s'éleva entre eux, & vüiderent le different avec telle équité*

DFC, p. 557 : VIDER : ‘terminer’.

DCVF, p. 385 : *vider un différent* ‘régler définitivement’, nouvelle locution, 1559.

GR, VI, p. 804 : VIDER : ‘faire en sorte qu’une question soit épuisée, réglée’.

¹⁰⁷ DI STEFANO, Giuseppe, *Dictionnaire des locutions en moyen français*, Montréal, CERES, 1991.

5.6 Termes des langues amérindiennes

Certains éléments linguistiques ne peuvent pas être considérés comme des néologismes ou des éléments de l'ancienne langue dans le texte de l'*Histoire de la Nouvelle-France*, du fait qu'ils n'ont jamais appartenu à la langue française dans son histoire. Il s'agit bien sûr des termes désignant des faits culturels propres aux peuples amérindiens qui ne se sont pas implantés chez les Européens. Forcément, Marc Lescarbot et les auteurs qui se sont employés à narrer la vie des Amérindiens ont dû utiliser et définir de leur mieux ces mots. En voici quelques-uns :

ANNEDDA, n. : *Vray est que pour le regard de l'arbre Annedda par nous célébré sur le rapport dudit Quartier aujourd'hui il ne se trouve plus*

Emont, p. 92 : 'cèdre blanc ou *thuya occidentalis*' (citation de M. Trudel, op. cit., p. 38, n. 85).

Flore, p. 138-140 : Thuya occidental : arbre de la famille des cupressacées, du genre thuya, poussant dans les régions calcaires, surtout dans les lieux humides. Le thuya est « très employé dans la médecine populaire et la pratique indienne ».

CAOÛ-IN ou CAOÛIN, n.m. : *Quant à ceux du Bresil ilz font vne certaine sorte de bruvage qu'il appellent Caouï-in, avec des racines & du mil ; au reste ilz boivent ce Caouïin vn peu chaud*

HUG, II, p. 49b-50a : CAHOUIIN : « Ce grand Roy nous fait present de certaine farine faicte de racine, et de leur Cahouin, qui est un breuvage composé de mil gros comme pois, et se nomme en leur langue Avaty » Thevet, *Cosmogr.*, XXI, 15, pas de définition. Léry¹⁰⁸, p. 652b : 'boisson fermentée à base de mil ou de manioc'.

CASINÉ, n. : *Les Floridiens ont vne sorte de bruvage dit Casiné, qu'ilz boivent tout chaud*

HUG, II, p. 120b : CASSINE, n.f. : 'sorte de boisson de jus d'herbes', « Il falut boire de la cassine, de laquelle ils [les habitants de la Floride] se servent, comme les Turcs de leurs brevages, à renforcer le cœur », Aubigné, *Hist. Univ.*, V, 31.

MANIEL, n. : *Ils font aussi des farines de Maniel, ayant les feuilles de Pæonia mas, & l'arbre de la hauteur du Sambucus : icelles racines grosses comme la cuisse d'un homme, léquelles les*

¹⁰⁸ DE LÉRY, Jean, *Histoire d'un voyage en terre de Brésil*, 2^e éd., 1580, texte établi, présenté et annoté par Frank Lestringant, Paris, Librairie Générale Française, 1994.

*femmes égrugent fort menu, & les mangent cruës, ou bien les font cuire dans vn grand vaisseau de terre*¹⁰⁹

TLFi : MANIOC : [1555 maniel, bot., cité comme mot étranger (BARRÉ, Copies de quelques lettres sur la navigation du chevalier de Villegagnon, p. 109 ds ARV., p. 329)]

NPR : MANIOC, n.m. : 1556; mot tupi. 'Arbrisseau des régions tropicales (euphorbiacées), dont la racine fournit une féculé alimentaire, le tapioca'. – 'Racine de cette plante'.

MARGAJAS, n.pl. : *Ha le brave assommeur de Portugais & de Margajas, déquels il nous a si bien vengé*

HUG, V, p. 148a : 'nom donné à certaines peuplades du Brésil', « Taprobaniens, cannibales, Margajats et Thaupinambous » Aubigné, *Hist. univ.*, IV, 5.

Léry, p. 147 : « Ce qualificatif, qui dérive du tupi *Marakaja* (« chat sauvage »), désigne chez les voyageurs français du XVI^e siècle les ennemis les plus féroces de leurs alliés indiens.

PARAousti, n.m. : *Mais il n'est loisible à tous d'en boire, ains seulement au Paraousti, & à ceux qui ont fait preuve de leur valeur à la guerre ; Le Paraousti (que Laudonniere appelle Roy) se met seul sur vn siege qui est plus haut que les autres ; Quant aux Indiens de la Floride quand quelqu'un de leurs Paraoustis meurt ilz sont trois jours & trois nuits sans cesser de pleurer, & sans manger : & font tous les Paraoustis ses alliés & amis semblable dueil ; Et cela fait il y a quelques femmes deleguées qui durant le temps de six lunes pleurent la mort de ce Paraousti trois fois le iour*

D'après les contextes, il semble clair que le *paraousti* est un chef, un homme très haut placé dans la hiérarchie des Floridiens.

5.7 Un pidgin formé sur le basque

Marc Lescarbot s'est imposé comme l'un des premiers (sinon le premier) anthropologues grâce à son livre troisième sur la vie des Souriquois (ou Micmacs). Plus fin observateur linguistique que certains de ses prédécesseurs, il a remarqué le fait suivant : les Souriquois utilisent des mots basques pour communiquer avec les Français. Les activités commerciales de pêche à la morue et à la baleine des Basques sont connues à l'époque. Ces pêcheurs ont remonté le cours du Saint-

¹⁰⁹ La description de la farine de manioc est, à quelques mots près, identique à celle de Jean de Léry, pp. 237-239. Même chose pour la description des rites funéraires, spécialement la partie sur les *margajas* et les femmes de Bearn, pp. 470-472.

Laurent jusqu'au lac Ontario et ont longé la côte Est-américaine du Maine au Labrador depuis au moins le milieu du XVI^e siècle. Ils sont donc entrés en contact avec les populations autochtones, qui ont développé un pidgin fondé sur la langue basque à des fins d'échanges¹¹⁰. Les mots suivants font partie de ce pidgin. Le mot basque correspondant y est indiqué, en conformité avec la liste publiée par P. Bakker¹¹¹. Comme Lescarbot est le premier à avoir publié ces mots à l'intérieur de l'*Histoire de la Nouvelle-France* et qu'il est encore une référence en ce domaine, peu d'autres documents confirment ou infirment ses données.

ADESQUIDÉS, n. : *de sorte que si on refuse à prendre le petunoir quand ilz le presentent, c'est signe qu'on n'est point adesquidés, c'est à dire ami*

Bakker, p. 135 : 'a friend, good friend'; Basque *adeskide* 'friend'.

ESCORKEN : *de maniere que le mot d'ivrongne est entre eux en vsage par cette diction*

Escorken, *aussi bien qu'entre nous*

Bakker, p. 137 : 'drunkard'; Basque *moskor* 'drunk(ard)'.

MATACHIAZ, n. : *Car depuis qu'ils eurent trouvé l'invention d'appliquer des peintures & Matachiaz sur l'argent, ilz prindrent grand plaisir de voir leur Dieu Anubis depeint au fond de leurs coupes; on lui fait present d'arcs, fleches, carquois, couteaux, matachiaz, & autres choses ; léquels baillans à leurs morts leurs pelleteries, matachiaz, arcs, fleches, & carquois*

Bakker, p. 137 : 'bracelets, etc.'; Basque *patatxa*; Spanish *patacon* '[five-peseta] coin'¹¹².

Baudry, p. 85 : « Les Brésiliens, Floridiens et Armouchiquois font des carcans et bracelets (appelés *Boure* au Brésil et *Matachiaz* par les nôtres) avec des os de ces grandes coquilles de mer qu'on appelle vignols, semblables à des limaçons [...] ».

(citation de Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*).

Fournier, p. 146 : « des *Matachiaz*, c'est à dire, echarpes, & brasselets faits de la main de sa maitresse », extrait du *Théâtre de Neptune*.

¹¹⁰ Cf. l'article de BAKKER, Peter, « "The language of the Coast Tribes is Half Basque" : A Basque-American Indian Pidgin in Use between Europeans and Native Americans in North America, ca. 1540 – ca. 1640 » dans *Anthropological Linguistics* (31, 3-4), 1989, pp. 117-147. Meilleures qu'avec les autres Européens, les relations d'échanges entre les autochtones et les Basques seront à la source du conflit avec le roi de France, qui tente d'instaurer un monopole sur la pêche.

¹¹¹ *Ibid.*, pp. 135-139.

¹¹² *Ibid.*, p. 131 pour la description des traits phonologiques du pidgin et les changements phonétiques impliqués.

MERCATERIA, n. : *Et pour montrer la galantise de nosdits Sauvages, ilz ne marchandent point volontiers, & se contentent de ce qu'on leur baille honnetement, meprisans & blamans les façons de faire de noz mercadens qui barguignent vne heure pour marchander vne peau de Castor : comme ie vi étant à la riviere Saint-Iehan, dont i'ay parlé ci-dessus, qu'ils appelloient Chevalier, jeune Marchant de Saint-Malo, Mercateria, qui est mot d'injure entre eux emprunté des Basques, signifiant comme vn racque-de-naze*

Bakker, p. 138 : 'trader'; Basque *merkataria* 'trader'. À partir d'une phrase qu'il a recueillie dans la réédition de 1907-14 (3, 253) : *malo es mercateria*, Bakker (p. 130) propose l'explication suivante pour la connotation péjorative : *Malo ez merkatarari* '[those of Saint] Malo [are] not [fair] traders', en supposant la négation basque *ez* 'no, not'. Les pêcheurs bretons qui parlaient de Saint-Malo auraient donc eu une moins bonne réputation que les Basques auprès des autochtones.

SAGAMOS, n.m. : *Et quand il arrive vers eux quelque Sagamos François ilz luy font de même, jettans à ses piez quelque paquet de Castors, ou autre pelleterie ; Quand donc ilz veulent faire la guerre, le Sagamos qui a plus de credit entre eux leur en fait sçavoir la cause, & le rendez-vous, & le temps de l'assemblée ; Les Capitaines entre eux viennent par succession, ainsi que la Royauté par-deça, ce qui s'entend si le fils d'un Sagamos ensuit la vertu du pere, & est d'âge competant*

Bakker, p. 138 : 'chief', du pidgin utilisé par les Montagnais.

Souriquois Jargon¹¹³, p. 30 : **Sagamos**, king, duke, captain.

SOURIQUOIS, n. : *Noz Sauvages Canadiens, Souriquois, & autres, sont éloignez de ces delices, & n'ont que le Petun, duquel nous avons parlé pour se rechauffer l'estomach & donner quelque pointe à la bouche; Pour ce qui est du vêtement de dueil, noz Souriquois au contraire des Chinois, qui témoignent le dueil par le vêtement blanc, se fardent la face tout de noir : ce qui les rend fort hideux*

Bakker, p. 138 : 'Micmac'; Basque *zurikoa* 'that of the whites'.

TABAGIE ou TABAGUIA, n.f. : *Si ie n'avois couché ci-dessus la forme de la Tabagie (ou Banquet) des Sauvages i'en ferois ici plus ample description ; nous vimes dans vn grand hallier environ quatre-vingts Sauvages tout nuds, hors-mis le brayet, faisans Tabagua des farines qu'ils*

¹¹³ LESCARBOT, Marc et al., *A Vocabulary of the Souriquois Jargon*, edited by Pater Bakker and Kristina German Johansen, Bristol, Evolution Publishing, 2005.

avoient eu de nous ; Et de cette façon sont les femmes de noz Sauvages, voire en pire condition, de ne point manger avec les hommes en leurs *Tabagies*

Bakker, p. 138 : *tabagua* ‘banquet’; Basque *tapaki(a)* ‘shelter, blanket’. Bakker précise que l’origine basque du mot est incertaine¹¹⁴. Dans la description de Lescarbot, les tabagies se déroulent dans des abris, ce qui peut être un lien. Mais il existe d’autres mots basques pour désigner le banquet, *trapale* et *abarrada*.

DChronF XVII^e 1, p. 57 : ‘festin, chez les Algonquins’, 1603.

5.8 Éléments archaïsants

Il a été dit que le français préclassique est une période de tri linguistique. Sous l’action des auteurs et des éditeurs, l’usage de certains mots que l’on juge trop vieux décline dans un souci de rajeunir la langue¹¹⁵. On peut y voir une manifestation de la recherche des origines, si importante à la Renaissance : on épure la langue des mots qui ont subi tellement d’altérations qu’il est impossible de les rapprocher de leur forme latine, et on leur substitue une forme refaite à partir du latin¹¹⁶.

Tous les mots et tournures vieillissants ne subissent pas cette réfection. Beaucoup sont tout simplement abandonnés au cours du XVII^e siècle au profit d’une nouvelle façon de dire plus au goût du jour. Un plus grand nombre de mots grammaticaux figure parmi les termes archaïsants : la syntaxe du français préclassique est fortement teintée de moyen français. Il est beaucoup plus facile de modifier le lexique que la syntaxe, plus profonde. Le choix du vocabulaire est motivé par une réflexion, alors que les mots qui expriment les relations syntaxiques sont en nombre restreint pour chaque fonction. L’usage des mots grammaticaux se systématisent chez le locuteur natif, en quelque sorte. Pour changer cet usage, il faut trouver des remplaçants qui remplissent les mêmes rôles et, surtout, que ces remplaçants soient adoptés par les locuteurs. C’est pourquoi ils se maintiennent plus longtemps. On trouvera ici quelques sous-catégories de mots archaïsants : ceux dont le signe complet a disparu, ceux dont l’emploi d’un signifié s’est éteint et ceux dont la forme est archaïsante.

Le tout est présenté dans la perspective du tri préclassique, même si celui-ci n’était pas terminé lors de la publication de l’*Histoire de la Nouvelle-France*. C’est-à-dire que, si Marc Lescarbot a employé un mot, sens ou forme donné(e), perçu(e) comme non marqué(e), cette perception a pu changer très vite pour rendre l’emploi en question vieillissant. C’est pourquoi

¹¹⁴ P. Bakker, pp. 130-131.

¹¹⁵ M. Huchon, p. 67.

¹¹⁶ Le français préclassique est une source importante de latinismes et a introduit, avec le moyen français, environ soixante pour cent des latinismes présents actuellement en français. La traduction d’œuvres est en grande partie responsable. Cf. Huchon, pp. 67-69.

cette section doit être abordée en pensant le français préclassique comme système linguistique qui « fait le ménage dans ses affaires ». L'attention ne se veut pas portée sur le statut de l'usage d'un mot au moment précis où Lescarbot a publié son œuvre, mais sur le phénomène global de tri linguistique.

La première édition du dictionnaire de l'Académie et le DFC contiennent des marques d'usage qui permettent d'établir la liste des termes qui entrent dans la catégorie des éléments archaïsants. Ces sources sont cependant construites à partir de corpus littéraires. Le HUG n'a pas cette contrainte mais il n'a pas de marques d'usage. Les dictionnaires d'histoire de la langue (DELF, FEW) indiquent parfois les dates des dernières attestations, tout comme une autre source historique qui n'a pas encore été présentée, le *Dictionnaire historique de la langue française* de la maison Le Robert (RH). Sa méthode de confection a soulevé quelques critiques, mais il fournit des renseignements parfois absents des autres sources, par exemple à quelle période s'éteint un usage et quel est son remplaçant.

La Grammaire de la langue française du 16^e siècle de Gougenheim et la *Syntaxe française du XVII^e siècle* de Haase sont de bons indicateurs d'archaïsmes, surtout grammaticaux. *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles* (M.-Nizia 1) n'est pas à négliger pour les mêmes raisons, bien que son ouvrage porte sur le moyen français. Dans certains cas, l'auteure donne des précisions sur la durée de l'usage qu'elle décrit, et ces observations touchent le français préclassique. Enfin, le livre *Études d'ancien français, Moyen Age et XVI^e siècle : Licence, Capes, Agrégation* de Galliot met en évidence les problèmes les plus pertinents dans l'analyse de la langue du XVI^e siècle et renvoie aux ouvrages appropriés.

5.8.1 Signe archaïsant

Le mot, tant dans son sens que dans sa forme, est perçu comme vieux et est en voie d'être éliminé de la langue. La sous-catégorie des signes archaïsants touche la réduction du nombre de parties du discours qu'un mot a pu prendre. Par exemple, la perte du signe « AUPARAVANT, prép. », alors que le signe « AUPARAVANT, adv. » s'est maintenu.

†AINS, conj. : *Et faut noter que celui qui traite les autres, ne dine point, ains sert la compagnie ; Mais il n'est loisible à tous d'en boire, ains seulement au Paraousti ; quant aux hommes de*

defense ilz ne pardonnent point, ains en tuent tant qu'ils en peuvent attraper; Mais ce Sagamos n'a point entre eux autorité absoluë, ains telle que Tacite dit des anciens Rois Allemans

DFC p. 20 : marque l'opposition; hors d'usage au XVII^e.

HUG, I, p. 140-141a : 'mais'.

Gougenheim, p. 46, au chapitre sur la coordination : « *Ains* fait concurrence à *mais*. Il s'emploie essentiellement pour opposer la réalité à une notion erronée que l'on vient de nier (comme l'allemand *sondern*). »

GMP, p. 29 : AINS, conj. : 'mais, au contraire' (1650).

†AUPARAVANT, prép. : *ny des Hydromels, déquels (au rapport de Plutarque) l'usage étoit long temps auparavant l'invention du vin*

HUG, I, p. 406a : 'avant'.

FEW, I, p. 2a : *abante* : *auparavant*, prép. 'avant'.

Shears¹¹⁷, p. 117 : « On remarquera encore l'emploi comme préposition du composé *auparavant*, usage condamné par Vaugelas [...] ».

Gougenheim, p. 189 : « Les composés *paravant* et *auparavant* se rencontrent comme prépositions surtout dans la seconde moitié du siècle. »

Haase, p. 355 : « **Auparavant**, préposition, ne s'emploie que rarement au XVII^e siècle, et se rencontre plus souvent au commencement, très exceptionnellement vers la fin. »

†BAILLER, v.t. : *Voire (chose horrible) ilz leur baillent pour compagnes de couche les plus belles filles ; après avoir bien petuné bailloient le petunoir au plus apparent ; ilz ne marchandent point volontiers, & se contentent de ce qu'on leur baille honnetement ; Dieu a beni nôtre travail, & nous a baillé de beaux fromens*

DFC, p. 52 : 'donner', marqué « vieilli dès le début du XVII^e s., familier et burlesque ».

HUG, I, p. 456b-457a : 'donner'.

TL, I, p. 804, l. 1-19 : BAILLIER, v.t. : 'geben, übergeben, zuführen' [donner, remettre].

NPR : Vx 'donner'.

†CHACUN(E), adj. : *mille talens par chacun an (qui valent six cens mille écus) ; A chacune chose qu'il propose il demande leur avis ; Et font ce dueil alternativement chacune cabanne à son jour, & chacune personne à son tour*

¹¹⁷ SHEARS, Fred, *Recherches sur les Prépositions dans la Prose du Moyen Français (XIV^e et XV^e siècles)*, Paris, Champion, 1922.

DFC, p. 89 : employé pour *chaque* (survivance d'ancien français condamnée par Vaug. et Malh.).

M.-Nizia 1, p. 192 : « [...] *chascun* qui, comme déterminatif, sera encore employé au XVII^e siècle par La Fontaine, mais condamné par Vaugelas; il n'est pas encore vraiment concurrencé par *chaque* [...] En effet, *chaque*, qui est apparu au XII^e siècle (Cligès, éd. Foerster, v. 3326), ne s'est employé qu'au XV^e siècle, encore y est-il exceptionnel : il ne deviendra régulier qu'au XVI^e siècle. »

Gougenheim, p. 87 : « C'est seulement vers le milieu du siècle que CHAQUE, déterminatif tiré de *chacun* d'après *quelque* en face de *quelqu'un*, devient usuel. Jusque-là *chacun* s'emploie comme déterminatif aussi bien que comme pronom [...] »

Haase, p. 102 : « **Chacun** était tantôt adjectif, tantôt substantif dans l'ancien français; **chaque** était très rare et ne se substitua à *chacun*, adjectif, qu'au XVI^e siècle. Au XVII^e siècle, les deux formes se distinguent nettement l'une de l'autre. *Chacun*, adjectif, est rare. »

†CONNILS, n.m.pl. : *léquels ilz estiment autant que nous faisons les chappons, levraux & connils*

HUG, I, p. XX et II, p. 443 : CONIL : 'lapin'.

TL, II, p. 693, l. 18 : CONIL, n.m. : 'Kaninchen' [lapin], « Chevriaus, connis lardés en paste » Rose 12689.

GMP, p. 122 : 'lapin', SM 300 (1648).

Acad 1694 : ce mot est marqué *vieux* dès la première édition.

†DEDANS, prép. : *Nous avons semé dudit blé cette dernière année dedans Paris en bonne terre ; Ce que nous appellons ensevelir, & non pas inhumer, puis qu'ilz ne sont pas dedans la terre*

DFC, p. 148 : DEDANS, adv. : employé comme prép. (auj. *dans*).

HUG, II, p. 738 : 'dans'.

M.-Nizia 1, p. 341 : « [...] *dedens* est beaucoup plus courant, et sera préposition jusqu'au début du XVII^e siècle [...] »

Gougenheim, p. 140 : « Au XVI^e siècle l'emploi de *dedans*, *dessus*, etc. comme prépositions est tout à fait courant : DEDANS, très fréquent et antérieur à la préposition *dans* [...] ».

Haase, p. 338 : « Au commencement du XVII^e siècle, la préposition *dedans* est très usitée; plus tard elle ne se rencontre que rarement et ne figure plus guère que dans certaines expressions composées comme *dehors et dedans*. »

Huchon, p. 107 : un grand nombre de formes sont à la fois prépositions et adverbes. Au XVII^e siècle, les formes en *de-* seront la marque de l'adverbe alors que les formes simples seront les prépositions.

†DEPARTIE, n.f. : *aussi avoient-ilz le mot Vale (portez vous bien : soyez sain) à la departie ; Ornoz Sauvages n'ont aucune salutation pour la departie, sinon l'Adieu qu'ils ont appris de nous ; Mais ie laisse ceci pour revenir à noz baisers salutatoires, déquels les Payens anciens vsoient aussi bien à la departie*

HUG, III, p. 5 : 'séparation ; départ'.

TL, II, p. 1409, l. 10-28 : '*Auseinandergehn, Abschied*' [séparation, adieu], « Mes aujourd'ui, ce vous créant, Ert de nous deux la departie » *Barb. u. M.* III, 263, 269.

Acad, 1694 : 'Départ. Il est vieux'.

†ÉS, prép. : *Et sans aller si loin nous voyons és païs de deça des gourmandises plus grandes que celle que l'on voudroit imputer aux Sauvages ; & de cette sorte de bruvage vsoient aussi les Égyptiens és premiers temps ; les Gaullois y prindrent si bien gout és voyages qu'ils y firent à main armée*

DFC, p. 225 : ÈS : contraction de *en les*, prép. déjà vieillie au milieu XVII^e s.

HUG, III, p. 577 : ES I : 'en les, dans les; dans les écrits de; aux'.

Gougenheim : p. 181 : *Es* a survécu jusqu'au XVII^e s., mais il est parfois remplacé par *aux*.

Haase, p. 339 : « *En* joint à *les* donne la forme contractée *ès*, très usitée au XVI^e siècle [...] cette forme s'emploie encore quelquefois au XVII^e siècle. »

†EVADER, v.i. : *Se voyans ainsi enveloppés ilz font des sorties pour evader, & se liberer de prison*

DFC, p. 236 : 'partir, se sauver'.

TL, III, p. 1524, l. 37-40 : '*entkommen (auch übertr.)*' [s'échapper], « l'enfant masle qui estoit jeune, sceut celer et taire et evada » *Ménag.* I 180.

DELF, p. 243 : ÉVADER (S') : XIV^e. D'abord *évader*, intrans., jusqu'au XVII^e s.

NPR : intr. jusqu'au XVII^e.

†FIEN, n.m. : *Mais quant à la terre ammeliorée où l'on avoit mis du **fien** de noz pourceaux ; les Censeurs de Rome affermoient les fumiers [...] mille talens par chacun an (qui valent six cens mille écus) aux jardiniers de Rome, pour ce que c'étoit le plus excellent **fien** de tous autres ; Tous ces peuples [...] engraisent leurs champs de coquillages de poissons, n'ayans ni bestial privé, ni **fien***

HUG, IV, p. 97b-98a : FIEN, n.m. : 'excrément, ordure ; fumier', ex. sens 2 « La terre est si grasse et fertile de soy qu'il n'est point question de la fumer et user de fient, comme lon fait pardeça » Thevet, *Cosmogr.*, VI, 11.

TL, III, p. 1820-1821, l. 18-17 : '*Mist*' [fumier], « menra du fiens sur ma terre » *Dial. fr. fl.* E 3a.

DELF, p. 280 : FUMIER : [...] A éliminé l'a. fr. *fiens* « fumier », usité jusqu'au XVI^e s. et qui survit dans beaucoup de parlers septentrionaux [...].

Acad 1694 : 'L'excrement des Bestiaux, des Volailles. Il n'a guere d'usage que dans cette phrase, *Ce n'est pas là le fient de vos canes*, Ce qui se dit prov. & bass. Lors qu'on demande quelque chose à un homme, & qu'on veut luy faire entendre, que c'est tres-peu de chose pour luy.'

†GRIEF(VE), adj. : & *le pleurerent avec grandes & grieves plaintes* ; Ce dueil ici est **grief** aux Ægyptiens

DFC, p. 295 : 'pénible (vieilli au XVII^e s.) ; grave'.

TL, IV, p. 649-650, l. 13-30 : '*übertr. schwer*' [grave], « Mais cil qui Deu cremirent e qui l'orent amé, En unt od grief suspir celeement pluré » *SThom. W* 1945.

DELF, p. 303 : GRAVE : XV^e. Empr. du lat. *gravis*, a éliminé l'adj. *grief*, qui s'est maintenu jusqu'au XVII^e s. [...].

FEW, IV, p. 264a : *gravis* : *grief* 'pénible à supporter, fâcheux, douloureux'.

GR, III, p. 358 : Vx ou arch. 'grave'.

☞ †ICELUI, ICELLE, dét. démonstr. : *Ils font aussi des farines de Maniel, ayant les fueilles de Pæonia mas, & l'arbre de la hauteur du Sambucus : icelles racines grosses comme la cuisse d'un homme ; veu même qu'à la riviere saint-Iehan (qui est plus au Nort qu'icelui Port)*

Gougenheim, p. 76 : « Les formes à -i initial ne sont pas encore confinées à la langue juridique [...] »

Haase, p. 44 : « **Icelui** (fém. **icelle**) [...] est ordinairement substantif au XVII^e siècle, et son ancienne acception d'adjectif ne se rencontre que dans les *Plaideurs* de Racine. »

Galliot, pp. 62-63 : Tendances, au Moyen Âge, à employer les formes *cist*, *ceste* en fonction d'adjectif et *cil*, *cele*, *celui* en fonction de pronom. De cette tendance résulte l'emploi, au XVI^e siècle, des formes survivantes de *cil* (dont *icelui/icelle*) seulement en tant que pronoms.

NPR : v. 1050; forme renforcée de *celui*, *celle*; Vx ou plaisant 'Celui-ci, celle-ci'.

†ILLEC, adv. : *Après que noz Sauvages eurent pleuré Panoniac, ils allerent au lieu où étoit sa cabanne quand il vivoit, & illec brulerent tout ce qu'il avoit laissé*

DFC, p. 310 : 'en cet endroit (hors d'usage ; mot du style burlesque)'.

HUG, IV, p. 547a : 'là, en ce lieu-là'.

TL, IV, p. 1335-1336, l. 32-51 : [LUEC, adv. : 'local : da, dort, daselbst (Hinweisung auf genannten Ort)' [(loc) là, là-bas, là-même], « Illuc de juste aveit un munt, Desus en sum alques rount » *Brut Arn.* 4627.

Gougenheim, p. 179 : « On trouve encore jusqu'à la fin du siècle le vieil adverbe *illec*, au sens de « là » [...] »

Haase, p. 234 : « **Illec** = *en ce lieu-là*, adverbe de l'ancienne langue, est encore usité par Scarron et par La Fontaine. »

☞ †JAÇOIT QUE, loc.conj. : *Or jaçoit que la guerre qui se fait au sortir des tentes, & pavillons soit dure*

DFC, p. 327 : JAÇOIT QUE, loc. conj. : indiquait la concession (bien que, quoique) [locution vieillie au XVII^e s. et limitée généralement au style burlesque ou juridique].

HUG, IV, p. 707b : JASOIT QUE : 'quoique'. (Par oubli de l'origine) *jaçoit que* : 'quoique', « Or n'y a-il qu'un Dieu, jaçoit qu'il soit nommé de plusieurs noms » Trad. de Bullinger, *la Source d'erreur*, I, 1, p. 3.

Gougenheim, p. 227 : « JA SOIT QUE, souvent écrit *jaçoit que*, par méconnaissance de l'étymologie, persiste jusqu'au XVII^e siècle [...] »

Haase, p. 375 : « **Jaçoit que**, locution qui, à l'origine, formait toute une proposition concessive *jà soit que*, est très courante au XVI^e siècle, et ne se rencontre que çà et là au XVII^e. »

†LEGUMAGES, n.m.pl. : *Et de fait les Auteurs prophanes sont d'accord que les premiers hommes vivoient comme cela, à sçavoir de blez, grains, legumages, glans, & feines*

TL, V, p. 351, l. 43-51 : LËUMAGE, n.m. : ‘*Gemüse*’ [légumes], « toutes choses contraires aux choses dessus dites, doivent estre eschivees du tout en tout : c’est a savoir grosses viandes et indigestives, si com sont : chars de buef, d’oies, d’anes, de lievre, et de lëumages » *HMondev. Chir.* 785.

RH, II, p. 2001 : LÉGUME : *légumage* (1549-1660) serait l’ancienne forme pour *légumineuse*.

Matoré, p. 62 : Le mot *légume* est un générique. On en compte trois sortes : les herbes (légumes, de nos jours), les racines et les légumages (légumineuses).

Absent des dictionnaires de l’Académie.

†MELLIERS, n.m.pl. : *Il y a vne sorte de Melliers, dont le fruit est meilleur que celui de France*

HUG, V, p. 233b : MESLIER, n.m. : ‘néflier’, « Dans l’hyver se plante le meslier ou nefflier » O. de Serres, *Théâtre d’agric.*, VI, 26.

FEW, VI 2, p. 44b : *mespilum* : *meslier* ‘néflier’ (Thebes – Oud 1660).

GMP, p. 272 : ‘néflier’, Am I CC 13. 1406.

Flore, p. 295 : parmi la famille des rosacées, on trouve un grand nombre d’arbres fruitiers dont les pommiers, cerisiers, poiriers, etc., mais le néflier n’est pas présenté dans cette encyclopédie. Lescarbot parle peut-être des pommiers?

†MÈMEMENT, adv. : *principalement les Gaullois & Allemans, léquels non seulement ont admis les femmes en leurs banquetts, mais aussi aux conseils publics, mémement (quant aux Gaullois) depuis qu’elles eurent appaisé vne grosse guerre qui s’éleva entre eux*

DFC, p. 358 : ‘même, surtout’. Vieilli au début XVII^e selon Vaugelas.

HUG, V, p. 236-237a : MESMEMENT, adv. : ‘même; surtout’.

Acad 1694 : ‘Mesme. Il vieillit’.

NPR : Vx ‘De même, pareillement’.

Gougenheim, p. 208 : courant au sens de ‘surtout’.

Haase, p. 113 : « *Mémement* est déclaré hors d’usage par tous les grammairiens du XVII^e siècle. »

†QUERIMONIES, n.f.pl. : *Les Romains avoient des femmes à loüage pour pleurer les morts & dire leurs loüanges par des longues plaintes & querimonies*

DFC, p. 449 : QUÉRIMONIE, n.f. : ‘plainte, (vieilli au milieu du XVII^e s.)’.

HUG, VI, p. 280a : 'plainte', « A son retour de pamoison, recommença à faire dolentes exclamations, terribles querimonies, langoureuses complainctes » *Anc. Poésies*, XII, 289.

TL, VIII, p. 66, l. 1- 4: QUERIMOINE, n.f. : 'Klage' [plainte].

†RIOLÉES, part.p.f.pl. : & *entre les plantes dudit blé (qui croit comme vn arbrisseau, & meurit au bout de trois mois) ilz plantent aussi des fèves riolées de toutes couleurs*

HUG, VI, p. 605b : RIOLER, *riolé* : 'bigarré', « Avecques un antique tissu riolé, piolé » Rabelais, III, 17.

Acad 1694 : 'Rayé de diverses couleurs, Il n'a d'usage qu'en ce proverbe, *Riolé piolé. comme la chandelle des Rois*'.

Léry, p. 657 : 'bigarré, rayé'.

GMP, p. 354 : 'bigarré, panaché', SM 410 (Suite du mariaige de Jennain, 1648).

5.8.2 Signifié archaïsant

Un ou plusieurs sens d'un mot tend(ent) à disparaître.

†ALAI GRE ou ALLAI GRE, adj. : de sa plaisante odeur & substance **alaigre** ; *ie ne reconoy point que noz Sauvages engraisent, ni qu'ilz portent gros ventre, mais sont **allaigres** & dispos*

DFC, p. 24 : 'vif, leste, en parlant d'une personne', « considéré un peu vieux au XVII^e s. ».

HUG, I, p. 163a : ALLEGRE : 'agile, leste'.

FEW, I, p. 56b : *alacer* : *allègre* 'dispos, en bonne santé; agréable, avenant'.

RH, I, p. 85 : se disait à propos des choses avec le sens 'agréable', sens propre au moyen français (défini comme XVe - XVIe siècles par cette source).

†ARTIFICES, n.m.pl. : *N'ayans les artifices de menuiserie, ilz dinent sur la grande table du monde*

HUG, I, p. 324b-325a : 'métier'.

DELF, p. 39 : XIII^e [...] Empr. du lat. *artificium* « art, métier, habileté, ruse » [...]

Jusqu'au XVII^e s., employés surtout au sens d'« art, métier » [...].

RH, I, p. 221 : le sens 'métier, exercice d'un art manuel' disparaît au XVII^e siècle.

Matoré, p. 264 : « *Artifice* gardera jusqu'au XVII^e s. le sens de « art, métier », mais il acquiert en outre vers 1505 celui d'« habileté artistique » [...] »

†AUCUNEMENT, adv. : *tel que ledit petun, lequel (ainsi que le vin ou la biere forte) pris en fumée, étourdit les sens & endort aucunement ; La seule religion Chretienne les peut faire venir à la raison, comme elle fait aucunement entre nous (ie dy aucunement, pour ce que nous avons des hommes fort imparfaits aussi bien que les Sauvages)*

DFC, p. 44 : 'en quelque façon, jusqu'à un certain point', jugé vieilli dans tous ses emplois par certains.

HUG, I, p. 399b-400a : 'quelque peu, un peu, en quelque façon'.

TL, I, p. 665, l. 33-35 : AUCUN, pron. indéf., *aucunement* : 'einigermaßen' [relativement/ moyennement/ à peu près], « ces deux choses... sont aucunement differans » *Ménag.* I 17, *eb.* I 129.

Galliot, p. 330 : 'en quelque sorte, dans une certaine mesure'

Haase, p. 107 : « **Aucunement** = *quelquefois* se rencontre encore beaucoup plus tard, généralement dans une proposition affirmative. » Toutefois, le sens 'en quelque sorte' est qualifié d'archaïque par Palsgrave.

†CHANCE, n.f. : *Et quoy qu'ilz soyent bien aises quand on leur rend la pareille, si est-ce qu'ilz commencent la chance, & se mettent en hazard de perdre leur marchandise*

DFC, p. 91 : 'jeu de dés; sort heureux ou malheureux' (DFC, p. 91).

HUG, II, p. 183b-184a : CHANCE : 'sorte de jeu de dés'.

DELFO, p. 120 : CHANCE : Antér. *cheance*. Propr. Terme du jeu de dés, « chute des dé, jeu de dés », sens très usuels au moyen âge et jusqu'au XVII^e s. [...]

†CLAMEURS, n.f.pl. : *Mais ilz font des clameurs étranges par plusieurs jours, ainsi que nous vimes au Port Royal, [...] là où ilz firent les actes funebres d'un des leurs ; Mais pour ce qu'ils ont coutume de faire leurs lamentations par vne longue trainée de jours [...] craignans de nous offenser par leurs clameurs; mais en France chacun sçait que les femmes de Picardie lamentent leurs morts avec des grandes clameurs*

TL, II, p. 460, l. 21-50 : CLAMOR, n.f. : 'Klage' [plainte].

DELFO, p. 135 : [...] Signifie aussi en a. fr. « plainte », [...] disparu au XVII^e s.

RH, I, p. 770 : CLAMER : **clameur** 'cri, acclamation, plainte' souvent avec valeur collective.

†COMME, adv. : *Voila comme de tout temps on a decréié le país de Canada ; Nous avons veu par nôtre Histoire comme on [sic] la grande Riviere, passé Tadoussac, on trouve des vignes sans nombre, & raisins en la saison*

RH, I, p. 812 : supplanté par *comment* en tant qu'adverbe de manière à la fin du XVII^e s.

Gougenheim : p. 207, au sens de 'comment' dans les interrogations.

Haase, p. 90 : au sens de 'comment' dans les interrogations directes et indirectes au début du XVII^e s.; la fin du siècle ne conserve que les constructions interrogatives indirectes.

†CONSERVER, v.t. : *Qu'en Italie il y a des Mines, mais que les anciens ne voulurent permettre d'y travailler, afin de conserver le peuple ; veu que depuis noz voyages les saisons y ont toujours été bonnes, pardeça rudes au pauvre peuple, qui meurt de faim & ne vit qu'en disette & langueur au lieu que là plusieurs pourroient être à leur aise, léquels il vaudroit mieux conserver, que de les laisser perir comme ilz font*

DFC, p. 117 : 'ménager'.

HUG, II, p. 460a : 'préserver'.

RH, I, p. 858 : 'protéger, sauvegarder', emploi apparu au XVI^e s., remplacé par le verbe *préserver* au XVII^e s.

†CONSOMMER, v.t. : *en quoy il les repute particulièrement heureux de n'être tourmentez de cette gratelle qui mange aujourd'hui nôtre France, & consomme les meilleures familles ; Les autres elemens nous sont bien-souvent contraires, le feu nous consomme ; Ilz ne jugent point que les Mines sont les cimeties des hommes : que l'Hespagnol y a consommé plus de dix millions de pauvres Sauvages Indiens*

DFC, p. 118 : 'détruire par le feu, consumer (au propre et au figuré, il se confondait avec ce dernier verbe)'.

HUG, II, p. 465 : 'consumer, détruire, faire périr; consumer, détruire par le feu'.

RH, I, p. 861 : longue hésitation sémantique entre *consommer* et *consumer*, jusqu'au milieu du XVII^e s.

†CONTRE, prép. : *Car si vn mauvais enfant bailloit au tronc ce qui appartenoit à son pere, ou à sa mere, ilz le iustificoient (pour tirer ce profit) contre le commandement de Dieu, qui a sur toutes choses recommandé aux enfans l'obeissance & reverence envers ceux qui les ont mis au monde*

Godefroy, II, p. 271b : *contre* avait des sens qui ne se sont pas maintenus dans la langue moderne, dont 'd'après', « Et envoya celle part messire Edouwart de Bailloef, ung bon chevalier qui le tint a fons, et *contre* qui il eult a non Edouwars, le nom dou roy son pere. » Froiss., *Chron.* I, 349, Luce, ms. Amiens.

Shears, p. 162 : *contre* pouvait exprimer, en moyen français, un rapport de conformité, (usage éliminé de la langue moderne en raison de la confusion avec le sens ordinaire de *contre*, qui indique un rapport de non-conformité).

†DEPEINT, part.p.m. : *ilz prindrent grand plaisir de voir leur Dieu Anubis depeint au fond de leurs coupes, ce dit Pline*

HUG, III, p. 7 : DEPEINDRE, v.i. : 'peindre'.

DELF, p. 187 : DÉPEINDRE : XIII^e, au sens de « peindre ».

TL, II, p. 1414, l. 44-48 : DEPEINDRE, v.t. : '*bemalen*' [peindre], « Au merchenier biauté porcache, Dont ele depaint se maissele Ausi come on paint une aissele » *Rencl. M* 86, 6.

GR, II, p. 123 : selon cette source, le sens 'peindre' serait « tombé en désuétude alors que le fig. (XVI^e s.) l'emportait ».

†DEPENDRE, v.i. : *qu'ilz ne s'en sçauroient passer non plus que du boire & du manger, & à cela dependent de bon argent, car le bon Petun qui vient du Bresil coute quelquefois vn écu la livre*

DELF, p. 187 : DÉPENS : [...] Lat. *dispensum*, part. passé neutre, pris substantiv., de *dispendere* (rare, mais dont le sens de « dépenser » est attesté par le dér. *dispendium* « dépense »; le lat. class. dit de préférence *expendere*), d'où l'anc. verbe *dépendre* « dépenser », disparu depuis le début du XVII^e s. au profit de *dépenser*.

Nicot (1606) donne cet exemple : *Rendre jusques au dernier denier ce qui a esté despendu.*

Galliot, p. 260 : **despendre** = dépenser, toujours en usage au XVI^e et un peu moins au début du XVII^e.

†ÉLARGIR, v.i. : *qui sont comme dispensateurs des biens de la terre, que Dieu a mis entre leurs mains pour en vser liberalement, c'est à dire en élargir à celui qui n'en a point*

DFC, p. 197 : 'donner, distribuer', sens marqué *vieilli* au XVII^e s.

HUG, III, p. 643b : 'répandre, distribuer, donner'.

TL, III, p. 1085, l. 22-38 : ESLARGIR, v.t. : '*freigebig spenden*' [donner généreusement],
 « Quant... Moïses si ot disné, De son relief vout departir Et aumosner et eslargir Aus
 povres pelerins errans » *Peler. V* 2008.

Nicot, 1606 : ESLARGIR : *Eslargir, donner largement, faire largesse.*

†EMBOURBER, v.t. : *se dechiroient les vêtements, & embourboient le visage, voire toute la tête*

HUG, III, p. 337a : 'souiller de boue'.

DELF, p. 82 : BOURBE : [...] **embourber**, XIII^e [...]

TL, III, p. 56, l. 31-38 : EMBORBER, v.t. : '*mit Kot, Schlamm besudeln*' [se couvrir la
 peau avec des excréments ou de la boue].

FEW, I, p. 443a : *borvo-* : *embourber* (seit 17. jh.) 'salir par la boue'.

La première attestation du dérivé, au XIII^e siècle, semble confirmée par la présence de l'entrée
 dans le TL. L'absence d'illustration pour EMBORBER, v.t. dans le TL ne permet toutefois pas
 d'assurer cette datation. Le FEW donne une première attestation beaucoup plus tardive (non
 illustrée), mais très éloignée de celle du DELF. Comme ce sens ne figure pas dans la première
 édition du dictionnaire de l'Académie mais qu'il est attesté par deux sources fiables, peut-être
 est-ce un signe que son emploi a disparu ou presque.

†EN, prép. : *Il semblera à plusieurs que noz Sauvages vivent pauvrement de n'avoir aucun
 assaisonnement en ce peu de mets que i'ay dit ; N'ayans les artifices de menuiserie, ilz dinent
 sur la grande table du monde, étendans vne peau là où ilz veulent manger, & sont assis en terre
 ; coupent toute la chair arriere des os, la font secher au Soleil, puis la mettent (enclose en des
 nattes) aux piez du mort*

DFC, p. 205-206 : introduisait un compl. de lieu, là où nous emploierions auj. *sur*.

HUG, III, p. 384b-386a : EN I : 'sur (+ article)'.

Acad 1694 : 'Préposition servant à marquer le lieu & les choses qui sont considérées
 comme ayant quelque rapport au lieu. Dans'. Pas d'emploi relevé au sens 'sur'.

Gougenheim, p. 180-183 : 'sur', sens le plus répandu au XVI^e.

†FORAINS, adj.m.pl. : *Car plusieurs-fois nous avons veu arriver des Sauvages forains au Port-
 Royal*

HUG, IV, p. 154a : 'étranger', « Les bourgeois forains, qui estoient en plus grand
 nombre que les naturelz, occirent presque tous les anciens Sybarites » Amyot, trad. de
 Diodore, XII, 3.

TL, III, p. 2051-2052, l. 35-6 : FORAIN I, adj. : ‘*auswärtig, auswärts lebend, fremd*’ [étranger, vivant à l’extérieur].

Acad 1694 : ‘Estranger. Il n’a guere d’usage qu’en cette phrase. *Marchand Forain*’.

NPR : Vx ‘Qui vient du dehors’.

†MODESTIE, n.f. : *Pour la modestie ilz la gardent étans à table avec nous, & mangent sobrement : mais chés eux (ainsi que les Bresiliens) ilz bendent merveilleusement le tabourin, & ne cessent de manger tant que la viande dure*

HUG, V, p. 294b-295a : ‘modération’, « Ce n’est point qu’ici il permette aux hommes de gourmander à plaisir, comme s’ils ne devoient avoir nulle modestie ni attrempace » Calvin, *Serm. sur le Deuter.*, 92 (XXVII, 303).

DELF, p. 413 : MODESTE : [...] **modestie**, 1354. Empr. du lat. *modestia* « modération » [...] d’abord au sens lat., vieilli depuis le XVII^e s.

Acad 1694 : ‘Vertu de celui qui est modeste, moderation, retenuë dans les sentiments & dans tout ce qui paroist au dehors’.

NPR : Vx ‘Modération’.

†PAR, prép. : *Et par ainsi ne se faut tant étonner de ces peuples ; d’où par consequent les digestions se font mieux, & s’engendre vn bon sang & vne bonne nourriture par toutes les parties du corps ; selon le droit ancien de servitude introduit par toutes les nations du monde de deça ; Mais ilz font des clameurs étranges par plusieurs jours ; Car elles racontent par vn iour entier toute la vie de leurs maris*

Shears, pp. 112-113 : la préposition *par* exprimait en moyen français l’idée d’intériorité et de mouvement. Toutefois, ce sens fut délaissé, selon l’auteur, au profit des locutions *au travers de, le travers de* à la fin du moyen français ; durée de temps, en concurrence avec *pendant* et *durant*, au profit desquels on le laisse entièrement tomber avant le XVII^e siècle.

Gougenheim : p. 199, *par* peut marquer la durée (au sens de notre actuel *pendant*) et s’oppose à l’accomplissement rapide d’une action.

Haase, p. 390 : *par ainsi* hors d’usage selon l’Académie et archaïque selon Vaugelas.

†PARAVENTURE, loc. adv. : *Que si nous les appellons sots, ils en disent autant de nous, & paraventure à meilleure raison ; Que faire telles choses c’est vouloir deposseder le diable de*

son Royaume, pour être en pire condition paraventure que luy ; Les Ægyptiens en faisoient tout autant, & paraventure plus, quant aux lamentations

HUG, V, p. 621a : 'peut-être'.

TL, I, p. 721, l. 31-48 : AVENTURE, n.f., *par aventure* : « Par aventure orrés tel parole dont mix vos iert » *Auc.* 20, 24 (*vielleicht* [peut-être]).

FEW, XXIV, p. 195b : *adventura* : *par aventure* 'peut-être'.

†PENDANT, n.m. : *La moisson faite ce peuple serre son blé dans la terre en des fosses qu'ilz font en quelque pendant de colline ou tertre*

HUG, I, p. XXV et V, p. 711b : 'versant', « Entre ces deux butes et sur les pendans d'icelles, tant d'une part que d'autre, est plantée cete vile » Montaigne, *Journal*, p. 293.

TL, VII, p. 612-613, l. 21-43 : 'Abhang' [versant], « Sor cele roche an un pandant; Qui vers mer aloit desçandant, Ot un chastel mout riche et fort » *Perc. H* 1321.

DELF, p. 473 : PENDRE : [...] **pendant**, 1° adj. et subst., XII^e [...]

FEW, VIII, p. 179b : *pendere* : *pendant* 'pente d'une colline, coteau'.

Ce terme est classé ici parce qu'il ne figure ni dans Acad 1694, ni dans Nicot 1606.

†SURANNÉ, part.p.m. : *& toutefois il est venu en aussi belle perfection que le plus beau de France, quoy que le blé, & tout ce que nous avions semé fust suranné*

HUG, VII, p. 136a : SURANNER, *suranné* : 'ayant plus d'un an', « Herbage et fruit vermeil, jaune et tanné Le jardin riche donne : Lait le troupeau, et le vin suranné Se tire de la tonne » Des Masures, *O. P.*, p. 24. Cf. *susanné*.

TL, IX, p. 865, l. 26-38 : SORANNÉ, adj. : 'überjährig, mehr als einjährig' [suranné, de plus d'un an], « nule beste qui n'est sur annee ne doit nēant de tonlieu » *LMest.* 317.

DELF, p. 24 : AN : [...] **suranné**, XIII^e, au sens de « qui a plus d'un an », employé spécial. dans le langage jurid., au XVI^e s.; d'où le sens moderne, 1661 (Molière).

Nicot 1606 : *Est ce qui a passé un an. Ainsi dit on, Chappon suranné, qui est chapponné plus d'un an y a.*

Acad 1694 l'applique aux lettres et donne le sens 'vieux' seulement.

†VIANDES, n.f.pl. : *Ammian Marcellin parlant de leur façon de vivre, dit que Scipion, Æmilian, Metellus, Trajan, & Adrian, se contentoient ordinairement des viandes de camp, sçavoir est de lard, fromage, & buvende ; car il faut ici dire en passant qu'ilz ne mangeront point de viandes inconuës sans premierement en voir l'essay*

HUG, VII, p. 462 : ‘nourriture, aliment, mets’, « Un homme qui estimoit les raves et les naveaux l’une des meilleures viandes du monde » Amyot, *compar. d’Aristide*, 4.

DELFF, p. 671 : « Jusqu’au XVII^e s. désigne toute espèce d’aliment ; pris aussi dans le sens « chair » vers le XV^e s. ; spécialisé au sens moderne à partir du XVII^e s. à la place de *chair*. »

NPR : Vx ‘Aliment dont se nourrit l’homme’.

Galliot, p. 161 : ‘les choses dont on vit’. « Il a le sens général de *nourriture* jusqu’au XVII^e siècle, mais on le voit dès le XV^e siècle se spécialiser au sens de *chair* et éliminer peu à peu le mot *chair* dans le sens alimentaire. »

Matoré, p. 58 : « Quant au mot *viande*, il s’applique souvent encore au XVI^e s. à toute espèce d’aliment (y compris le pain et le vin) [...] »

5.8.3 Signifiant archaïsant

Il s’applique à la graphie ou à la présentation d’un mot ou d’un syntagme.

†ENCORES (QUE), adv. et loc. conj. : *Chacun avoit vne écuelle d’ecorce & vne culiere grande comme la paume de la main, ou plus : & avec ce avoient encores de la chasse ; Et l’Empereur Tibere [...] vouloit qu’on le saluât en éternuant, encores qu’il fût en coche ; Les vns & les autres ont encores à-present quantité de Chanve excellente ; Quant aux arbres des forêts les plus ordinaires au Port Royal ce sont Chenes, [...] petits Lauriers, & quelques autres encores que ie n’ay remarqué*

HUG, III, p. 409b-410a : ‘à cette heure; déjà; aussi’; *par encores que* : ‘quoique’.

FEW IV, p. 473b : *hora* : *encores* (ende 12. jh. – Oud 1660).

M.-Nizia 1, p. 374 : « *Encores que*, suivi de l’indicatif ou du subjonctif, qui apparaît semble-t-il chez Commynes, sera surtout employé au XVI^e siècle [...] »

Gougenheim, p. 230 : *encores que* + plus-que-parfait du subjonctif, ‘même si’.

†EN LE REGARD DE : *il y a vn Pere commun, qui (quasi semblable en ce regard aux anciens Fecialiens de Rome) met la paix entre eux ; Ici se peut rapporter l’Hospitalité, de laquelle toutefois ayant parlé ci-dessus, ie renvoyeray le Lecteur au chapitre de la Tabagie, où ie leur donne la louange Gaulloise & Françoise en ce regard*

TL, VIII, p. 607, l.16-47 : REGART, n.m. : *Au (oder el) regart de* : ‘im Hinblick auf’ [en considération de].

DLMF, p. 757b : *au regart* ‘quant à, pour ce qui est de, en comparaison de, relativement, envers, en vue, devant’.

Gougenheim, p. 232 : *au regard de* : ‘à l’égard de, en ce qui concerne’.

Haase, pp. 366-367 : « **Au regard de** ne s’emploie qu’au commencement du XVII^e siècle. »

L’emploi de la préposition *en* est archaïsant. C’est un cas de confusion *au* ~ *el*, forme contracte pour ‘en le’, devenue *ou* par son évolution phonétique, d’où la confusion. La forme contracte *ou* a disparu vers le milieu du XVI^e siècle ; on s’attendrait donc à voir la préposition *à* plutôt que *en*¹¹⁸.

†FONDE, n.f. : *Leurs armes sont les premieres qui furent en vsage après la creation du monde, masses, arcs, fleches : car de fondes, ni d’arc-baletes ilz n’en ont point ; & si assurés à jeter la pierre avec la fonde, qu’ilz pouvoient frapper vn cheveu sans decliner d’vne part ou d’autre*

HUG, IV, p. 150 : ‘fronde’.

TL, III, p. 2022-2023, l. 24-32 : FONDE I, n.f. : ‘*Schleuder*’ [fronde], « Suvent vëissiez fors paleter les serjanz Od fundes e od ars e od haches trenchanz » *Rou* II 3363.

DELF, p. 279 : FRONDE : [...] vit sous la forme *fonde* en fr., du XII^e au XVII^e s.

FEW, III, p. 860b : *funda* : *fonde* ‘fronde’ (12. jh. – Pom 1700).

Acad 1694 ne présente que la forme *fronde*.

†SAULX, n.m.pl. : *Quant aux arbres des forêts les plus ordinaires au Port Royal ce sont Chenes, Hetres, [...] Coudriers, Saulx, petits Lauriers, & quelques autres encores que ie n’ay remarqué*

HUG, VI, p. 712a : SAUX, n.m. : ‘saule’.

DELF, p. 575 : SAULE : vers 1215 [...] l’a. fr. avait deux formes *saus*, *sausse*, des deux genres, encore usitées, la première dans le Nord-Est, la deuxième dans l’Est, le Centre, et l’Ouest ; ces deux formes représentent le lat. *salicem*, acc. de *salix* [...]

Nicot 1606 : ‘Saulx, Salix’.

Acad 1694 a déjà la forme *saule*.

†SUBMISSION, n.f. : *la les Dieux ne permettent qu’aucun homme de franche condition me baise les piés. Car il n’y avoit que les esclaves qui fissent cette submission; Mais le grand Seigneur Empereur des Turcs ne souffre point d’agenouillemens [...] ains se contente d’vne humble submission de tête*

¹¹⁸ Cf. G. Gougenheim, p. 181.

DFC, p. 516 : SUBMISSIONS : ‘marques de respect, témoignages de déférence’. Selon Vaugelas (en 1647), *soumission* a remplacé *submission*, qui était usuel vingt ans auparavant.

DELF, p. 602 : SOUMISSION : 1349. On a dit aussi *submission*, 1312, encore dans *Le Cid*, II, 6. Empr. du lat. *submissio* « action d’abaisser » [...]

Acad 1694 : SOUSMISSION : ‘Deference respectueuse; Il s’emploie quelquefois au pluriel pour marquer les respects qu’un inferieur rend à ceux qui sont au dessus de luy’.

5.9 L’ancienne langue

Beaucoup d’éléments linguistiques dans l’*Histoire de la Nouvelle-France* proviennent de l’ancienne langue. Celle-ci englobe l’ancien et le moyen français, car distinguer ce qui vient de l’ancien français et ce qui vient du moyen français n’est pas mon objectif. La majorité des vocables et syntagmes présentés dans cette catégorie ont disparu entre le XVIII^e et le XX^e siècles, ce qui les différencie des archaïsmes. Il y a cinq sous-ensembles d’éléments disparus : les signes, les sens, les formes, les changements dans la partie du discours et les locutions et syntagmes.

Tous les ouvrages présentés antérieurement ont servi à définir les termes et syntagmes, excepté les dictionnaires de néologismes de W. Kesselring. Il faut y ajouter le *Dictionnaire de l’ancienne langue française et tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle* de F. Godefroy et le *Tobler-Lommatzsch : Altfranzösisches Wörterbuch* (TL), indispensables, comme le FEW, à l’étude de l’ancienne langue¹¹⁹.

5.9.1 Signe disparu ou très rare

†APOTHICAIRES, n.m. : *ainsi qu’en plusieurs occasions nôtre Apothicaire Maitre Loys Hebert tres-suffisant en son art, en a fait l’experience*

DFC, p. 30 : ‘pharmacien’.

DELF, p. 30-31 : XIII^e [...]. Empr. du lat. médiéval *apothecarius*, propr. « boutiquier ».

NPR : Vx ‘pharmacien’.

†BRAYET, n.m. : *nous vimes dans vn grand hallier environ quatre-vingts Sauvages tout nuds, hors-mis le brayet*

¹¹⁹ Cf. KANTOR, Sofia et STUMPF, Willy, « Le Godefroy et le Tobler-Lommatzsch », dans Baldinger, Kurt, *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l’histoire du français*, Strasbourg, Klincksieck, 1974, pp. 150-161 pour la présentation de ces ouvrages.

DELF, p. 87 : BRAYETTE → BRAGUETTE, n.f. (p. 85) : « [...] usuel au XVI^e s. au sens de « culotte », [...] Au même sens on a dit *brayette*, XIV^e, dér. de *braie*. »

HUG, I, p. 698b : BRAYETTE, n.f. : 'sorte de poche attachée devant le haut de chausses'
« La brayette servait souvent de poche pour mettre divers objets ».

Matoré, p. 67 : 'poche saillante attachée par des *aiguillettes*'.

NPR : BRAGUETTE, n.f. : Anciennt 'pièce de tissu triangulaire, s'attachant sur le devant d'un haut-de-chausses d'homme'.

†CONJOUÏR (SE), vpr. : *Car il est écrit que Ietro beau-pere de Moÿse venant se conjouïr avec lui des graces que Dieu lui avoit fait*

DFC, p. 114 : 'se réjouir', vieux selon Vaugelas, Richelet et Furetière.

HUG, II, p. 446a : CONJOUÏR, *se conjouïr* : 'se réjouir [avec qqn]'.

TL, II, p. 697, l. 18-20 : CONJÖÏR, refl. : '*sich beglückwünschen, sich freuen*' [se féliciter, être heureux].

Acad 1694 : 'Se rejouïr avec quelqu'un de quelque chose d'agreable, d'avantageux qui luy est arrivé'.

†CONTUMELIE, n.f. : *Mais les richesses rendent ennemis des morts les avares qui n'ont rien à leur reprocher, léquels tourmentent leurs os avec contumelie & injure*

HUG, II, p. 518b-519a : 'injure, outrage', « L'injure se tourne en contumelie, la contumelie degenere en crime, la multiplication des crimes produict en fin la ruine et eversion des Estats » Du Vair, *A la closture de la Chambre de Marseille*, p. 770.

TL, II, p. 814, l. 32-36 : CONTUMELIOS, adj. : '*schmähend, Schimpf*' [insulte], « Parole contumelieuse » *Pamphile ed. Morawski (1917)* 180.

GG, p. 426 : CONTUMELIA, AE, n.f. : 'parole outrageante, outrage, affront'.

†GRATELLE, n.f. : *Il n'y a ny procès, ni auditaires entre eux, ainsi que Pline dit des insulaires de la Taprobane, en quoy il les repute particulièrement heureux de n'être tourmentez de cette gratelle qui mange aujourd'hui nôtre France, & consomme les meilleures familles*

DELF, p. 303 : GRATTER : [...] **grattelle**, XIII^e [...] .

FEW, XVII, p. 372a : *krattôn : 'gale légère', fin XIII^e.

Acad 1694 : 'Menüe galle'.

NPR : GRATELLE : Fam. et Vx 'gale légère'.

†MERCADENS, n.m.pl. : *Et pour montrer la galantise de nosdits Sauvages, ilz ne marchandent point volontiers, & se contentent de ce qu'on leur baille honnetement, meprisans & blamans les façons de faire de noz mercadens qui barguignent vne heure pour marchander vne peau de Castor*

HUG, V, p. 210 : MERCADANT, n.m. : 'marchand', « Je croy qu'il n'y a si petit mercadant au monde qui, ayant tant trotté, couru et tracassé comme j'ay faict, ne se feust enrichy » Monluc, *Commentaires*, L. VII (III, 508).

FEW, VI 2, p. 6b : *mercatus* : apr. *mercadan* (ca 1200; 1284), *mercadant* (1370), *marchedant* 'celui qui fait du commerce'.

†NAVEAUX, n.m.pl. : *Il y a encore en cette terre certaine sorte de Racines grosses comme naveaux ; Ses racines (dit-il) sont faites à mode de petits naveaux, & n'y a plante qui ait tant de racines que cette-ci*

HUG, V, p. 405b : 'navet et particulièrement sorte de gros navet'.

TL, VI, p. 533-534, l. 51-22 : NAVEL 2, n.m. : '*Steckrübe*' [navet], « un navel en l'aistre cuit » *Gautier Le Leu* 202, 17.

DELFF, p. 428 : NAVET : [...] un autre dér. *naveau*, usuel au moyen âge et jusqu'au XVI^e s., est encore plus usité aujourd'hui dans les parlers gallo-romans que *navet*.

Acad 1694 : NAVET ou NAVEAU. s. m. 'Espece de racine bonne à manger'.

†RENIEUR, n.m. : *Helas, hélas, ô le beau renieur, ô le beau joueur qu'il étoit*

DFC, p. 477 : 'celui qui renie, blasphème'.

HUG, VI, p. 499a : 'celui qui renie Dieu en jurant, blasphémateur'.

FEW, X, p. 253b : **renegare* : mfr. nfr. *renieur* 'celui qui renie Dieu' (1460 – Fér 1787).

Acad 1694 : 'Qui renie, qui blasphemé'.

†SAPIENCE, n.f. : *On estime noz Sauvages bien brutaux (ce qu'ilz ne sont pas) mais si ont ilz plus de sapience en cet endroit que tels Philosophes*

HUG, VI, p. 695b-696a : 'sagesse, science', « Les vertus attribuées à l'intellect sont sapience, science, prudence, les arts, les cognoissances des causes » Ronsard, *Vertus intellect. et mor.* (VI, 467).

TL, IX, p. 171-172, l. 32-44 : SAPIENCE, n.f. : '*Weisheit*' [sagesse], « Si esteit de grant eloquence E parlot par grant sapience » *Wace Conc. NDame* 44.

DELF, p. 573 : archaïque, vers 1090 [...] Empr. du lat. *sapientia* (de *sapiens* « sage »), -*ialis*.

NPR : Vx 'Sagesse et science'.

†TRADITIVE, n.f. : *Cette leçon étant parvenue, soit par quelque traditive, soit par l'instinct de nature, iusques à nos Sauvages, ils ont encore aujourd'hui cela de commun avec les nations de deça de pleurer les morts & en garder les corps après le décès*

HUG, VII, p. 293b-294a : TRADITIF, *traditive* (subst.) : 'tradition ; enseignement', ex. sens 1 « La veritable traditive que... les siecles futurs conserveront de pere en fils immemorialement » Aubigné, *Divorce satyr.* (II, 681) ; ex. sens 2 « Ses prochaines parentes [d'Érudition] sont Memoire, Raison... Regnative prudence, de laquelle declairera les merites par sa noble traditive messire Arnauld de Villeneuve » Lemaire, *Cour. Marg.* (IV, 109).

FEW, XIII 2, p. 151b : *tradere* : mfr. *traditive* 'tradition, par laquelle on a connaissance de choses qui ne sont pas écrites' (1442).

Acad 1694 : 'Il a les mesmes sens que Tradition, mais il ne se dit point dans les matieres de Religion'.

5.9.2 Signifié disparu

†AFFAMEZ, part.p.m.pl. : *mais il a peu profité, n'ayant rendu chaque plante qu'un ou deux épis affamez*

HUG, I, p. 92b : 'maigre'.

Acad 1694 : AFFAMER, v.t. : 'On dit fig. *Affamer son caractere, son esriture*, pour dire, Faire son esriture trop deliée'.

†AFFOLLEZ, part.p.m.pl. : *Et noz François [...] sont pour la pluspart tellement affollez de cette yvrongnerie de Petun qu'ilz ne s'en sçauoient passer non plus que [...]*

HUG, I, p. 105b-106 : AFFOLER I : 'nuire, faire mal (à qqn)' « [...] le mot contient toujours l'idée d'un dommage, dont la nature est variable ».

TL, I, p. 194-195, l. 8-22 : AFOLER, v.t. : '*unterkriegen*' [être subjugué].

Acad 1694 : AFFOLER : 'Rendre excessivement passionné. Il n'a guere d'usage que dans le style familier, & au participe'.

†AIRE, n.f. : *tous les anciens [...] monterent en grande multitude jusques à l'aire d'Athad en Chanaan, & le pleurerent avec grandes & grieves plaintes [...] & pour la grandeur & nouveauté du dueil ils appellerent ladite aire* Abel-Misraïm

TL, I, p. 252, l. 32-49 : 'Boden' [sol], « Dessus un riche drap dessus l'aire geté(s) »
Bseb. XI 269.

RH, I, p. 73 : « Aire n'a conservé que peu d'emplois, par rapport à l'ancien et au moyen français. Le mot signifiait en général « lieu, endroit » (v. 1200) [...] »

DLMF, p. 13 : *en aire* 'par terre; sur le champ'; *jusques a l'aire* 'jusqu'au sol'.

GG, p. 160 a-b : *AREA, AE*, n.f. : 'cimetière' (Tert., *Scap.* 3, 1). Le contexte dans Lescarbot pourrait peut-être correspondre à ce sens. *Genèse, 50*, à laquelle Lescarbot réfère, décrit les funérailles de Jacob. L'aire d'Athad (ou Goren-Atad) est l'endroit où a lieu la cérémonie funèbre.

†APPARENT, adj.m. : *après avoir bien petuné bailloient le petunoir au plus apparent, & delà consecutivement aux autres*

DFC, p. 31 : 'de haut rang, considérable'.

HUG, I, p. 247 : 'notable, de haut rang, en vue'.

TL, I, p. 431, l. 13-19 : APAROIR, v., *aparant* : '*ansehnlich*' [important] « Tant avons les enfans alevés et noris, Qu'il sont or chevalier aparant et furni » *Aiol.* 10392.

†BAGUENAUDE, v.i. : *celuy n'est point appelé temperant ou intemperant, qui est poussé d'ambition, ou de desir d'apprendre, ou qui passe les journées à baguenauder*

DFC, p. 52 : 's'amuser à des riens', considéré bas par Acad. 94.

DELF, p. 52 : BAGUENAUDE, n.f. : 1389, au sens de « futilité »; l'autre sens est du XV^e s. Étymologie douteuse [...] – Dér. : **baguenauder**, XV^e [...].

FEW, XIV, p. 94 : *vacare* : *baganaudè* 'oisiveté; paresse'.

NPR : Vx 's'amuser à des choses vaines et frivoles'.

†BARGUIGNER, v.i. : *meprisans & blamans les façons de faire de noz mercadens qui barguignent vne heure pour marchander vne peau de Castor*

DFC, p. 55 : BARGUIGNER, v.t. : 'marchander'.

DELF, p. 59 : XIII^e (en outre *-gaignier*, du XII^e au XVI^e s.). D'abord « marchander », encore au XVII^e s., d'où « hésiter », XV^e [...]

TL, I, p. 842, l. 16-39 : BARGAIGNIER, v.i. : '*feilschen*' [marchander], « Kant li vilains vait a marchiet, Il n'i vait pas por berguignier, Mais por sa feme a esgaitier » *Rom. u. Past.* I 25, 4.

RH, I, p. 332 : 'marchander longuement', n'est plus guère usité à partir du XVIII^e s.

†BESTIAL, n.m. : *engraissent leurs champs de coquillages de poissons, n'ayans ni bestial privé, ni fien ; il ne reste qu'à pourvoir le pais de bestial privé*

HUG, I, p. 564b-565a : 'bétail'.

DELF, p. 69 : BÊTE : [...] **bétail**, 1213, masc., mot issu du fém. collectif *bestaille*, XIII^e, en outre l'a. fr. a fait sur le lat. *bestia* un subst. *bestial* « bétail », encore usité au XVII^e s. et aujourd'hui dans les parlers du Centre et de l'Ouest, d'où le plur. *bestiaux*, 1418, à côté duquel on a conservé *bétail* pour éviter l'homonymie de *bestial* « bétail » avec l'adj. *bestial* [...]

†BRULEMENS, n.m.pl. : *Revenons à noz brulemens mobiliaries*

TL, I, p. 1183, l. 21-25 : BRUSLEMENT : '*Brand*' [incendie]

RH, I, p. 541 : BRÛLER : **brûlement**, substantif d'action de *brûler*, demeure rare.

GR, I, p. 572 : (de *brûler*, XII^e s.) *Peu usité*. 'Action de brûler ou état de ce qui brûle'.

†BRUTAUX, adj.m.pl. : *Mais noz Sauvages étoient, ie pense, brutaux avant la venuë des François en leurs contrées On estime noz Sauvages bien brutaux (ce qu'ilz ne sont pas)*

DFC, p. 74 : 'grossier, impoli'.

NPR : Vx 'qui tient de la brute' (*brute* étant défini comme 'l'animal considéré dans ce qu'il a de plus éloigné de l'homme').

†BUTTER, v.i. : *Mais le bien principal à quoy il faut butter, c'est l'établissement de la Religion Chrétienne*

DFC, p. 75 : BUTER : *buter* à : 'viser à, chercher à atteindre'.

HUG, II, p. 33a : BUTER : *buter* à : 'viser à, se proposer comme but'.

GR, I, p. 585 : (XIV^e) Vx 'toucher un but ou tendre vers un but'.

†COMMODITÉ, n.f. : *Mais il se pourra tirer vne commodité generale à la France, qu'en la nécessité de vivres, vne province secourra l'autre ; Ainsi noz Sauvages ne sont point excusables*

en mettant tout ce qu'ils ont de meilleur és sepulchres des trépasses, veu qu'ils en pourroient tirer de la commodité

DFC, p. 104 : 'avantage'.

HUG, II, p. 370b : 'intérêt'.

DELFF, p. 144 : COMMODE : 1475; **commodité** env. 1400.

†COULPE, n.f. : *Et neantmoins cela ne met hors de coulpe les Hespagnols qui ont volé les sepulchres des Indiens du Perou, & jetté les os à la voirie*

DELFF, p. 163 : [...] Réfection, d'après le lat., de l'a. fr. *coupe*, lat. *culpa*; bien que l'orthographe *coulpe* soit très ancienne, on peut admettre que cette réfection n'a triomphé que quand *coupe* est sorti de l'usage au sens général de « faute », vers le début du XVI^e s. [...]

DLMF, p. 203 : *estre en coupe* 'en faute'.

Gougenheim, p. 35 : 'faute'.

NPR : Vx 'Péché'.

†DECLINER, v.i. : & si assurez à jeter la pierre avec la fonde, qu'ilz pouvoient frapper vn cheveu sans **decliner** d'une part ou d'autre

HUG, II, p. 731b : 's'écarter, s'éloigner'.

TL, II, p. 1255, l. 40-47 : '*abweichen*' [s'écarter], mais le meilleur ex. vient du vpr., « A diestre ne semiestre ne se voit decliner » *GMuis*. II, 104.

DELFF, p. 180 : vers 1080 (*Roland*). Empr. du lat. *declinare* « s'écarter de sa voie » [...].

FEW, III, p. 26a : *declinare* : mfr. nfr. 'écarter'.

†DIRE, v.t. : *Celui que ie veux dire est le grand Evêque de Rome dispensateur des secrets de Dieu ; Au-delà de la Baye François, sçavoir à la riviere saint Jean, & sainte Croix il y a force Cedres, outre ceux que ie vien de dire*

DFC, p. 173 : s'employait là où nous mettrions *parler*.

TL, II, p. 1933, l. 8-30 : '*etw. sagen, redend mitteilen*' [dire, parler, raconter], « En terre de deslëauté Est la citez que je vous di » *Tr. Belg.* II 177, 21; « Ce secrestain que je vus di » *Rou* III 355.

†ENCLOSE, part.p.f. : *coupent toute la chair arriere des os, la font secher au Soleil, puis la mettent (enclose en des nattes) aux piez du mort*

HUG, III, p. 402b-403a : *participe passé* (Confusion entre *encloure* et *enclouer*).

ENCLOUÉ : ‘cloué’.

TL, III, p. 214, l. 30-35 : ENCLÖER, v.t. : ‘*annageln*’ [clouer].

Acad 1694 : NATTE : ‘Sorte de tissu de paille ou de jonc, fait de trois brins ou cordons entrelassez, & servant ordinairement à revestir les murailles des chambres’.

RH, I, p. 784 : *enclouer* a vieilli dans l’usage général au profit de *clouer*.

TLFi : ‘Enfoncer un clou dans une chose’.

†ENTREPRISE, n.f. : *Les Floridiens ne font aucune entreprise, qu'ilz n'assemblent par plusieurs fois leur Conseil ; Nul ne s'attaquera à nôtre Roy, & ne fera des entreprises hazardeuses pour vn petit butin*

DFC, p. 218 : ‘attaque, attentat, menées’.

DELF, p. 507 : PRENDRE : [...] **entreprendre**, XII^e; au moyen âge signifie souvent « saisir, surprendre » (d’où *entrepris* « gêné, embarrassé », usuel jusqu’au XVI^e s.) [...] **entreprise**, XII^e [...]

RH, I, p. 1256 : ‘opération militaire; action de mettre en oeuvre’, XVI^e s.

NPR : (forme en *-ise* serait datée de 1530). Vx ou littér. ‘Action par laquelle on attaque qqn, on tente de porter atteinte à ses droits, à sa liberté’.

GR, III, p. 555 : pour l’emploi absolu, donne comme synonyme *attaque; assaut*.

†ENVIRONNER, v.t. : *Mais avant que partir, les nôtres (i'enten les Souriquois) ont cette coutume de faire vn Fort, dans lequel se met toute la jeunesse de l'armee; où étans, les femmes les viennent environner & tenir comme assiegés*

HUG, I, p. LI et III, p. 554b-555a : ‘être autour de; aller autour de, faire le tour de’.

TL, III, p. 723, l. 10-14 : ENVIRONER, v.t. : ‘*umgeben, umschließen, umringen*’ [entourer], « Li gentis hommes bas resont, Qui touz environnez les ont, Ne de leur place ne se meuvent » *GGui*. II 8105.

NPR : (XIV^e) Vx ‘Se mettre, se porter autour de (qqn, qqch.)’, « Les soldats environnèrent la ville ».

†EXQUIS, part.p.m.pl. : *De bois exquis ie n'y sache que le Cedre, & le Sassafras*

DFC, p. 242 : ‘d’excellente qualité, raffiné, rare’.

HUG, III, p. 789b-790a : EXQUERRE, v.t., *exquis* : ‘recherché, riche, précieux’.

TL, III, p. 1273, l. 27-32 : ESQUERRE, v., *esquis* : ‘*erprobt, erlesen*’ [éprouvé, raffiné],
« Viande esquise et espuree » *Barb. u. M.* I 323, 1610 (GCoins.).

†EXTREMITÉ, n.f. : *Et l’histoire des Floridiens dit qu’à l’extrémité ilz mangent mille vilenies, jusques à avaller des charbons, & mettre de la terre dans leur bouillie*

DFC, p. 244 : ‘dernière limite, point extrême’.

DELF, p. 249 : EXTRÊME : [...] **extrémité**, XIII^e (J. de Meung).

Acad 1694 : ‘Il signifie aussi, Le dernier point, le plus triste estat où l’on puisse estre réduit’.

NPR : Fig. et vx ‘La dernière limite à laquelle qqch. peut arriver’, Vx ‘Situation extrême’.

†FAILLIR, v.i. : *Mais Seneque dit que cette bonne coutume faillit de son temps*

HUG, IV, p. 13a : ‘se terminer, cesser’, « Il laissa un filz unique nommé Antiorus, lequel mourut sans enfans, de sorte que sa race faillit en luy » Amyot, *Lycurgue*, 31.

TL, III, p. 1611-1612, l. 44-21 : FALIR, v.i. : ‘*ein Ende nehmen*’ [prendre fin], « Lou samedi a soir, fat la semaine » *Rom. u. Past.* I, 5, 1.

Acad 1694 : ‘Il signifie encore, Finir, Manquer’.

GR, III, p. 810 : Vx ‘être au bout, au terme’.

†GALANS, adj.m.pl. : *Mais neantmoins ilz ne laissent d’être galans hommes & bons guerriers, qui se fourreront par tout étans soutenus de quelque nombre de François*

HUG, IV, p. 252b : GALANT, adj. : ‘hardi, vaillant’, « Ce grand capitaine Jules César... sur le point du combat, n’emploioit le temps en grandes et longues concions, comme nous voyons en ses Commentaires, qui parloit si brièvement et en gallant soldat et capitaine à ses gens », Brantôme, *Rodomontades espagnoles*, VII, 116.

DELF, p. 284 : GALANT : vers 1360. Part. prés. d’un anc. verbe *galer*, XIII^e, « s’amuser, mener joyeuse vie » [...]. Le sens de « vivacité, de hardiesse entreprenante » a cédé au XVII^e s. à celle [sic] de « bonnes manières, spécial. dans les relations avec les dames » [...]

FEW, XVII, p. 475a : ‘vaillant et hardi’ (1554, Malherbe), *galant homme* ‘homme brave et joyeux’ (Huls 1596 – Stær 1628).

Matoré, p. 175 : « De *galer* ou *galler* viennent *galant* (au XVI^e s. « vif ») et *galanterie*, apparu en 1559, qui signifie surtout « acte de bravoure ».

NPR : vx au sens de 'vif, hardi'.

†HOSTIES, n.pl. : *On les appelloit aussi Hosties*, ab Hoste, *par ce qu'ils étoient ennemis*

DFC, p. 307 : 'victime immolée en sacrifice'.

HUG, IV, p. 508 : 'victime', « Il n'est ville où de moy lon ne dresse une idole, Où à moy tous les jours une hostie on n'immole » R. Garnier, *Marc Antoine*, 1365.

NPR : (XIVe-XVIIe) Vx 'Victime offerte en sacrifice'.

†INDUSTRIE, n.f. : *Nous avons dit ci-dessus de quelle façon ilz pilent leurs grains & en font du pain, & comme par le tesmoignage de Pline les anciens Italiens n'avoient pas plus d'industrie qu'eux*

HUG, IV, p. 615a : 'activité, habileté, soin'.

DELFL, p. 337 : 1356, au sens d'« activité », d'où, aussi, « habileté » [...]

Acad 1694 : 'Dexterité, adresse à faire quelque chose'.

NPR : Vx 'Habilité à exécuter qqch'.

†LABOURAGE, n.m. : *pareseux à tout autre exercice de peine, comme au labourage, & à noz metiers mechaniques ; ilz sont devenuz paresseux, comme aussi les Souriquois, léquels s'addonnoient au labourage au même temps*

TL, V, p. 26, l. 1-32 : LABORAGE, n.m. : 'Feldarbeit' [travail des champs], « Päor avez n'aiez forage, Onques n'amastes laborage » *Barb. u. M. IV 388, 42 (Les quatre Souhais S. Martin)*.

DELFL, p. 357 : LABOURER : [...] **labourage**, vers 1200, a eu aussi le sens de travail (en général) jusqu'au XVI^e s. : « Par excellence ce mot de labourage a esté donné à la culture des bleds, encores qu'il soit communiqué à tout autre travail », O. de Serres [...]

NPR : Absolt et vx 'Le travail de la terre, l'agriculture'.

†LIQUEURS, n.f.pl. : *comme aussi les depenses excessives que plusieurs faisoient à arrouser le corps mort de liqueurs precieuses*

DFC, p. 339 : 'liquide quelconque'.

HUG, V, p. 26b-27a : 'liquide, en général'.

DELFL, p. 371 : XII^e. Empr. du lat. *liquor* « liquide »; a gardé ce sens jusqu'au XVII^e s.

Acad 1694 : 'Substance fluide dont les parties coulent aisément'. Vieilli en ce sens à partir de la 8^e éd. (1932-5).

NPR : Vx 'Substance liquide'.

†LOÜAGE, n.m. : *Les Romains avoient des femmes à loüage pour pleurer les morts & dire leurs loüanges par des longues plaintes & querimonies*

DELF, p. 375 : LOUER : [...] **louage**, 1283 (Beumanoir) [...]

TL, V, p. 544, l. 49 : LÖAGE, n.m. : 'Indienstnahme' [à gages].

FEW, V, p. 388b : *locare* : *louer* 'prendre (qn) à gages' (seit Roland).

†NATION¹²⁰, n.f. : *Et toutefois ç'a toujours été vne nation belliqueuse & puissante ; qu'ilz ne sont point anthropophages comme ont été autrefois les Scythes, & maintes autres nations du monde de deça ; dont ils accommodoient les peuples frontiers des Allemagnes, qui tenoient vn peu de civilité, & plus d'humanité que les autres de leur nation, par la communication des nôtres*

DFC, p. 375 : 'race'.

TL, VI, p. 472-473, l. 42-8 : NACĪON, n.f. : 'Volk' [peuple], « nations blanches et mores » *GGui.* II 12398.

NPR : Vx 'Groupe d'hommes auxquels on suppose une origine commune' (race).

†NATURELS, adj.m.pl. : *Chataigniers (qui sont naturels comme en France)*

DFC, p. 375 : 'originaire du pays qu'il habite (auj. seulement comme nom)'.

HUG, V, p. 402b : 'de naissance' ; s'oppose à *adoptif*.

TL, VI, p. 525-528, l. 14-13 : 'angestammt' [étant par sa naissance].

NPR : Vx 'Qui appartient à la nature d'un lieu'.

†NECESSITÉ, n.f. : *outré la chasse & la pecherie ont du blé Mahis, & des feves, qui leur est vn grand soulagement pour le temps de nécessité ; Item des Racines qu'ils appellent Hassez, dequoy en la nécessité ilz font du Pain ; Mais il se pourra tirer vne commodité generale à la France, qu'en la nécessité de vivres, vne province secourra l'autre ; léquels baillans à leurs morts leurs pelleteries, matachiaz, arcs, fleches, & carquois, c'étoient choses dont ilz n'avoient nécessité*

DFC, p. 377 : 'besoin, disette; situation critique'.

¹²⁰ Pour les nuances dans la notion de *nation* en français préclassique, cf. VALLET, Robert, « "Gens", "Peuple" et "Nation" dans les *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye* de Jean Lemaire de Belges », dans *Le français préclassique*, vol. II, Paris, Didier-Érudition, 1991, pp. 5-22.

HUG, V, p. 412a : 'rareté, manque, disette, privation'; *En nécessité* 'dans le besoin'.
Avoir nécessité 'avoir besoin, manquer'.

TL, VI, p. 566-568, l. 37-5 : '*Armut, Not*' [pauvreté, misère].

DLMF, p. 576a : NECESSITÉ : *avoir nécessité* 'être nécessaire, avoir besoin, être dans le besoin'

NPR : Vx 'Privation des biens nécessaires'; 'État où l'on est contraint de faire telle ou telle chose'.

†OBJECTER, v.t. : *ce qui passe la barbarie qu'on pourroit objecter à noz Sauvages ; Cela seroit bon à dire des Nabates, qui (selon Strabon) faisoient ce que Pausanias objecte aux Gaullois, & enfouïssent les corps de leurs Rois dans vn fumier*

HUG, V, p. 475b, OBJICER, v.t. : 'reprocher, imputer', « Que te pourront ils reprocher, si tu veux jeter arriere et laisser ce que maintenant ils t'objicent ? » Amyot, *Comment discerner le flatteur*, 31.

DELF, p. 438 : 1498, d'abord *objeter*, 1288 [...]

TL, VI, p. 941, l. 13-16 : '*entgegenhalten*' [reprocher, imputer].

†ORGUEIL, n.m. : *ie ne croiroy point, si ie ne l'avoy veu, l'orgueil excessif des plantes qu'elle a produit, chacune en son espece*

TL, VI, p. 1266-1269, l. 12-18 : '*Übermut*' [exhubérance].

FEW, XVII, 415a : **urgoli* : mfr. nfr. 'caractère altier, imposant de qch (d'une montagne, de la beauté, etc.)', XV^e s.; *orgueilleux* PtAud 'luxuriant (des végétaux)'

†PARQUET, n.m. : *C'est pourquoy les mulots, & ratz des champs en sont frians, & m'en gaterent vn parquet en la Nouvelle-France*

HUG, I, p. LIII-LIV et V, p. 643a : 'enceinte, lieu clos', « Ung beau rousier y vis planté Dens un parquet plain de violettes » *Anc. Poésies*, V, 188.

DELF, p. 462 : PARC : [...] **parquet**, 1339 [...] propr. « petit parc, petit enclos » [...]

FEW, VII, p. 664b : *parricus* : mfr. *parquet* 'sorte de mesure agraire' (1385).

†PEPINS, n.m.pl. : *Ceux de la Floride sont Pins (qui ne portent point de pepins dans les prunes qu'ilz produisent)*

TL, VII, p. 697-698, l. 48-20 : '*Obstkern*' [pépin (de fruit)], « roisins sans pepins » *Ménag.* II 50.

DELF, p. 475 : XII^e. [...] Mot de création romane (aussi esp. *pepita*, it. *pippolo*), où la répétition du *p* doit exprimer l'exiguïté de l'objet [...]

FEW, VIII, p. 208b : *pep-* : *pepin* 'petite graine qui se trouve au centre des pommes, des poires, etc.' (donc, par extension, possiblement dans les cocottes des conifères). Aussi 'noyau'.

†PIPÉE, n.f. : Les vns (*dit-il*) amassent argent sur argent, & faisans crever leurs bourses par des façons de services, ilz atrapent à la **pipée** les richesses des bonnes matrones

DFC, p. 418 : PIPER : 'tromper'.

HUG, V, p. 792a : PIPEE, n.f. : 'prise faite par ruse ; tromperie', ex. sens 1 « Voylà le plus heureux larcin qui fust jamais fait, car nous avons desrobé le prince et patron des robeurs... et si avons recouvert ung livre dont il n'est point de semblable au monde. – La pippée est bonne » Des Périers, *Cymbalum*, Dial. I, p. 327.

DELF, pp. 487-488 : PIPER : [...] **Pipée**, XIV^e [...]

Acad 1694 : PRENDRE : 'On le dit aussi fig. en parlant des hommes qui se laissent tromper'. *Il s'est laissé prendre à la pipée.*

†PRIVÉ, adj.m. : *engraissent leurs champs de coquillages de poissons, n'ayans ni bestial privé, ni fien ; il ne reste qu'à pourvoir le pais de bestial privé*

DFC, p. 438 : PRIVÉ : 'apprivoisé, familier'.

DELF, p. 512 : PRIVER : [...] *privé* pris au sens d'« apprivoisé », XIII^e, encore chez La Fontaine.

Acad 1694 : PRIVÉ : 'Qui est apprivoisé. En ce sens il est opposé à Farouche, sauvage'.

†RAPPORTER (SE), vpr. : *C'est chose digne de merueille que des nations tant éloignées se rapportent avec plusieurs du monde de deçà en ces ceremonies*

HUG, VI, p. 342b : *se rapporter* : 'ressembler', « Son regard se rapporte Au tor qui cornes porte » Passerat, *Villanelle* (I, 165).

Acad 1694 : 'Avoir de la convenance, du rapport, de la ressemblance; Se remettre, s'en tenir au jugement qu'il rendra, vouloir en passer par son avis'.

NPR : Vx 'aller avec ou ressembler à'.

†RECITER, v.t. : & *comme l'histoire de la Chine recite qu'il se pratique entre les Chinois ; Acte indigne d'enfans Chrétiens, auxquels on peut approprier le propos de Turnus Herdonius recité en*

Tite Live ; Et d'autant que cela ha vn gout mordicant, Belleforet recitant ce que Iacques Quartier (qui ne sçavoit que c'étoit) en dit

DFC, p. 462-463 : 'raconter, faire un récit de, rapporter'

HUG, I, p. XXXIII et VI, p. 390b-391a : 'raconter, rapporter de vive voix; raconter, rapporter par écrit; exposer; citer'.

DELF, p. 538 : vers 1170, au sens de « lire à haute voix », puis de « raconter » qui s'est maintenu jusqu'au XVIII^e s. [...].

†REMETTRE, v.t. : *par ce que jamais ilz n'oublient les injures : en quoy ilz sont d'autant plus excusables, qu'ilz ne font rien que nous ne facions bien. Ilz suivent la Nature : & si nous remettons quelque chose de cet instinct, c'est le commandement de Dieu qui nous le fait faire, auquel toutefois la plus-part fermons les yeux*

DFC, p. 474 : *remettre qqch de* : 'diminuer'.

DELF, p. 545 : [...] Les sens de « livrer, pardonner » qui ne semblent pas avoir été usités avant le XV^e s. sont probabl. repris au lat. (*remittere* signifie en lat. class. « faire remise d'une peine », d'où, en lat. eccl., « pardonner ») ; au moyen âge *remettre* a aussi les sens de « repousser, vomir, fondre », également latins [...]

Nicot, 1606 : *Remettre quelque chose au sort*, 'Rem ad sortem reicere. Liuius lib. 30' [rejeter].

†SABLON, n.m. : *La terre de la NouvelleFrance est telle pour la part, de sablon gras, au dessouz duquel nous avons souvent tiré de la terre argilleuse*

DFC, p. 496 : 'amas de sable, et *par extens.* sable'.

HUG, VI, p. 659b : 'sable', « J'allois courant et mes piedz ne fouloient Plus le sablon » Marot, tr. *Metamorph.*, l. II (III, 232).

DELF, p. 567 : SABLE : XV^e. Dér. régressif de l'a. fr. *sablon* « sable », qui n'a conservé en fr. moderne que le sens spécial de « sable fin pour écurer la vaisselle »; *sablon* continue le lat. *sabulonem*, acc. de *sabulo* « gravier » [...]

GR, VI, p. 103a : Vx 'Sable'.

†SUBSTANCE, n.f. : *Il n'y faut point donner d'entrée à ces rongeurs de peuple, rats de grenier, qui ne servent que de manger la substance des autres*

HUG, VII, p. 101b : 'possession, bien, avoir'.

TL, IX, p. 1095-1097, l. 17-2 : SUSTANCE, n.f. : '*Habe, Vermögen ; Lebensunterhalt*' [biens, fortune ; subsistance], ex. sens 1 « lor engressent les pances D'autrui chatels, d'autrui substances » *Ruteb.* l. 189 ; ex. sens 2 « Tant par s'ert povre(s) que porquerre Sa substance li convenoit En la vile, où ele manoit » *GCoins.* 557, 28.

DELFL, p. 612 : vers 1120. [...] Sens plus étendus depuis le XV^e s. *Substance* a souvent un sens proche de *subsistance* au XVII^e et au XVIII^e s.

†SUBTILITÉ, n.f. : *Leurs guerres ne se font que par surprises, de nuict obscure, ou à la lune par embuche, ou subtilité*

TL, IX, p. 988-989, l. 50-45 : SOTILETÉ, n.f. : '*List*' [ruse].

DELFL, p. 612 : SUBTIL : [...] **subtilité**, XII^e [...]

Acad 1694 : SUBTIL : 'Qui est adroit à faire des tours de main, sans qu'on puisse s'apercevoir de la maniere dont il les fait'.

GR, VI, p. 379 : SUBTIL : '*Sens abstrait* (antérieur et plus courant en anc. franç. « adroit, habile, , ingénieux, rusé »)'

†SUFFISANT, adj.m. : *ainsi qu'en plusieurs occasions nôtre Apothicaire Maitre Loys Hebert tres-suffisant en son art, en a fait l'experience*

DFC, p. 518 : *suffisant de* : 'capable de'.

HUG, VII, p. 111b : SUFFISANT, adj. : 'capable, habile', « Periander estoit un medecin suffisant en son art et bien estimé entre les plus excellents » Amyot, *Dicts des Lacedaem., Archidamus fils d'Agésilas*, 3.

†SUR, prép. : *ilz le iustificoient (pour tirer ce profit) contre le commandement de Dieu, qui a sur toutes choses recommandé aux enfans l'obeissance [plus que]; Les Chinois (qui sur tous les peuples du monde sont ceremonieux) [plus que]; on voit des livres publiez. De la puissance paternelle, sur ce que les enfans se derobent de leur obeissance [à cause de]; Nous ne voyons point qu'ils entreprennent les vns sur les autres pour ce regard [contre]; & de là en avant commencerent dès le lendemain au point du jour les pleurs & hurlemens que nous oyions de nôtre-dit Fort, se donnans quelque intervalle sur le iour [pendant]*

DFC, pp. 520-521 : 'à cause de, en se fondant sur, d'après'; 'au moment de, vers, pendant'; 'par-dessus, plus que'.

Haase, pp. 351-352 : S'emploie dans des contextes où nous employerions à, dans, sous, de, selon, d'après, contre.

†TENIR, v.t. : *dont ils accommodoient les peuples frontiers des Allemagnes, qui tenoient vn peu de civilité, & plus d'humanité que les autres de leur nation*

HUG, VII, p. 213b : 'avoir', « Icelle dame Popeia tenoit le corps moyen, les doigts longs, la bouche petite » La Grise, tr. Guevara, Prol. general, 6 r°.

TL, X, p. 210, l. 17-27 : TENIR 1, v.t. : 'halten, haben' [avoir], « tenoit la chiere encline » *Ferg.* 46, 34.

†VAISSEAU, n.m. : *icelles racines grosses comme la cuisse d'un homme, léquelles les femmes égrugent fort menu, & les mangent cruës, ou bien les font cuire dans vn grand vaisseau de terre, en remuant toujours, comme on fait les dragées de sucre ; elles couvrent le vaisseau jusques à ce qu'il faille boire ; Car après avoir vuïdé la cervelle ilz bailloient les carcasses à des orfèvres pour les étoffer d'or, & en faire des vaisseaux à boire*

DFC, p. 552 : 'vase, récipient'.

HUG, VII, p. 396b-397a : 'vase, pot, coupe, verre', « Sergeant pour namps ne doibt Prendre, par violence, Les vaisseaux ou l'on boit » Le Houx, *Vau de Vire*, I, 14.

TL, XI, p. 90-91, l. 13-6 : VAISSEL, n.m. : 'Gefäß' [récipient], « acerra : vaicel a uile, encensier » *Gloss.* 7692, 87.

NPR : Vx 'Récipient pour les liquides'.

†VIEUX, adj.m.pl. : *Noz vieux Gaullois n'étoient pas mieux, léquelz Diodore dit avoir fait pareille chose, étendans à terre des peaux de chiens, ou de loups, sur léquelles ilz dinoient & soupoient; comme c'étoit la coutume és siecles plus vieux ; Car és vieux temps les Perses (ainsi qu'il se lit en plusieurs lieux dans Herodote, & Q. Curtius) faisoient de ces lamentations ;*

TL, XI, pp. 436-437, l. 43-31 : VIEZ : 'alt, aus alter Zeit' [vieux, d'un ancien temps], « Meis par les bons clers ki escritrent..., Savum nus des viez tens parler » *Rou H III* 105.

Acad 1694 : Vieil : 'Ancien, antique, qui est depuis longtemps'.

†VILENIES, n.f.pl. : *Et l'histoire des Floridiens dit qu'à l'extremité ilz mangent mille vilenies, jusques à avaller des charbons, & mettre de la terre dans leur bouillie*

HUG, VII, p. 473a : 'saleté', « Il demeura dans un cachot estroit, obscur et plein de vilenie par l'espace de quatorze ans » Thevet, *Cosmogr.*, VII, 15.

FEW, XIV, p. 454a : *villanus* : mfr. *villenie* 'ordure, saleté' (15. jh. – 1552, Bartsch).

DELF, p. 673 : VILAIN : [...] *vilenie*, XIII^e [...]

Acad 1694 : 'Ordure, saleté, toute chose deshonneste'. Et en 1762 : 'Mauvaise nourriture, une nourriture mal-saine pour celui dont on parle'.

†VOIRIE, n.f. : *Et neantmoins cela ne met hors de coulpe les Hespagnols qui ont volé les sepulchres des Indiens du Perou, & jetté les os à la voirie*

HUG, VII, p. 504a : 'rebut'.

DELF, p. 679 : VOYER : [...] Dér. : **voirie** ; d'abord *voierie*, vers 1170, propr. « fonction de voyer », d'où « dépôt où l'on jette les ordures, etc. », XV^e, ce qui a rapproché le mot de *voie*.

Acad 1694 : VOYERIE : 'Le lieu où l'on porte les boües, charognes, & autres immondices'.

Galliot, p. 295 : (à propos d'un texte de Ronsard) donne le mot comme disparu ; 'lieu où l'on abandonnait les cadavres, dépôt d'ordures'.

5.9.3 Signifiant disparu

†AFRODILLE, n.f. : *Je croy que ce soient Afrodilles, suivant la description que Pline en fait ; quelquefois on y trouve bien quatre-vints Afrodilles attachées ensemble ; qui ne savent [...] ni combien est grand le bien de la Maulve & de l'Afrodille*

HUG, I, p. 237a : APHRODILE : 'asphodèle'.

DELF, p. 40 : ASPHODÈLE : du XV^e au XVIII^e s., *aphrodile, afrodil(le)*.

Flore, p. 661 : il s'agit de plantes du genre *False asphodel* ou *tofieldia*, des espèces *pusilla* et *glutinosa*, que l'on retrouve toutes deux dans le golfe du Saint-Laurent

†ARROUSER, v.t. : *comme aussi les depenses excessives que plusieurs faisoient à arrouser le corps mort de liqueurs precieuses*

DFC, p. 37 : « Autre forme de *arroser*, notant l'hésitation dans la prononciation de *o* fermé [...] ».

HUG, I, p. 319b-320a : 'arroser; répandre'.

TL, I, p. 544, l. 32-51 : AROSER : '*benetzen, besprengen*' [mouiller/humecter, arroser], « D'aigue douce li fist le vis Arrouser souvent et menu, Tant qu'il le virent revenu Arriere de l'estourdison » *Escan. 24573*.

†AUBÉPINS, n.m.pl. : *Quant aux arbres des forêts les plus ordinaires au Port Royal ce sont Chenes, [...] Aubépins, [...] & quelques autres encores que ie n'ay remarqué*

HUG, I, p. 397b-398a : 'aubépine'.

TL, I, p. 662, l. 3-13 : AUBESPIN : 'Weißdorn' [aubépine].

NPR : AUBÉPINE, n.f. : 'Arbuste ou arbre épineux (rosacées), à fleurs odorantes blanches ou roses, à floraison précoce, à baies rouges, utilisé pour les haies vives'.

†AVELLANIERS, n.m.pl. : *D'arbres fruitiers, il n'y en a gueres outre les Noyers, Pruniers, petits Cerisiers, & Avellaniers*

HUG, I, p. 430b : AVELANIER : 'avelinier'.

NPR : AVELINIER, n.m. : 1751; *avelanier* [...] 'noisetier d'une variété améliorée à gros fruits allongés (avelines)'.

Flore, p. 152 : Il s'agit peut-être du noisetier à long bec (ou coudrier). Les mots *aveline* et *abellana* sont absents.

†AVENIR, v.t. : *Et avenant quelque fête solennelle entre eux*

DFC, p. 48 : ADVENIR : graphie « avenir » fréquente jugée conforme à la prononciation.

HUG, I, p. XXVI et 81 : ADVENIR : 'arriver'.

TL, I, p. 715-716, l. 42-19 et 26-37 : 'eintreffen' [se produire] « les profecies Qui mil anz a sont aventies » *Barb. u. M.* I 280, 297.

†BLEUES, n.pl. : *Vne petite graine que nous appellons entre nous **Bleues** qui sont fort bonnes à manger*

HUG, I, p. 608a : BLUES : « Il y a ... des framboisiers, et une petite graine fort bonne à manger, laquelle nous appellons par-deça Blues » Thevet, *Cosmogr.*, XXIII, 1.

NPR : BLEUET, n.m. : (1615; *bleue* adj. 1609) Région. (Canada) 'baie bleu de l'airielle des bois, ou myrtille d'Amérique'.

†CHANVE, n.f. : *Dieu a beni nôtre travail, & nous a baillé de beaux fromens, segles, orges, avoines, pois, fèves, chanve, navettes, & herbes de jardin; Les vns & les autres ont encores à-present quantité de Chanve excellente que leur terre produit d'elle même*

DFC, p. 92 : CHANVRE : « Ce mot conservait parfois au XVII^e s. son ancien genre féminin (surtout dans certaines provinces) [...] ».

RH, I, p. 700 : forme *chanve* attestée (1172-1175), du latin *cannabis*.

Galliot, p. 240 : « Le *R* a tant de force vibratoire, et le groupe *consonne + R* paraît si facile à articuler, qu'un très grand nombre de mots présentent ainsi un *r* supplémentaire, non étymologique [...] soit même gratuitement, hors de tout voisinage d'un autre *r* : *chanve* > *chanvre* [...]. »

†CONROYER, v.t. : *mais ilz laissent la carcasse, se contentans de la peau, qu'ilz font secher, ou la conroient, & en font des trophées en leurs cabannes*

HUG, II, p. 452b : 'corroyer', « Ils en conroyent la peau, dont j'en ay veu des bottines et des rondelles » Thevet, *Cosmogr.*, II, 16.

DELF, p. 160 : CORROYER : (d'abord *conreer*, d'où *correer*, puis *corroyer*, d'après les formes accentuées). A signifié au moyen âge « préparer, apprêter, équiper », etc.; le sens moderne apparaît dès le XIII^e s. [...]

TL, II, p. 714, l. 25-46 : CONRÈER, v.t. : '(Felle) *bereiten, gerben*' [(peau) préparer, tanner], « putois ou sebelins Me voloit faire conrèer » *Guil. d'A.* 1741.

Acad 1694 : l'entrée se présente sous la forme *conroyer*, avec une note sur la prononciation (comme quoi on doit prononcer *corr-*).

NPR : CORROYER 'préparer; *corroyer le cuir*, l'apprêter'.

†TIGNE, n.f. : *& de l'huile de navette sur vn garson fort mangé de la mauvaise tigne*

DELF, p. 627 : TEIGNE : Lat. *tinea*, attesté seulement pour désigner l'insecte, mais qui a dû prendre dans le lat. pop. le sens de « maladie du cuir chevelu », qui existe partout.

[...] *tigne*, forme dialectale de *teigne* [...]

FEW, XIII 1, p. 340b : *tinea* : 'teigne, maladie du cuir chevelu', wallon. *tiñ*, et beaucoup d'autres attestations de cette forme.

Acad 1694 : 'Espece d'insecte qui ronge les estoffes, les livres &c', mais aussi TEIGNE 'Vilaine gale plate & seche, qui vient & s'attache à la teste'.

GMP, p. 382 : TINNE, n.f. : 'démangeaison (tête)', Bov. 16^e s. ; var. *tingne*, ibidem.

5.9.4 Dérivation impropre

AIDER, v.i. : *& faut aider à tout le monde*

DFC, p. 19 : 'venir en aide (à qn)'.

TL, I, p. 226-227, l.48-26 : AIDIER : '*helfen, beistehn*' [aider, assister], « E lui aidiez, (e) pur seignur le tenez » *Ch. Rol.* 364.

NPR, v.t. indir. : Vx ou région. (compl. personne) 'aider (l)', soit 'appuyer (qqn) en apportant son aide'.

†ARRIERE, prép. : *coupent toute la chair arriere des os*

TL, I, p. 529, l. 20-36 : 'bei' [idée de contact, sur ou contre].

Shears, p. 44 : « Comme forme équivalente de *derrière* on trouve : *arrière de* » et pour exemple « et que le pot soit *arrière* du feu », *Mén.*, II, 167.

Gougenheim, p. 184 : « ARRIÈRE est encore préposition : *Je laisse arrière moy les actes de Commode* (D'Aubigné, *Tragiques*, VI, v. 661) ».

†DEÇA, adv. : *Et sans aller si loin nous voyons és pais de deça ; selon le droit ancien de servitude introduit par toutes les nations du monde de deça ; C'est la même consideration du monde de deça ; à solliciter des procès, à tracasser deça, dela*

DFC, p. 144 : DEÇA, adv. : 'de ce côté-ci, par ici'; *de deça* : 'd'ici'.

HUG, II, p. 720b : 'ici'; *de deça* : 'd'ici, de la région où nous sommes'.

TL, II, p. 1241-1242, l. 38-4 : DEÇA, adv. : 'von hier aus, diesseits; hier; hierher' [d'ici, de ce côté-ci; ici; par ici].

Gougenheim, p. 185 : 'de ce côté-ci'.

PL, p. 332 : adv. vx.

†DELA, adv. : *En quoy est émerveillable, que nôtre blé profite là mieux, que celui de dela ici*

HUG, II, p. 766a : *de dela* : 'de l'autre côté, de là-bas'.

TL, II, p. 1324, l. 1-4 : DELA, adv, *dela, deça* : 'hierhin, dorthin' [là-bas], « Li chevaliers son cheval prist Et monta sus, si comença A porsallir dela, deça » *Perc.* 8436.

Gougenheim, p. 185 : 'de ce côté-là'.

†ÉCHAPPER, v.i. : *S'ils échappent c'est mauvais presage*

TL, III, p. 844-845, l. 34-29 : ESCHAPER, v.i. : 'entkommen, entwischen' [s'échapper, se sauver], « a grant paine escapai » *SThom. W* 3475.

Gougenheim, p. 154 : le sens intransitif de nombreux verbes se rend aujourd'hui par la voix pronominale.

NPR : Vieilli 'S'enfuir (d'un lieu), fausser compagnie à (qqn)' (aucun exemple de l'emploi absolu cependant).

†ENSUIVRE, v.t. : *Les Capitaines entre eux viennent par succession, [...] ce qui s'entend si le fils d'un Sagamos ensuit la vertu du pere*

HUG, III, p. 483a : 'imiter'.

TL, III, p. 531, l. 21-50 : ENSUIVRE I, v.t. : '*jem. nachfolgen, nachahmen*' [suivre, imiter qqn].

Nicot, 1606 : *ensuyvre quelqu'un*, 'exemplum de aliquo capere' [prendre exemple sur quelqu'un].

†FRONTIERS, adj.m.pl. : *Car ilz n'avoient pas tant de delicatesse que nôtre nation, laquelle Cesar dit avoir eu l'vsage de mille choses par le moyen des navigations de mer, dont ils accommodoient les peuples **frontiers** des Allemagnes*

HUG, IV, p. 225a : 'qui est près des limites, près des frontières; limitrophes'.

DELF, p. 279 : FRONT : Dér. : [...] **frontière**, 1213, au sens de « front d'une armée », signifiait aussi au moyen âge « place fortifiée »; le sens moderne, XIV^e, paraît être issu de l'anc. adj. *frontier* « qui fait face à, voisin » [...].

Acad 1694 : FRONTIERE, adj. f. 'Qui est limitrophe. Qui est sur les. limites d'un autre pays'.

†LAMENTER, v.i. et v.t. : *& ces femmes s'appelloient Præficæ, quasi Præfectæ, pour ce qu'elles commençoient le branle quand il falloit **lament**er ; mais en France chacun sçait que les femmes de Picardie **lamentent** leurs morts avec des grandes clameurs*

DFC, p. 333 : v.t. 'déplorer, exprimer par des lamentation; chanter sur un ton de lamentation'; v.i. 'pousser des lamentations (auj. en ce sens *se lamenter*, construction qui existait également au XVII^e s.)'.

TL, V, p. 113, l. 25-47 : v.i. '*wehklagen, jammern*' [se lamenter], « Lermes i out a grant plenté. Quant assez ourent lamenté, Porté l'en ont a moult grant presse Et enfouï après la messe Ou plus biau lieu du cymetere » *GCoins.* 300, 107. V.t. '*beklagen, bejammern*' [déplorer, se lamenter sur].

DELF, p. 359 : LAMENTER (SE) : trans. ou intrans. sans pronom réfl. jusqu'au XVII^e s. Lat. de basse ép. *lamentare*, lat. class. *lamentari* « se lamenter ».

NPR : LAMENTER (SE) : V. intr. Vx 'Se lamenter'; V. tr. Vx 'Déplorer'.

†MORTUAIRES, n.pl : *Les Chrétiens encore plus sages chantoient anciennement Alleluia aux **mortuaires***

HUG, V, p. 342b-343a : 'cérémonie funèbre', « Comme font ces personnes qu'on loue aux mortuaires, pour ayder à la ceremonie du deuil, qui vendent leurs larmes à poix et à mesure » Montaigne, III, 4 (III, 310).

DELF, p. 419 : XV^e. Empr. du lat. *mortuarius* (de *mors* « mort »). Le subst. *mortuaire*, au sens de « mortalité, funérailles, etc. », attesté de 1213 au XVIII^e s., est empr. du lat. médiéval, où le neutre *mortuarium* avait pris ce sens.

†PARTICULARISER, v.i. : *Et sans particulariser davantage, en plusieurs lieux de France, és pais plus meridionaux, on garde aujourd'hui le blé de cette façon*

DFC, p. 405 : PARTICULARISER, v.t. : 'détailler', « Il est bon dans certaines affaires de particulariser jusqu'à la moindre circonstance » Acad. 94.

HUG, V, p. 651b : 'parler en particulier, entrer dans le détail', « Je particularizeray seulement touchant les subtilitez de la secte minorique » Estienne, *Apol. Herod.*, ch. 37 (II, 290).

DELF, p. 465 : PARTICULIER : [...] **particulariser**, vers 1460.

NPR : Vx 'Exposer (un fait) dans ses moindres détails'.

5.9.5 Locutions et tours analytiques

†AVANT (QUE) + INFINITIF : *Mais le blé nouveau que ledit sieur de Poutrincourt sema avant partir est venu en telle beauté ; Mais avant que partir, les nôtres (i'enten les Souriquois) ont cette coutume de faire vn Fort ; ce disoit-il avant que mourir*

Galliot, p. 340 : quatre constructions sont possibles dans la tournure *avant (...)* + infinitif au XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle : *avant* + infinitif, *avant que* + infinitif, *avant de* + infinitif (c'est la plus rare), *avant que de* + infinitif (la plus fréquente au XVII^e).

Gougenheim, pp. 189-190, section sur les compléments de temps : constructions possibles devant un infinitif : la construction directe (*avant* + infinitif); la construction avec *que* (*avant que* + infinitif), la plus fréquente avec la précédente; *avant que de* + infinitif, beaucoup moins fréquente; *avant de* + infinitif, très rare.

NPR : Vx *Avant* suivi de l'infinitif, loc. prép.

† AVOIR ACCOUTUMÉ QQCH : *Mais ayans accoutumé la nourriture de pain & de vin; Mais les Hebreux étoient plus reprehensibles qui se faisoient des incisions au visage en temps de duel [...] Ce qu'ilz avoient accoutumé de grande ancienneté*

DFC, p. 10 : 'l'employer, la connaître habituellement'.

TL, p. 118-119, l. 44-2 : '*die Gewohnheit haben*' [avoir l'habitude].

NPR : ACCOUTUMER : Vx *Avoir accoutumé une chose*, 'l'avoir prise comme habitude'.

† AVOIR AFFAIRE DE : *du sepulchre de Semiramis Royne de Babylone, portant que celui de ses successeurs qui auroit affaire d'argent le fit ouvrir*

DFC, p. 15 : AFFAIRE : *avoir affaire* 'avoir besoin'.

FEW, III, p. 350a : *facere* : afr. mfr. *avoir affaire de* 'avoir besoin de'.

Acad 1694 : 'Avoir besoin'.

NPR : AFFAIRE : Vx *Avoir affaire de*, 'besoin de'.

† AVOIR QQN OU QQCH AGREABLE : *Ainsi les Sauvages voulans fétoyer quelqu'un, & lui montrer signe d'amitié, après avoir petuné, presentent le petunoir à celui qu'ils ont agreable ; Dieu, lequel n'a que faire de noz biens, & n'a point agreable l'oblation qui lui est faite du bien d'autrui*

DFC, p. 18 : 'avoir du plaisir à, aimer'.

FEW, IV, p. 252a : *gratus* : mfr. nfr. *avoir agréable qn* 'aimer qn' (Chastell; Malherbe).

† AVOIR FORCE DE : & s'engendre vn bon sang & vne bonne nourriture par toutes les parties du corps où le vin **ha force de** penetrer

DFC, p. 268 : FORCE, *avoir force* : 'avoir du pouvoir, de l'influence'.

DLMF, p. 368c : FORCE : *avoir force de* : 'être possible'.

† DE LÀ EN AVANT, loc. adv. : & **de là en avant** commencerent dès le lendemain au point du jour les pleurs & hurlemens que nous oyions de nôtre-dit Fort

DFC, p. 332 : LÀ, *de là en avant* : 'dorénavant'.

DLMF, p. 44 : *de la en avant* cf. supra, *en avant* 'désormais, à l'avenir'.

Gougenheim, pp. 193-194 : marque le point de départ dans le temps.

† DU TOUT, loc. adv. : à quoy il est **du tout** propre

DFC, pp. 538-539 : *Du tout* 'entièrement'.

Gougenheim, p. 58 : *du tout* 'tout à fait, complètement'

†LE MÊME, loc. pron. : *Mais en cela nous ne les sçaurions accuser que nous ne nous accusions aussi, qui faisons le même ; Les premiers peuples, qui n'avoient point encore l'avarice enracinée au coeur, faisoient le même que noz Sauvages; Tacite dit le même d'eux en ces termes ; mais aussi avec plusieurs nations de deça, qui faisoient le même dès les premiers temps après le Deluge; ni ceux des nôtres, qui ont fait le même, quant à avoir pris les peaux de Castors*

DFC, p. 358 : MÊME, *le même* : 'la même chose'.

M.-Nizia 1, p. 196 : « On commence à trouver en moyen français *le mesme* (« la même chose »).

NPR : *Le même* (neutre). Vx 'La même chose'.

†PARDEÇA, loc. adv. : *Puis, comme pardeça on boit l'vn à l'autre ; comme ne font pardeça plusieurs Allemans & autres ; comme pardeça, quand on presente de quelque vin excellent à vn ami*

DFC, p. 144 : DEÇA, adv., *par deçà* : 'par ici'.

HUG, II, p. 720b-721a : DEÇA, *par deça* : 'ici, à l'endroit où nous sommes'.

TL, II, p. 1241, l. 47-50 : DEÇA, adv. : 'hier' [ici].

NPR : XII^e, Vx 'De ce côté-ci (opposé à delà)'.

†QUANT & QUANT, loc. prép. : *Après qu'ils ont cuilli cette herbe ilz la mettent secher à l'ombre, & ont certains sachets de cuir pendus à leur col ou ceinture, dans lesquels ils en ont toujours, & quant & quant vn calumet, ou petunoir*

HUG, VI, p. 263 : QUANT 3, *quant et quant*, prép : 'en même temps que, avec', « Je fais courir ma despence quand et quand ma recepte : tantost l'une devance, tantost l'autre : mais c'est de peu qu'elles s'abandonnent » Montaigne, I, 40 (I, 347).

Acad 1694 : QUAND, Prep. : 'Avec' Il est bas; Il est aussi adv. & signifie 'Conjointement, en mesme temps' Il est bas.

†SE METTRE EN HAZARD DE : *si est-ce qu'ilz commencent la chance, & se mettent en hazard de perdre leur marchandise*

DFC, p. 301 : HASARD, *mettre au (en) hasard* : 'exposer à un péril', « Je me mets au hasard de me faire rouer » (Boil., *Sat.*, VI, 66).

DCVF, p. 155 : *mettre en hasard*, vers 1480.

NPR : HASARD : Vx *Être, mettre au hasard, en hasard* : 's'exposer, exposer à un risque, un péril'.

†TENIR CHEREMENT : *ce n'est chose à blamer que de pleurer, soit en considérant nôtre condition frele & sujette a tant de maux, soit pour la perte de ce que nous aymons & tenions chèrement*

TL, X, p. 210, l. 50-18 : '*jem. gut oder schlecht halten, behandeln*' [traiter qqn bien ou mal], « Mult ama Aristote et le tint chièrement » *RAlix*. 8, 16.

DLMF, p. 828a : TENIR : tenir cher qqn 'l'apprécier fort'.

†TOUTES & QUANTES FOIS : *i'appelle fête toutes & quantes fois, qu'ilz font Tabagie*

DFC, p. 446 : QUANT, adj. : *toutes fois et quantes*, 'toutes les fois que'.

HUG, VI, p. 260b : QUANT 1, *toutes et quantes fois que* : 'toutes les fois que, chaque fois que'.

DCVF, p. 100 : ≈ 1350. Nouvel ordre dans les mots en 1530 (toutes fois et quantes).

5.9.6 Éléments conservés

AFFERMER, v.t. : *quelque ancien Autheur dit que les Censeurs de Rome affermoient les fumiers & autres immondices, qui se tiroient de cloaques, mille talens par chacun an (qui valent six cens mille écus) aux jardiniers de Rome*

DELF, p. 258 : FERMER : [...] **affermer**, vers 1170 [...]

Acad 1694 : 'Bailler à ferme'.

NPR : 'Louer, céder par affermage'.

BARRER, v.t. : *Car ayans bien barré l'entrée, ilz peuvent dire, Qui va là, & se preparer au combat*

TL, I, p. 852-853, l. 46-2 : '*sperrren*' [fermer/bloquer] « Les portes unt barrees » *Rou II* 2100.

DELF, p. 59 : BARRE : [...] **barrer**, XII° [...]

FEW, I, 257a : BARRA : 'obstruer, fermer à l'aide d'une barre'.

NPR : Vx ou région. 'fermer avec une barre'.

BLÉ D'INDE, n.m. : *La terre des Armouchiquois porte annuellement du blé tel que celui que nous appellons blé Sarazin, blé de Turquie, blé d'Inde*

NPR : BLÉ : *Blé d'Inde* (vx ou région. [Canada]) (maïs).

BRUVAGE, n.m. : & de cette sorte de *bruvage* vsoient aussi les *Ægyptiens* és premiers temps ; Les *Floridiens* ont vne sorte de *bruvage* dit Casiné, qu'ilz boivent tout chaud ; Et ha ce *bruvage* telle vertu, qu'incontinent qu'ilz l'ont beu ilz deviennent tout en sueur

DELF, p. 76 : BOIRE : [...] *breuvage*, XII^e (*bour-*; souvent *beverage* au moyen âge) [...]

TL, I, p. 959, l. 24-42 : BEVERAGE : '*Getränk*' [boisson] « on avoit pour eulz buvrage brassé; Enchois que nul en boive, en seront enivré » *BSeb.* XXIII 172.

CABANNE ou CABANE, n.f. : *s'en alloient droit à la cabanne de Membertou ; Ilz ne s'eloignent iamais des cabanes qu'ilz n'ayent l'arc au poing & le carquois sur le dos ; & en font des trophées en leurs cabannes ; Ce Panoniac fut tué, & le corps rapporté és cabannes de la riviere sainte-Croix ; Et font ce dueil alternativement chacune cabanne à son jour, & chacune personne à son tour*

DFC, p. 76 : 'petite habitation grossièrement construite'.

HUG, II, p. 36b : CABANE : 'le mot s'emploie pour désigner aussi bien un abri sur un vaisseau que sur terre'.

RH, I, p. 562 : CABANE : emprunt au provençal *cabana* 'chaumière, petite maison' (1253) en 1387.

CLOAQUES, n.m.pl. : *quelque ancien Auteur dit que les Censeurs de Rome affermoient les fumiers & autres immondices, qui se tiroient de cloaques, mille talens par chacun an (qui valent six cens mille écus) aux jardiniers de Rome*

HUG, II, p. 316b : « Non plus que l'air sortant des mares croupissantes, Ou l'air plus corrompu des cloaques puantes » Jodelle, *la Riere-Venus*, II, 98.

DELF, p. 137 : XIV^e (Bersuire). Empr. du lat. *cloaca* « égout ». Depuis l'origine, seulement au sens fig., sauf quand on parle de la grande *Cloaque* ou des égouts de Rome, et en ce cas fém.

RH, I, p. 780 : 'réceptacle pour les eaux sales et les immondices'.

CORROMPRE, v.t. : *Les Sauvages [...] ont trouvé vn autre moyen d'échauffer cet estomach, & aucunement corrompre tant de crudités provenantes du poisson qu'ilz mangent*

DFC, p. 127 : 'détruire'.

HUG, II, p. 564a : 'annuler'.

TL, II, p. 900, l. 34-42 : '*nichtig machen*' [annuler les effets], « nostre coustume a corumpue ceste loi » *Beauman.*¹ 12, 40.

NPR : Vieilli 'altérer en décomposant'.

CROC, n.m. : *Tous ces peuples cultivent la terre avec vn croc de bois*

TL, II, p. 1066-1067, l. 20-7 : CROC 2, n.m. : '*Haken; Hakenstock*' [crochet; bâton en forme de crochet], « Cil saillent el fossé od picois e od cros » *Rou* II 1855.

NPR : Techn. 'Longue perche ou instrument terminé par un crochet', *Croc à fumier, à pommes de terre* (fourche).

CRUDITÉS, n.f.pl. : *Et neantmoins pour-ce-que la boisson d'eau continuelle engendre des crudités en l'estomach ; & aucunement corrompre tant de crudités provenantes du poisson qu'ilz mangent*

DFC, p. 137 : 'aigreur d'estomac; indigestion'.

Acad, 1694 : 'Il se prend encore pour des humeurs cruës engendrées dans l'estomac, Indigestion'.

LLS, p. 71 : 'état de ce qui est cru (cru, non digéré, non élaboré)'.

GR, II, p. 1056 : 'aigreur d'estomac provenant d'une mauvaise digestion'.

CUVIER, n.m. : *avec des racines & du mil, qu'ilz mettent cuire & amollir dans des grand vases de terre, en maniere de cuvier, sur le feu*

TL, II, p. 1166, l. 42 : '*Waschfaß; Badekufe*' [grande cuve], « Pol li cuveliers Fait et refait cuves, Cuviers et tonniaus (*Cupekine ende vaten*) » *Dial. fr. fl.* E 2a.

DELF, p. 175 : CUVÉ : [...] **cuvier**, XII^e.

NPR : Anciennet ou région. 'Cuve pour faire la lessive'.

DINER, n.m.: *Après donc avoir marié noz Sauvages il faut appreter le diner*

DFC, p. 173 : 'repas de midi'.

HUG, III, p. 209a : DISNER : 'repas du matin ou de midi'.

DELF, p. 183 : DÉJEUNER : [...] ([...] d'autre part, on sait que ce repas avait lieu ordinairement vers 10 heures au XVI^e s. et vers 11 et 12 heures au XVII^e), la langue a réservé *déjeuner* pour un petit repas au lever et *dîner* pour le repas du milieu du jour.

TL, II, p. 1950, l. 7-23 : DISNEE, n.f. : '*Mahlzeit, Mittagessen*' [repas, déjeuner, dîner].
NPR : Vx ou région. (Canada, Belgique) 'Repas de midi'.

DINER, v.i. : & nous François disons, *Vive l'amour mais qu'on dine* ; Et faut noter que celui qui traite les autres, ne *dine point*, ains sert la compagnie ; N'ayans les artifices de menuiserie, ilz *dinent sur la grande table du monde*

DFC, p. 173 : 'prendre le repas de midi'.

HUG, III, p. 208b : DISNER : 'faire le repas du matin ou du midi'.

TL, II, p. 1950-1951, l. 33-4 : DISNER, v.i. : '*ein Mahl einnehmen; frühstücken; zu Mittag essen*' [prendre un repas; prendre son petit-déjeuner; manger à la mi-journée]

NPR : Vx ou région. (Canada, Belgique) 'Prendre le repas de midi'.

ÉTOEUF, n.m. : *Plus vne coupe de cristal, & vn étœuf d'or, qui se divisoit en deux*

GMP, p. 188 : ETEUF, n.m. : 'poêle', Ar I 1760 (cf. Remacle – « documents lexicaux » - (1972) – stoïve). Aussi Etoufe, n.f. : var. de *éteuf*, [...] (cf. afr. *estuve*).

Léry, p. 653 : 'balle de jeu de paume'.

NPR : ETEUF : Anciennt 'Petite balle pour jouer à la longue paume'.

HALLIER, n.m. : *nous vimes dans vn grand hallier environ quatre-vingts Sauvages tout nuds, hors-mis le brayet*

Godefroy, IV, p. 406b : HALIER 2 : 'bâtiment où l'on remise les charrues, les charrettes et tous les instruments de labour'.

FEW XVI, 129b : *anfrk. *HALLA.* : achamp. (XV^e-XVI^e s.) *halier* 'hangar pour voitures', donc probablement un grand endroit couvert.

GMP, p. 229 : 'sorte de hangard' (2 attestations du 18^e s.)

HANAP, n.m. : *Ce qu'ils ont commun non seulement avec ceux de la Floride, qui faute de fourrures, mettent sur le sepulchre le hanap où avoit accoutumé de boire le defunct*

HUG, IV, p. 435b : pas de définition, « Attendez que je vous donne à boyre dedans cestuy hanat nestorien » Rabelais, III, 32.

TL, IV, p. 865-869, l. 43-17 : '*Becher*' [gobelet], « Un cerf ot norri la pucele Que el paisseit a s'escüele Et a son hanap l'abevroit Et en sa chambre le colchot » *En.* 3535.

NPR : Anciennt 'Grand vase à boire en métal, monté sur un pied et muni d'un couvercle'.

HANTER, v.t. : *Et noz François qui les ont hanté sont pour la pluspart tellement affollez de cette yvrongnerie de Petun qu'ilz ne s'en sçauroient passer non plus que du boire & du manger*

DFC, p. 300 : 'fréquenter des personnes ou des lieux'.

TL, IV, p. 887-889, l. 39-50 : '*Umgang haben*' [fréquenter], « Amis, je vos tieng mout a beste Que vos ne m'antés plus sovent » *Chansons et dits artésiens* V 77.

DELF, p. 315 : XII^e.

NPR : vieilli 'fréquenter habituellement (qqn)'.

HAZARDER (SE), v.pr. : *Car premierement pour ce qui est de la Force & du Courage, ils en ont autant que pas vne nation des Sauvages (ie parle de noz Souriquois, & leurs alliez) de maniere que dix d'entre eux se hazarderont toujours contre vint Armouchiquois*

DFC, p. 301 : HASARDER, *se hasarder* : 's'exposer à un danger'.

DELF, p. 317 : HASARD : [...] **hasarder**, 1407 [...]

TL ou FEW

DCVF, p. 291 : environ 1450.

NPR : vieilli, 's'exposer à un péril'.

☞ JURISCONSULTE, n.m. : *selon l'etymologie que lui donne le **Jurisconsulte** Vlpian ; comme s'en voit vne formule rapportée par le **Jurisconsulte** Scævola ; Ce qui a été blamé par Papinian & Vlpian, aussi **Jurisconsultes***

DELF, p. 354 : JURISCONSULTE : 1393. Empr. du lat. *jurisconsultas* « versé dans le droit ».

NPR : 'Juriste'. Spécialt 'Personne qui fait profession de donner des avis sur des questions juridiques'.

☞ LETTRE MISSIVE, n.f. : *Et comme ilz faisoient telles choses aux rencontres, aussi avoient-ilz le mot Vale (portez vous bien : soyez sain) à la departie : mêmes aux **lettres missives**, léquelles aussi ilz commençoient souvent par ces mots ; comme entre nous, c'est aujourd'hui écrire en villageois de mettre au bout d'une **lettre missive**, le prie Dieu qu'il vous tienne en santé*

HUG, IV, p. 799b : LETTRE, n.f., *lettre missive* : 'lettre', « On trouve aussi aucunes telles responses en quelques lettres missives qu'il escrivoit à ses citoyens » Amyot, *Lycurgue*, 19.

DELF, p. 411 : MISSIVE : 1454, d'abord dans *lettre missive* « lettre d'affaire politique », d'où *missive*, 1465 [...]

Acad 1694 : MISSIVE : ‘Ce terme n'est en usage à l'adjectif que dans cette phrase, *Lettre missive*, qui signifie proprement une lettre écrite pour envoyer à quelqu'un.’

NPR : MISSIVE, adj. : *lettre missive* : ‘tout écrit qu’une personne envoie à une autre par l’intermédiaire d’un particulier ou de la poste [...]’, Droit.

MASSE, n.f. : *Leurs armes sont les premières qui furent en usage après la création du monde, masses, arcs, fleches ; Avec ces pavois ils avoient chacun sa masse de bois, le carquois sur le dos & l'arc en main ; la grande & superbe masse d'Adrian*

TL, V, p. 755-757, l. 37-27 : MACE, n.f. : ‘*eine Angriffs-waffe : Streitkolben, Kriegs-flegel (mit Metall oder Blei beschlagen oder mit Kette und Eisen- oder Bleikugel versehen)*’ [arme offensive : massue, matraque/fléau d’armes (ferrée avec du métal ou du plomb ou munie d’une chaîne et d’une boule de fer ou de plomb)], « Des maces li donent grans cos, Que petit d’aïe li fet Escuz ne hiaumes que il et » *Ch. Lyon* 5578.

NPR : Archéol. *Masse d’armes* ou *masse* : ‘arme de choc formée d’un manche et d’une tête de métal, souvent garnie de pointes ou évidée en ailettes’. (1323) ‘Bâton à tête d’or, d’argent, etc., porté dans un cortège par les huissiers (appelés massiers) qui précèdent certains personnages de marque (roi, chanceliers, sous l’Ancien Régime; recteurs, doyens d’université, de nos jours)’.

MÉCHANT, adj.m. : *& durant ces choses ilz despoüillent le victorieux, & ne lui baillent qu’un méchant haillon pour se couvrir*

HUG, V, p. 223 : MESCHANT, adj. : ‘mauvais’, « Celui qui aura honte d’une meschante robe se glorifiera en une pretieuse » Calvin, *Instit.*, XVII, p. 821.

TL, V, p. 1580-1582, l. 40-7 : MESCHËOIR, v., *meschëant*, part. prés. : ‘*elend, erbärmlich, jämmerlich*’ [misérable, lamentable].

DELF, p. 130 : CHOIR : [...] **méchant**, XII^e (sous la forme *mescheant*), part. prés., devenu adj., de l’anc. verbe **méchoir**, XII^e (du préf. *mes* et de *choir*), signifiant propr. « qui a mauvaise chance », d’où « misérable, sans valeur » (quand l’adj. est devant le subst.), enfin « porté à mal faire », XIV^e [...]

NPR : Vx ou littér. ‘Qui ne vaut rien (en son genre ou pour qqn)’.

METTRE BAS QQCH : *& après la Tabagie sortirent environ quatre vints de sa ville, ayans mis bas leurs manteaux de peluche, c'est à dire tout nuds; Et quand quelque inconu se presente à*

eux, ilz mettent les armes bas, s'il est question de parlementer, ce qu'il faut faire aussi reciproquement de l'autre part

DFC, pp. 55-56 : BAS, adv. : *mettre bas, mettre à bas* 'quitter, déposer'.

DLMF, pp. 61-62 : BAS : *a bas* 'par terre', *mettre bas* 'se débarrasser', « Il met ainsi sa robe bas » *A.T.F.* I, 264.

NPR : BAS, adv. : *mettre (qqn, qqch) bas* : 'mettre à terre (ce qu'on portait)'.

☞ OBLIGATIONS, n.f.pl. : *Les vieux Gaullois & Allemans, bruloient avec le corps mort tout ce qu'il avoit aimé, jusques aux animaux, papiers de compte, & obligations, comme si par là ils eussent voulu payer, ou demander, leurs debtes*

DELF, p. 438 : OBLIGER : [...] **obligation**, 1235, comme terme jurid., sens plus étendu depuis le XVI^e s., comme terme de finance, 1868 [...]

FEW, VII, p. 269a : *obligare* : *obligation* 'acte authentique par lequel on s'engage à faire qch, surtout à payer une somme dans un temps déterminé' (seit 1235).

NPR : Dr. 'Lien de droit en vertu duquel une personne peut être contrainte de donner, de faire ou de ne pas faire qqch'; 'Dettes créées par un lien juridique'.

PASSER, v.t. : *ilz lechoient le sang des têtes des Turcs qu'ils apportoitent à l'Empereur Maximilian : ce qui passe la barbarie qu'on pourroit objecter à noz Sauvages ; Mais la plupart de ces gens ont passé leur dueil en vn iour, ou peu davantage*

DFC, p. 407 : 'excéder'.

TL, VII, p. 447-449, l. 41-50 : PASSER I, v.t. : 'übertr. überwinden ; übertr. etw. oder jem. übertreffen' [(fig.) surmonter ; (fig.) surpasser qqn ou qqch].

PL, p. 793 : Vieilli 'Aller au-delà de; dépasser', *cela passe mes forces*.

PAVOIS, n.m. : *& après la Tabagie sortirent environ quatre vints de sa ville, ayans mis bas leurs manteaux de peluche, c'est à dire tout nuds, portans chacun vn pavois qui leur couvroit tout le corps; Avec ces pavois ils avoient chacun sa masse de bois*

HUG, V, p. 691a : *faire pavois* : 'se faire un bouclier'. Note : « Estienne cite *pavois* comme mot hors d'usage. – Tous ces beaux mots anciens, *pavois, escu, bouclier, targe* ou *targue* ont ils esté tous bannis? – Ouy : mais *bouclier* a tenu bon beaucoup plus longtemps que tous les autres » *Dialogues*, I, 353-354.

DELF, p. 470 : 1336, « sorte de bouclier », d'abord aussi *escu pavaiz* (1337) [...].

NPR : Archéol. 'Grand bouclier long, en usage surtout aux XIV^e et XV^e s'.

PLUSIEURS, dét. indéf. : *car plusieurs-fois nous avons receu d'eux quantité d'Eturgeons, de Saumons, & autres poissons ; Plusieurs Princes d'aujourd'hui se font servir à genoux ; ainsi qu'en plusieurs occasions nôtre Apothicaire Maitre Loys Hebert tres-suffisant en son art, en a fait l'experiance; Plusieurs nations de deça ont eu cette invention de garder le blé dans des fosses*

HUG, VI, p. 43b : 'plusieurs'.

TL, VII, p. 1234-1236, l. 32-14 : PLUSOR, adj. : 'mehrere, viele' [certains, beaucoup],
« De plusurs choses a remembrer li prist » *Ch. Rol.* 2377.

NPR : Adj. 'Plus d'un, un certain nombre'.

PLUSIEURS, pron. indéf. : *Il semblera à plusieurs que noz Sauvages vivent pauvrement de n'avoir aucun assaisonnement ; . Toutefois il y en a plusieurs qui ignoramment disent, Je vous donne le bon jour, le bon soir ; Mais attendu que pardeça plusieurs sont autant vicieux qu'eux*

HUG, VI, p. 43b : 'un plus grand nombre'.

TL, VII, p. 1234-1236, l. 32-14 : PLUSOR, adj. : 'mehrere, viele' [certains, beaucoup],
« Cuntre midi tenebres i ad granz... ; Hum ne le veit ki mult ne s'espäent. Dïent plusur : « C'est li definemenz, La fin del siecle ki nus est en present » » *Ch. Rol.* 1434.

NPR : 'Plusieurs personnes'.

Les deux traductions (*certain*s et *beaucoup*) sont possibles pour ces extraits en français québécois.

POIS, n.m.pl. : *Et des Pois en quantité sur les rives de mer, déquels au renouveau nous prenions les feuilles, & les mettions parmi les nôtres, & par ce moyen nous étoit avis que nous mangions des pois verts*

TL, VII, p. 1333-1334, l. 4-8 : POIS 1, n.m. : 'Erbse' [pois].

Flore, pp. 350-351 : plante de la famille des légumineuses, probablement le *lathyrus maritimus* ou gesse maritime, aussi appelée *pois de mer*. Plante présente le long des rivages maritimes et estuariens. « Les « Pois » dont il est question dans les récits de voyage de Jacques Cartier et d'autres découvreurs, sont évidemment les fruits de cette espèce. »

PROMISSION, n.f. : *Cette province ayant les deux natures de terre que Dieu a baillée à l'homme pour posséder, qui peut douter que ce ne soit vn païs de promesse quand il sera cultivé*

HUG, VI, p. 215 : *terre de promission* : 'terre promise'.

DELF, p. 514 : XII^e. Ne s'emploie aujourd'hui que dans la locution biblique *terre de promission* pour parler de la terre promise aux Hébreux, loc. attestée depuis le XIII^e s.
 Acad 1694 (jusqu'à la 8^e éd.) : 'on dit fig. d'Un pays fort abondant en tout ce qui regarde les fruits de la terre, Que *c'est une terre de promission*'.
 TLFi : P. anal. 'Pays abondant et fertile; endroit rêvé'.

QUITTER, v.t. : *Les Romains quitterent l'inhumation des corps ayans reconu que les longues guerres y apportoient du desordre*

DFC, p. 451 : 'renoncer'.

Acad 1694 : 'Se desister de quelque chose, cesser de s'y adonner. de s'y appliquer'.

NPR : XVI^e, vieilli 'renoncer à qqch'

REFECTION, n.f. : *Ils ont aussi l'Hospitalité propre vertu des anciens Gaullois [...] léquels contraignoient les passans & étrangers d'entrer chés eux & y prendre la refection*

DFC, p. 467 : 'repas pris en commun'.

TL, VIII, p. 552-553, l. 36-5 : REFECCIÖN, n.f. : '*Speisung*' [repas, collation], « après leur refection prise a midy, quant temps dera, les (*die Dienstboten*) laissez par vos gens remettre a besongner » *Ménag.* II 70.

NPR : (1393) 'Collation, repas dans les communautés religieuses'.

Sens plus large dans l'emploi de Lescarbot.

RENOUVEAU, n.m. : *Et des Pois en quantité sur les rives de mer, déquels au renouveau nous prenions les feuilles, & les mettions parmi les nôtres*

TL, VIII, p. 833, l. 6-16 : RENOVEL 1, n.m. : '*Erneuerung*' [renouveau], « Au renouviou dou tens que la florete Nest par ces prez » *in Jeanroy Orig.* 466, 1.

DELF, p. 547 : RENOUEVELER : [...] **renouveau**, vers 1200 [...]

NPR : Poét. 'Retour du printemps où la nature se renouvelle'.

SAC, n.m. : *se revetoient de l'habillement de dueil, que l'Ecriture sainte appelle Sac*

HUG, VI, p. 661a : 'nom de certains religieux', « Austres religieux, lesquels, pour l'habit qu'ils avoient vestu, estoient du commun appelez sacs » Bourdigné, *Annales d'Anjou*, 103 v° (G.).

TL, IX, p. 17-18, l. 34-20 : '*als armselige Kleidung, Bußgewand*' [en tant que vêtement misérable, robe de pénitence], « Morz fait valoir et sac et haire Autant com porpre et robe vaire » *Helinant* XXVIII 10.

Acad 1694 : 'se dit aussi d'un habit de penitence, d'affliction, d'humiliation'.

Galliot, p. 299 : 'poche de toile grossière', vient des langues sémitiques et désigne une étoffe grossière.

GR, VI, p. 105b : 'Vêtement simple et grossier (fait de grosse toile, comme un sac), signe de pénitence, dans la Bible'.

SEPULTURE, n.f. : *Et de ce bon office sont recommandés en l'Evangile ceux qui s'employèrent à la sepulture de nôtre Sauveur* [inhumation]; Puis couvre son corps selon son ordonnance, & ne meprise point sa **sepulture**, de peur que tu ne sois blâmé [tombe] ; & quant au corps ilz le mettent honorablement en **sepulture** [tombe]; *Aussi est-ce la plus antique façon de sepulture* [inhumation]

TL, IX, pp. 501-502, l. 4-15 : SEPOUTURE : '*Begräbnis, Grabstätte*' [enterrement, lieu d'inhumation].

DELF, p. 586 : SÉPULCRE : [...] **sépulture**, vers 1110 [...]

NPR : Vx ou littér. 'Inhumation, considérée surtout dans les formalités et cérémonies qui l'accompagnent' ; 'Lieu où est déposé le corps d'un défunt (fosse, tombe, tombeau)'.

Matoré, p. 141 : « Seuls les personnages importants disposaient d'une tombe avec *epitaphe* ; pour les autres, la *sepulture* était anonyme. »

SERRER, v.t. : *La moisson faite ce peuple serre son blé dans la terre en des fosses qu'ilz font en quelque pendant de colline ou tertre, [...] & cela font ils pource qu'ilz n'ont point de maisons à étages, ni de coffres pour le serrer autrement*

DFC, p. 503 : 'mettre à l'abri, en lieu sûr', « Serrer les blés dans la grange [...] Serrer [...] son argent [...] dans son coffre-fort » (Fur.).

TL, IX, p. 549, l. 25-42 : '*einschließen*' [enfermer].

Acad 1694 : 'Mettre en lieu seur quelque chose de peur qu'on ne le derobe, ou qu'il ne se gaste, ou qu'il ne s'égare'.

Matoré, p. 115 : 'ranger'.

NPR : (mil. XIIIe) Mod. Région. 'Mettre à l'abri ou en lieu sûr'.

SOUPER, v.i. : *Noz vieux Gaullois n'étoient pas mieux, léquelz Diodore dit avoir fait pareille chose, étendans à terre des peaux de chiens, ou de loups, sur léquelles ilz dinoient & soupoient*

DFC, p. 512 : 'prendre le repas du soir'.

TL, IX, p. 846, l. 34-52 : SOPER, v.i. : '*die Abendmahlzeit einnehmen*' [prendre le repas du soir], « cele nuit la fist souper Avoec son oste » *Barb. u. M. IV 7, 188.*

DELF, p. 602 : SOUPE : [...] **souper**, *verbe*, vers 1138; a désigné d'abord le repas du soir, qui a pris à Paris le nom de *diner* au cours du XIX^e s. [...] Mais, sauf dans la Suisse romande qui a d'autres termes, tous les parlers gallo-romans conservent encore *souper* au sens ancien [...]

NPR : Vx ou région. 'Prendre le repas du soir'.

SUPPORT, n.m. : *On fait peu d'état de la vie & de l'honneur d'un homme qui n'a point de support*

DFC, p. 520 : 'secours, appui'.

DELF, p. 616 : SUPPORTER : [...] **support**, 1466; d'abord « action de supporter », encore chez Fénelon; sens moderne dès le XVI^e s. [...]

Acad 1694 : 'Aide, appuy, soustien, protection'.

NPR : Vx 'Le fait, l'action de supporter, d'aider'.

TLFi : vieilli, litt.

TARDIF, adj.m. : *En cette montre noz Sauvages s'en allerent faire le tour d'une colline, & comme le retour étoit un peu tardif, nous primmes la route vers nôtre barque*

TL, X, p. 110-111, l. 44-34 : '*zögernd, langsam, spät*' [hésitant, lent, tardif].

NPR : Vx ou poét. 'Qui est long à venir'.

VICIEUX, adj.m.pl. : *Mais attendu que pardeça plusieurs sont autant vicieux qu'eux, ie ne leur veux point être rigoureux censeur*

TL, XI, p. 408, l. 6-16 : VICIOS, adj. : '*fehlerhaft, lasterhaft, böse*' [incorrect, débauché, méchant], « flagiciosus : vicieux, pecheur » *Hds. Paris B. N. lat. 13032, in Rec. gén. Lexiques II 146, 4227.*

DELF, p. 671 : VICE : [...] **vicieux**, XII^e.

NPR : Vx ou littér. 'Qui a un vice, des vices (I : Vieilli 'disposition habituelle au mal; conduite qui en résulte'), de mauvais penchants'.

Conclusion

Une petite partie seulement de l'inventaire des éléments linguistiques de *l'Histoire de la Nouvelle-France* est présentée ci-dessus. L'idéal serait de faire une lemmatisation complète du texte pour en tirer des conclusions irréfutables. Et encore, il faudrait déterminer avec précision quels sont les passages écrits par Marc Lescarbot et lesquels sont tirés des œuvres d'autres auteurs. On peut quand même constater certains faits relatifs aux chapitres analysés.

D'abord, les néologismes foisonnent en français préclassique, et c'est principalement la redéfinition de la société à la Renaissance qui en est responsable. Ils constituent environ 30% des entrées. Les formes des mots ne sont pas nécessairement nouvelles, car la réforme de la pensée suffit largement à en augmenter le sémantisme. À cela s'ajoute bien sûr la dérivation par préfixation et suffixation, très productive en cette époque où la quantité du vocabulaire est un gage de qualité de la langue, et la formation de tours analytiques.

Les chapitres à l'étude contiennent très peu ou pas d'éléments picards, sauf peut-être l'emploi du paradigme *lairr-* pour le futur du verbe *laisser* et la forme *tigne* 'teigne'. En revanche, ils renferment un petit nombre de termes dialectaux qui se concentrent principalement dans le domaine culinaire et dans le champ sémantique des perceptions sensorielles. Il semble que Marc Lescarbot ait dû avoir recours à ces termes pour décrire les choses nouvelles qu'il a observées et expérimentées (par exemple, *calumet*, *mordicant*, *cotignac*), faute de vocabulaire suffisant dans sa propre langue.

Les emprunts à l'italien sont moins nombreux que prévu si l'on tient compte de l'importance de ces emprunts en français préclassique : ils sont concurrencés par les emprunts à l'espagnol et au portugais. Il faut toutefois souligner qu'une majorité des emprunts à l'espagnol et au portugais examinés (par exemple, *sassafras*, *indien*, *petun*) vient d'abord des langues amérindiennes. Les termes des langues amérindiennes sont en assez petit nombre (moins de 0,05% des entrées). Ils sont surtout employés pour décrire certaines réalités culturelles des Floridiens et des Brésiliens et l'auteur les a probablement repris des récits de Laudonnière et de Léry. Marc Lescarbot a cependant innové en identifiant et en inventoriant les vocables d'un pidgin formé sur le basque, utilisé par les Souriquois lorsqu'ils communiquaient avec les Européens.

Signe de l'examen social de l'héritage médiéval à la Renaissance, les archaïsmes sont très nombreux. Beaucoup touchent des parties du discours ou des mots grammaticaux; il semble que c'est la façon de s'exprimer tout entière qui veut se renouveler. Le vocabulaire juridique qui se trouve dans *l'Histoire de la Nouvelle-France* appartient en partie aux archaïsmes, en partie

aux éléments de l'ancienne langue. On n'y trouve aucun néologisme ni emprunt, ce qui en montre le caractère conservateur.

Enfin, l'étude de l'ancienne langue a été nécessaire car on trouve en très grand nombre des éléments linguistiques disparus. Avec environ 40% des entrées analysées, ce sont les plus fréquents. La présence de cette catégorie, la plus volumineuse, est essentielle à la compréhension du texte et justifie la poursuite de l'inventaire lexical complet du français préclassique. La quantité de signifiés disparus est impressionnante, alors que les signifiants, eux, ont été conservés et peuvent facilement induire en erreur le lecteur moderne.

Bref, le travail est loin d'être terminé, on s'en doute. Le français préclassique n'est pas homogène, tant dans ses composantes linguistiques que sur le plan temporel. Une connaissance plus profonde de cet état de langue permettrait sûrement de le diviser en sous-périodes. Après tout, la définition de *français préclassique* qui a été adoptée ici couvre presque deux cents ans! Il est beaucoup plus probable que la langue de Lescarbot soit représentative d'une sous-période, dans la mesure où un texte écrit peut fournir des renseignements sur l'usage.

À partir des constats de ce mémoire, au moins deux options se présentent pour orienter le travail vers l'étude diachronique du français québécois : un examen en profondeur de l'évolution du lexique et une analyse syntaxique de l'œuvre qui pourra, elle aussi, être d'une grande utilité pour comprendre les origines de l'usage. La porte est grande ouverte.

Index

A

À l'entour de, 174
 À l'envi de, 174
 à lentour de, 174
 Abondamment, 169
 Adesquidés, 180
 Affamez, 202
 Affermer, 223
 Affollez, 202
 Afrodille, 215
 Aider, 217
 Ains, 183
 Aire, 203
 Alaigne, 190
 allaigne, 190
 Annedda, 178
 Apothicaire, 199
 Apparent, 203
 Arriere, 218
 Arrouser, 215
 Artifices, 190
 Assaisonnement, 149
 Au lieu de, 175
 Au prix de, 175
 Aubépins, 216
 Aucunement, 191
 Aumoner, 143
 Auparavant, 184
 Avant (que) +
 infinitif, 220
 Avarice, 143
 Avellaniers, 216
 Avenir, 216
 Avoir
 accoutumé qqch,
 221
 Avoir affaire de, 221
 Avoir force de, 221
 Avoir qqn ou qqch
 agreable, 221

B

Baguenauder, 203
 Bailler, 184
 Barguigner, 203
 Barrer, 223
 Bestial, 204
 Bilieux, 145
 Blé d'Inde, 224
 Bleues, 216
 Bonnetade, 169
 Brayet, 199
 Brulemens, 204
 Bruvage, 224
 Butter, 204

Buvende, 149

C

cabane, 224
 Cabanne, 224
 Cabanner, 169
 Calumet, 163
 Campagne, 164
 Caoûin, 178
 Caoû-in, 178
 Carbonnade, 150
 Carbonnades, 165
 Cardes, 164
 Caresses, 151, 165
 Casiné, 178
 Chacun(e), 184
 Chaleur, 145
 Chance, 191
 Chanve, 216
 Chelidonie, 161
 Civilité, 148
 Clameurs, 191
 Cloaques, 224
 Coche, 165
 Colombiner, 170
 Commander, 155
 Comme, 192
 Commodité, 204
 Conjouir (se), 200
 Connils, 185
 Conroyer, 217
 Conserver, 192
 Consommer, 192
 Contr'échange, 170
 Contre, 192
 Contre-carrer, 170
 Contumelie, 200
 Corrompre, 224
 Cotignac, 150, 164
 Coudrier, 170
 Culpes, 205
 Criaillemens, 171
 Croc, 225
 Crudités, 225
 Culture, 162
 Cuvier, 225

D

Dans, 168
 De là en avant, 221
 Debout, 155
 Deça, 218
 Decliner, 205
 Dedans, 168, 185
 Deferer, 155
 Dela, 218

Delicatesse, 148
 Departie, 186
 Depeint, 193
 Dependre, 193
 Diète, 160
 Diner, 225, 226
 Dire, 205
 Du tout, 221

E

Échapper, 218
 Égruger, 171
 Élargir, 193
 Élever (s'), 168
 Embourber, 194
 En, 194
 En le regard de, 197
 En perfection, 175
 En temps & lieu, 175
 Enclose, 205
 Encores (que), 197
 Engraver, 171
 Enlever, 155
 Ensuire, 219
 Entendre (s'), 168
 Entreprise, 206
 Enveloppés, 156
 Environner, 206
 És, 186
 Escorcen, 180
 Esquine, 146
 Étoeuf, 226
 Evader, 186
 Exciter, 156
 Exquis, 206
 Extremité, 207

F

Faillir, 207
 Faire état de, 175
 Faire montre de, 176
 Fien, 187
 Fonde, 198
 Forains, 194
 Fosses, 152
 Foudroyer, 156
 Foutoir, 171
 Frontiers, 219

G

Galans, 207
 Galantise, 148
 Garnis, 156
 Generalement, 156
 Generosité, 143

Grand(e), 152
 Gratelle, 200
 Grief(ve), 187
 Guayac, 146, 166
 Guerir, 156

H

Hallier, 226
 Hanap, 226
 Hanter, 227
 Harangues, 165
 Hazarder (se), 227
 Hosties, 208
 Humeur, 146, 163
 Humiditez, 147

I

Icelui, icelle, 187
 Illec, 188
 Indien, 166
 Industrie, 208
 Injure, 156
 Insulaires, 160
 Iurisconsulte, 227

J

Jaçoit que, 188
 Justifier, 157

L

Labourage, 157, 208
 Lacher le ventre, 176
 Lamentier, 219
 Le même, 222
 Legumages, 188
 Lettre missive, 227
 Liberalité, 144
 Lignes, 141
 Liqueurs, 208
 Louage, 209

M

Mahis, 166
 Maniel, 178
 Margajas, 179
 Masse, 228
 Matachiaz, 180
 Méchant, 228
 Mediocrité, 144
 Melliers, 189
 Mémement, 189
 Mercadens, 201

Mercateria, 181
 Mettre bas qqch, 228
 Mettre en pieces, 176
 Mille, 157
 Modestie, 195
 Mordicant, 150, 164
 Mortuaires, 219

N

Nation, 209
 Nature, 141
 Naturels, 209
 Naveaux, 201
 Navette, 157
 Necessité, 209
 Non plus que, 176

O

Objecter, 210
 Obligations, 229
 Oeconomies, 162
 Offenser, 157
 Office, 158, 163
 Orenge, 158
 Orgueil, 210

P

Panegyrique, 160
 Par, 195
 Par intervalles, 176
 Paraousti, 179
 Paraventure, 195
 Pardeça, 222
 Parfums, 152, 164
 Parquet, 210

Partialitez, 142
 Particulariser, 220
 Passer, 229
 Passions, 158
 Pavois, 229
 Peluche, 172
 Pendant, 196
 Pepins, 210
 Petun, 166
 Petuner, 172
 Petunoir, 172
 Peu de chose, 177
 Pians, 147, 167
 Pipée, 211
 Pituite, 147
 Plaisantes, 158
 Plumasseries, 173
 Plusieurs, 230
 Pointe, 150
 Pois, 230
 Pour le regard de,
 177
 Privé, 211
 Profiter, 159
 Promission, 230

Q

Quant & quant, 222
 Quereler, 169
 Querimonies, 189
 Quitter, 231

R

Rapporter (se), 211
 Ravagemens, 173
 Reciter, 211

Refection, 231
 Remettre, 212
 Renieur, 201
 Renouveau, 231
 Ressouvenance, 173
 Retirer, 173
 Riolées, 190
 Rollet, 159

S

Sablon, 212
 Sac, 231
 Sagamos, 181
 Salutatoires, 173
 Sapience, 201
 Sassafras, 167
 Saulx, 198
 Se mettre en hazard
 de, 222
 Selon, 159
 Sens froid & rassis,
 177
 Sepulture, 232
 Serrer, 232
 Siecle d'or, 142
 Sigillée, 162
 Singulier, 159
 Souper, 233
 Souriquois, 181
 Submission, 198
 Substance, 212
 Subtilité, 213
 Sucrin, 151
 Suffisant, 213
 Support, 233
 Sur, 213
 Suranné, 196

T

Tabagie, 181
 tabaguia, 181
 Tardif, 233
 Temperance, 144
 Temperant, 161
 Temperie, 161
 Tenir, 214
 Tenir chèrement, 223
 Terre-neuvers, 174
 Tigne, 217
 Toutes & quantes
 fois, 223
 Traditive, 202
 Traiter, 151

U

Unguent, 152

V

Vaine, 159
 Vaisseau, 214
 Viandes, 196
 Vicieux, 233
 Vieux, 214
 Vilenies, 214
 Vindicté, 161
 Voirie, 215
 Volupté, 142
 Vuider un different,
 177

Bibliographie

1. Corpus

a) éditions originales

LESCARBOT, Marc, *Histoire de la Nouvelle-France*, 1609, Paris, Jean Millot.

LESCARBOT, Marc, *Histoire de la Nouvelle-France*, 1611, Paris, Jean Millot.

LESCARBOT, Marc, *Histoire de la Nouvelle-France*, 1617, Paris, Adrian Périer.

b) rééditions

LESCARBOT, Marc, *Histoire de la Nouvelle-France [...] suivie des Muses de la Nouvelle-France*, réimpression de l'édition de 1611-1612, Paris, Edwin Tross, 1866, 3 vol.

LESCARBOT, Marc, *The history of New France containing the voyages, discoveries, and settlements made by the French in the West Indies and New France [...] from one hundred years ago until now [...]*, d'après la 3^e éd., Paris, 1617-1618, traduction de W. L. Grant, introduction de H. P. Biggar. Toronto, Champlain Society publications, I, VII, XI, 1907, 1911, 1914, 3 vol.

2. Ouvrages linguistiques

BLOCH, Oscar et VON WARTBURG, Walther, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF, 1932, 5^e éd., 1^{re} éd. « Quadrige », 2002, 682 p.

BURIDANT, Claude, « Vers un glossaire des glossaires du français du seizième siècle », dans *Le français préclassique*, vol. 5, Paris, Didier-Érudition, 1996, pp. 51-66.

Centre d'études lexicologiques et lexicographiques des XVI^e et XVII^e siècles, *Le français préclassique*, vol. 1, 2 et 5, Paris, Didier-Érudition, 1988-1996.

CHAMBON, Jean-Pierre et KORFANTY, Sylvie, « Autour du *Huguet* : pour un complément bibliographique » dans *Le français préclassique*, vol. 5, Paris, Didier-Érudition, 1996, pp. 33-49.

CHEVALIER, Jean-Claude, *Histoire de la syntaxe : naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Paris, Champion, 2006.

DEBRIE, René, *Glossaire du moyen picard*, Amiens, Publications du Centre d'Etudes Picardes, 1984, 410 p.

Dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy, Paris, Jean Baptiste Coignard, 1694, consulté sur le site <http://portail.atilf.fr/dictionnaires/index.htm> le 8 juin 2007.

Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction de Alain Rey, III t., éd. mise à jour, 2004, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1998.

DI STEFANO, Giuseppe, *Dictionnaire des locutions en moyen français*, Montréal, CERES, 1991.

DUBOIS, Jean, LAGANE, René et LEROND, Alain, *Dictionnaire du français classique*, Paris, Larousse, 1971, 564 p.

- FENNELL, T. G., *La Morphologie du Futur en Moyen Français*, Publications romanes et françaises CXXXVI, Genève, Droz, 1975, 177 p.
- GAFFIOT, Félix, *Le Grand Gaffiot : Dictionnaire Latin-Français*, nouvelle éd. revue et corrigée sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000, 1766 p.
- GALLIOT, Marcel, *Études d'ancien français, Moyen Age et XVI^e siècle : Licence, Capes, Agrégation*, Paris, Didier, 1967, 356 p.
- GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg, 10 t., 1881-1902.
- GOUGENHEIM, Georges, *Grammaire de la langue française du 16^e siècle*, nouvelle éd. entièrement refondue, 1974, Paris, A. & J. Picard, 1951, 277 p.
- HAASE, A., *Syntaxe française du XVII^e siècle*, nouvelle éd. traduite et remaniée par M. Obert, 5^e éd., Paris, Delagrave, 1965, 448 p.
- HUCHON, Mireille, *Le français de la Renaissance*, 2^e éd. corrigée, Paris, PUF, 1998, 127 p.
- HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, 7 t., Paris, Librairie ancienne Édouard Champion, 1925.
- KANTOR, Sofia et STUMPF, Willy, « Le Godefroy et le Tobler-Lommatzsch », dans Baldinger, Kurt, *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, Strasbourg, Klincksieck, 1974, pp. 150-161.
- KESSELRING, Wilhelm, *Dictionnaire chronologique du vocabulaire français : le XVI^e siècle*, Heidelberg, Carl Winter, 1981, 758 p.
- KESSELRING, Wilhelm, *Dictionnaire chronologique de la langue française : le XVI^e siècle, tome I : 1601-1606*, Heidelberg, Carl Winter, 1989, 417 p.
- Le Petit Larousse illustré*, 100^e éd., Paris, Larousse, 2004, 1855 p.
- LESCARBOT, Marc et al., *A Vocabulary of the Souriquois Jargon*, edited by Pater Bakker and Kristina German Johansen, Bristol, Evolution Publishing, 2005, 51 p.
- MARCHELLO-NIZIA 1, Christiane, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan, 1997, 478 p.
- MARCHELLO-NIZIA 2, Christiane, *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys, 1999, 170 p.
- MARGUIRON, Annie, « Le Huguet », dans BALDINGER, Kurt, *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, Strasbourg, Klincksieck, 1974, pp. 143-150.
- MATORÉ, Georges, *Le vocabulaire et la société du XVI^e siècle*, Paris, PUF, 1988, 379 p.
- NICOT, Jean, *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que Moderne*, Paris, David Douceur, 1606, consulté via la page web <http://portail.atilf.fr/dictionnaires/index.htm> le 8 juin 2007.
- Nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, version électronique, Paris, Le Robert, 2001.

LOUDIN, Antoine, *Curiositez françoises pour supplément aux dictionnaires ou recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes et quolibets, pour l'explication de toutes sortes de livres*, Paris, A. de Sommeville, 1640, 615 p.

Project for American and French Research on the Treasury of the French Language, <http://portail.atilf.fr/dictionnaires/index.htm>, University of Chicago, en collaboration avec l'ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française, www.atilf.fr, Centre national de la recherche scientifique, Université Nancy), consulté le 8 juin 2007.

ROBERT, Paul, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, VII t., Paris, Le Robert, 1972.

SHEARS, Fred, *Recherches sur les Prépositions dans la Prose du Moyen Français (XIV^e et XV^e siècles)*, Paris, Champion, 1922, 238 p.

Le Trésor de la Langue Française informatisé, Analyse et traitement informatisé de la langue française, Centre National de la Recherche Scientifique, Université de Nancy 2 et Université Henri Poincaré Nancy 1, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, consulté le 8 juin 2007.

TOBLER, Adolf, LOMMATZSCH, Erhard et CHRISTMANN, Hans Helmut, *Tobler-Lommatzsch : Altfranzösisches Wörterbuch*, XI t., Stuttgart, Franz-Steiner-Verlag Wiesbaden, 1925-1995, éd. électronique conçue par Peter Blumenthal et Achim Stein, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2002.

VALLET, Robert, « "Gens", "Peuple" et "Nation" dans les *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye* de Jean Lemaire de Belges », dans *Le français préclassique*, vol. II, Paris, Didier-Érudition, 1991, pp. 5-22.

WARTBURG, Walther von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, éd. remaniée, 25 t., Basel, Zbinden Druck und Verlag AG, 1955-1973.

3. Sources historiques et biographiques

BAUDRY, René, *Marc Lescarbot*, Montréal, Fides, 1968.

EMONT, Bernard, *Marc Lescarbot : mythes et rêves fondateurs de la Nouvelle-France, avec une biographie nouvelle de l'auteur*, Paris, L'Harmattan, 2002, 362 p.

LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage en terre de Brésil*, 2^e éd., 1580, texte établi, présenté et annoté par Frank Lestringant, Paris, Librairie Générale Française, 1994, 670 p.

MOURRE, Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, 1978, nouvelle éd., 5 t., Paris, Larousse-Bordas, 1996.

TARD, Louis-Martin, « Une clause secrète à ne pas oublier », *Le Devoir*, 13 mai 1998, consulté le 22 février 2006 sur la page <http://www.vigile.net/hist/histnat/nf/tardlescarbot.html>.

TRUDEL, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Ottawa, Fides, 1966.

4. Sources littéraires

FOURNIER, Hannah, « Une entrée vice-royale au nouveau monde : le *Théâtre de Neptune* de Marc Lescarbot », dans WAGNER, Marie-France et LEBRUN-GOUANVIC, Claire, *Les arts du spectacle dans la ville : (1404-1721)*, Paris, H. Champion, 2001, pp. 137-157.

POIRIER, Guy, « Marc Lescarbot au pays des *Ithyphalles* », dans *Renaissance and Reformation* (17-3), 1993, pp. 73-85.

5. Sources ethnographiques

BAKKER, Peter, « "The language of the Coast Tribes is Half Basque" : A Basque-American Indian Pidgin in Use between Europeans and Native Americans in North America, ca. 1540 – ca. 1640 » dans *Anthropological Linguistics* (31, 3-4), 1989, pp. 117-147.

6. Ouvrages scientifiques

a) médecine

JACQUART, Danièle et Claude THOMASSET, *Lexique de la langue scientifique (Astrologie, Mathématiques, Médecine...)*, CNRS, Klincksieck, 1997, 313 p.

b) botanique

MARIE-VICTORIN, FRÈRE, É.C., *La flore laurentienne*, 3^e éd. mise à jour et annotée par Luc Brouillet, Stuart G. Hay et Isabelle Goulet, en collaboration avec Marcel Blondeau, Jacques Cayouette et Jacques Labrecque, 1995, Boucherville, Gaëtan Morin, 1^{re} éd. 1935, Les Frères des Écoles Chrétiennes, 1093 p.

ANNEXE

Liste des extraits de l'*Histoire de la Nouvelle-France*

Édition 1609

& de là en avant commencerent dès le lendemain au point du jour les pleurs & **criaillemens** que nous oyions de nôtre-dit Fort

Édition 1617

C'a été aussi vne coutume fort ancienne & autorisée par la **Nature** de se baiser entre les amourettes mêmes aux **lettres missives**, léquelles aussi ilz commençoient souvent par ces mots

Le croy que ce soient **Afrodilles**, suivant la description que Pline en fait

quelquefois on y trouve bien quatre-vints **Afrodilles** attachées ensemble

qui ne savent [...] ni combien est grand le bien de la Maulve & de l'**Afrodille**

ainsi qu'en **plusieurs** occasions nôtre **Apothicaire** Maitre Loys Hebert tres-suffisant en son art, en a fait l'expérience

Mais attendu que pardeça **plusieurs** sont autant **vicieux** qu'eux, ie ne leur veux point être rigoureux censeur

& ne feres aucunes figures, ni caracteres **engravez** sur vous

Quant aux arbres des forêts les plus ordinaires au Port-Royal ce sont Chenes, [...] Sapins, **Aubépins**, **Coudriers**, **Saulx**, petits Lauriers, & quelques autres encores que ie n'ay remarqué

Puis ayans lavé & oint le corps, on jettoit sur le bucher [...] des roses, des **vnguents** de bonne senteur, & autres choses, comme se voit par les histoires & inscriptions antiques

lequel en noz jours nous a procuré le benefice de la paix de laquelle heureusement nous jouissons, traitée à Vervin lieu de ma naissance, où ie fis (apres icelle concluë & arrêtée) deux actions de graces en forme

de **Panegyrique** à Monseigneur le Legat Alexandre de Medicis Cardinal de Florence, depuis Pape Leon XI

Item ceux du Bresil, qui enterrent des **plumasseries** & carquans avec leurs morts

Et faut noter que celui qui **traite** les autres, ne **dîne** point, **ains** sert la compagnie

Mais il n'est loisible à tous d'en boire, **ains** seulement au **Paraousti**

Les [...] n'ont aucun mot significatif en leurs salutations, disans seulement Zin, Zin, à la rencontre, qui ne signifie rien : **ains** est vn mot de **civilité**

quant aux hommes de defense ilz ne pardonnent point, **ains** en tuent tant qu'ils en peuvent attraper

Mais ce Sagamos n'a point entre eux autorité absoluë, **ains** telle que Tacite dit des anciens Rois

Allemands

ny des Hydromels, déquels (au rapport de Plutarque) l'usage étoit long temps **auparavant** l'invention du vin

Ce que nous appellons ensevelir, & non pas inhumer, puis qu'ilz ne sont pas **dedans** la terre

Vray est que **pour le regard** de l'arbre **Annedda** par nous célébré sur le rapport dudit Quartier aujourd'hui il ne se trouve plus

Tous ces peuples cultivent la terre avec vn **croc** de bois

& ce si plantureusement que le segle étoit aussi haut que le plus **grand** homme que se puisse voir, & craignons que cette hauteur ne l'empêchât de grener

Les femmes de Bearn sont encore plus **plaisantes**. Car elles racontent par vn iour entier toute la vie de leurs maris

Mais **avant que partir**, les nôtres (i'enten les Souriquois) ont cette coutume de faire vn Fort, dans lequel se met toute la jeunesse de l'armée; où étans, les femmes les viennent **environner** & tenir comme assiegés

De bois **exquis** ie n'y sache que le Cedre, & le **Sassafras**

Il n'y a ny procès, ni auditoires entre eux, ainsi que Pline dit des **insulaires** de la Taprobane, en quoy il les repute particulièrement heureux de n'être tourmentez de cette **gratelle** qui mange aujourd'hui nôtre

France, & **consomme** les meilleures familles

Car il y en a quelquefois de nuées, & en l'Orient semblablement, qui detruisent toute la **campagne**, si bien qu'il ne leur reste rien autre chose à manger que ces sauterelles

i'appelle fête **toutes** & **quantes** fois, qu'ilz font Tabagie

Si donc noz Sauvages ont **abondamment** de la chasse & du poisson

ces grains pullulerent si **abondamment** qu'ilz s'étoufferent

& par-dela il a étendu **abondamment** sa benediction sur nôtre labeur
 & dans les prairies tout du long de l'Hiver il y a certains petits fruits comme des pommelettes, colorez de rouge, déquels nous faisons du **cotignac** pour le dessert
 Ce que font entre les **Indiens Occidentaux**, les Bresiliens, léquels mettent leurs morts dans des fosses creusées en forme de tonneau quasi tout debout, quelquefois dans leur propre maison quarante anneaux d'or **garnis** de pierreries
 Ainsi reputoit-il vanité toutes les pompes & depenses excessives de pyramides d'Egypte, des Mausolées & autres sepultures qui depuis ont été faites à l'imitation de cela : comme celle d'Auguste, la grande & superbe **masse** d'Adrian, le Septizone de Severe, & autres moindres encore
 Mais à la Nouvelle-France où nous étions, quand on part en saison, les voyages ne sont que de trois semaines, ou vn mois, qui est **peu de chose**
 Cela seroit bon à dire des Nabates, qui (**selon** Strabon) faisoient ce que Pausanias **objecte** aux Gaullois
 Item vne espece de **Guayac** qu'ilz nomment Hiuouraté, duquel ilz se servent pour **guerlr** vne maladie entre eux appelée **Pians**
 & toutefois il est venu **en aussi belle perfection** que le plus beau de France, quoy que le blé, & tout ce que nous avions semé fust **suranné**
 Et noz François qui les **ont hanté** sont pour la pluspart tellement **affollez** de cette yvrongnerie de **Petun** qu'ilz ne s'en sçauroient passer **non plus que** du boire & du manger, & à cela **dependent** de bon argent, car le bon **Petun** qui vient du Bresil coute quelquefois vn écu la livre ne s'estimant après la mort **non plus que** le plus bas de ses subjects
 Mais pour ce qu'ils ont coutume de faire leurs lamentations par vne longue trainée de jours, comme d'vn mois, craignans de nous **offenser** par leurs **clameurs**
 En quoy est émerveillable, que nôtre blé **profite** là mieux, que celui de **dela** ici il ne reste qu'à pourvoir le país de **bestial privé** : car il y **profite** fort bien
 Ce Panoniac fut tué, & le corps rapporté és **cabannes** de la riviere sainte-Croix, où les Sauvages le pleurerent & embaumerent.
 Nous lisons en la sainte Ecriture, que le Prophete Samuel **mit en pieces** Agag Roy des Hamalekites devant le Seigneur en Ghilgal
 Samuel donc fit ce que Saul devoit avoir fait, il **mit en pieces** vn homme condamné de Dieu
 Les Romains avoient des femmes à **louage** pour pleurer les morts & dire leurs **louanges** par des longues plaintes & **querimonies**
 Leurs armes sont les premieres qui furent en vsage après la creation du monde, masses, arcs, fleches : car de **fondes**, ni d'arc-baletes ilz n'en ont point, ni aucunes armes de fer ou acier, moins encore de celles que l'esprit humain a inventé depuis deux cens ans pour **contre-carrer** le tonnerre
 quand ilz se mettent à **colombiner** & preparer la **Nature** à rendre les offrandes de l'amour sur l'autel de Cypris
 Pour ce qui est de la Iustice ilz n'ont aucune loy divine, ni humaine, sinon celle que la **Nature** leur enseigne, qu'il ne faut point offenser autrui
 & si nous **remettons** quelque chose de cet instinct, c'est le commandement de Dieu qui nous le fait faire, auquel toutefois la plus-part fermons les yeux
 Il atténue la **pituite**, il repurge l'**humeur bilieux** par les vrines, & de sa plaisante odeur & substance **alaigre** rejouit l'ame, & donne force au corps
 Mon amour, mon amour : Visage riant, oeil de splendeur : iambe legere, & beau danseur : le mien vaillant, le mien éveillé : matin **debout**, fort tard au lict
 c'est idolatrie tout ce qui s'**éleve** outre la mesure de l'honneur humain à la ressemblance de la hauteesse divine
 Et quand le sieur de Poutrincourt fit vengeance du forfait des Armouchiquois, il y en eut qui se firent tailler en pieces plutot que de se laisser emporter : ou si par force on les **enleve** ilz se lairront mourir de faim, ou se tueront. Mémes quant aux corps morts ilz ne veulent point qu'ilz demeurent en la possession des ennemis, & au peril de la vie ilz les recueillent & **enlevent** : ce que Tacite temoigne des anciens Allemans, & a été chose coutumiere à toute nation genereuse
 Et s'asseoient chacun sur des sieges qui sont tout à **lentour** de la maison du Conseil
 Vne image en forme d'Agnus Dei, à l'**entour** de laquelle étoit écrit, Maria nostra florentissima
 Et quoy qu'ilz soyent bien aises quand on leur rend la pareille, si est-ce qu'ilz commencent la **chance**, & se mettent en hazard de perdre leur marchandise

& ce qui est de perfection après le courage, ilz sçavent patir à la guerre, [...] souffrir le chaud le froid, la
 faim, & **par intervalles** se repaitre de fumée
de là en avant commencerent dès le lendemain au point du jour les pleurs & hurlemens que nous oyions
 de nôtre-dit Fort, se donnans quelque intervalle **sur** le iour
Au lieu de ce Vale, qui se trouve souvent en l'Ecriture sainte
 que l'Hespagnol y a consommé plus de dix millions de pauvres Sauvages Indiens, **au lieu de** les instruire
 à la foy Chrétienne
 & pourront faire trois voyages par an **au lieu d'un**
 Et n'auroit point été mal traduit en saint [...] **au lieu de** Labora
 Elle consiste à donner & recevoir, mais plutot à donner **en temps & lieu**, & par occasion, sans excés
 ie ne m'y ay iamais sceu accoutumer
 quant à la terre ameliiorée où l'on avoit mis du **fien** de noz pourceaux
 Si ie n'avoys couché ci-dessus la forme de la **Tabagie** (ou Banquet) des Sauvages i'en ferois ici plus ample
 description
 Car ayans bien **barré** l'entrée, ilz peuvent dire, Qui va là, & se preparer au combat
 & de cette sorte de **bruvage** vsoient aussi les Ægyptiens és premiers temps
 Les Floridiens ont vne sorte de **bruvage** dit **Casiné**, qu'ilz boivent tout chaud
 Et ha ce **bruvage** telle vertu, qu'incontinent qu'ilz l'ont beu ilz deviennent tout en sueur
 Ilz ne s'eloignent iamais des **cabanes** qu'ilz n'ayent l'arc au poing & le carquois sur le dos
 Avec ces **pavois** ils avoient chacun sa **masse** de bois, le carquois sur le dos & l'arc en main
 Or cette **civilité** dont parle l'Evangile, regardoit le lavement des mains
 Les Payens avoient encore vne **civilité** de saluër ceux qui éternuoient
 Mais il se pourra tirer vne **commodité** generale à la France, qu'en la **nécessité** de vivres, vne province
 secourra l'autre
 Ainsi noz Sauvages ne sont point excusables en mettant tout ce qu'ils ont de meilleur és sepulchres des
 trépasses, veu qu'ils en pourroient tirer de la **commodité**
 C'est la même consideration du monde **de deça**
 Sur la consideration de ceci il me vient en pensée que les hommes sont bien miserables qui pouvans
 demeurer aux champs en repos & faire valoir la terre, laquelle paye son creancier avec vne telle vsure,
 passent leur âge dans les villes à faire des **bonnetades**, à solliciter des procès, à tracasser **deça**, dela
 & nous François disons, Vive l'amour mais qu'on **dine**
 Celui que ie veux **dire** est le grand Evêque de Rome dispensateur des secrets de Dieu
 & ie ne reconoy point que noz Sauvages engraisent, ni qu'ilz portent gros ventre, mais sont **allaigres** &
 dispos comme nos anciens Gaullois & Allemans
 S'ils **échappent** c'est mauvais presage
 afin de venir aux mains d'un **sens froid & rassis**, & ne se troubler point l'entendement
 Plus vne coupe de cristal, & vn **étœuf** d'or, qui se divisoit en deux
 Pour ce qui est du vêtement de duel, noz **Souriquois** au contraire des Chinois, qui témoignent le duel
 par le vêtement blanc, se fardent la face tout de noir : ce qui les rend fort hideux
 [...] les premiers hommes vivoient comme cela, à sçavoir de blez, grains, **legumages**, glans, & feines
 Mais neantmoins ilz ne laissent d'être **galans** hommes & bons guerriers, qui se fourreront par tout étans
 soutenus de quelque nombre de François
 c'est à dire, que la **temperie** de l'air & condition du temps est ce qui fait germer & fructifier les plantes
 plus que la nature de la terre
 Ce qu'ils ont commun non seulement avec ceux de la Floride, qui faute de fourrures, mettent sur le
 sepulchre le **hanap** où avoit accoutumé de boire le defunct
 Noz Sauvages sont plus hommes que cela, & ont tout ce que l'**office** d'humanité peut desirer
 Quant à ceux du Bresil ilz font vne certaine sorte de bruvage qu'il appellent **Caouï-in**, avec des racines &
 du mil, qu'ilz mettent cuire & amollir dans des grand vases de terre
 Revenons à noz **brulemens** mobiliars
 Après donc avoir marié noz Sauvages il faut appreter le **diner**, & les **traiter** à leur mode
 Ses racines (dit-il) sont faites à mode de petits **naveaux**
 Quant aux têtes des Nobles ilz les embaumoient & les gardoient soigneusement dans des caisses, pour en
 faire **montre** à ceux qui les venoient voir

Cette coutume de mettre de l'or és sepulchres étant venuë jusques aux Romains, fut defenduë par les loix des XII. Tables, comme aussi les depenses excessives que plusieurs faisoient à **arrouser** le corps mort de **liqueurs** precieuses, & autres mysteres que nous avons recité ci-dessus

Et toutefois ç'a toujours été vne **nation** belliqueuse & puissante

qu'ilz ne sont point anthropophages comme ont été autrefois les Scythes, & maintes autres **nations** du monde de deça

ayans cela de commun avec beaucoup d'autres nations qu'ils aiment ce qui est **mordicant**

selon le droit ancien de servitude introduit **par** toutes les nations du monde **de deça**, contre la liberté naturelle

Chataigniers (qui sont **naturels** comme en France)

Dieu a beni nôtre travail, & nous **a baillé** de beaux fromens, segles, orges, avoines, pois, fèves, **chanve**, **navettes**, & herbes de jardin

il me souvient avoir ouï dudit Poutrincourt qu'il avoit fait essay de la vertu de la gomme des sapins du Port Royal, & de l'huile de **navette** sur vn garson fort mangé de la mauvaise **tigne**, & qu'il en étoit gueri lequel n'a que faire de noz biens, & n'a point **agreable** l'oblation qui lui est faite du bien d'autrui

Mais le bien principal à quoy il faut **butter**, c'est [...] la conversion de ces pauvres peuples, dont la perte crie vengeance contre ceux qui peuvent & doivent s'employer à cela & contribuer au monis de leurs moyens à cet effect, puis qu'ils ecument la graisse de la terre, & sont constitués **æconomes** des choses d'ici bas

Et de ce bon **office** sont recommandés en l'Evangile ceux qui s'employèrent à la **sepulture** de nôtre Sauveur

Et quand il arrive vers eux quelque **Sagamos** François ilz luy font de même, jettans à ses piez quelque paquet de Castors

& après la Tabagie sortirent environ quatre vints de sa ville, **ayans mis bas** leurs manteaux de **peluche**, c'est à dire tout nuds, portans chacun vn **pavois** qui leur couvroit tout le corps

Toutefois il y en a **plusieurs** qui ignoramment disent, Je vous donne le bon jour, le bon soir

car **plusieurs**-fois nous avons reçu d'eux quantité d'Eturgeons, de Saumons, & autres poissons

Puis, comme **pardeça** on boit l'vn à l'autre, en presentant (ce qui se fait en plusieurs endroits, & particulièrement en Suisse) le verre à celui a qui l'on a beu

comme ne font **pardeça** plusieurs Allemans & autres

Les Floridiens ne font aucune **entreprise**, qu'ilz n'assemblent par plusieurs fois leur Conseil

Plusieurs Princes d'aujourd'hui se font servir à genoux

Plusieurs nations de deça ont eu cette invention de garder le blé dans des fosses

Mais la pluspart de ces gens ont **passé** leur dueil en vn iour, ou peu davantage

Et des **Pois** en quantité sur les rives de mer, déquels au **renouveau** nous prenions les feuilles, & les mettions parmi les nôtres, & par ce moyen nous étoit avis que nous mangions des **pois** verts

il y a vn Pere commun, qui (**quasi** semblable **en ce regard** aux anciens Fecialiens de Rome) met la paix entre eux

& ces femmes s'appelloient Præficæ, quasi Præfectæ, pour ce qu'elles commençoient le branle quand il falloit **lamentar**

Voila **comme** de tout temps on a decrié le país de Canada (sous lequel nom on comprend toute cette terre) sans sçavoir que c'est, sur le rapport de quelques matelots qui vont seulement pecher aux morües vers le Nort

Sur tout est excellente cette province au rapport du bois de l'**Esquine** tres-singulier pour les diettes

Car si vn mauvais enfant bailloit au tronc ce qui appartenoit à son pere, ou à sa mere, ilz le **lustifioient** (pour tirer ce profit) **contre** le commandement de Dieu, qui a **sur** toutes choses recommandé aux enfans l'obeissance & reverence envers ceux qui les ont mis au monde

car pour ce qui regarde l'esprit celuy n'est point appellé **temperant** ou intemperant, qui est poussé d'ambition, ou de desir d'apprendre, ou qui passe les journées à **baguenauder**

Nul ne s'attaquera à nôtre Roy, & ne fera des **entreprises** hazardeuses pour vn petit butin

ayant semé des graines d'**Orenges** & de Citrons en son jardin, elles rendirent des plantes d'vn pié de haut au bout de trois mois

Nous avons semé dudit blé cette dernière année **dedans** Paris en bonne terre, mais il a peu **profité**, n'ayant rendu chaque plante qu'vn ou deux épics **affamez**

Mais en la Nouvelle France il faut ramener le **siecle d'or**, il faut renouveler les antiques Coronas d'epics de blé, & faire que la premiere gloire soit celle que les anciens Romains appelloient Gloria adorea, gloire de fröment

Ilz font la guerre à la maniere d'Alexandre le Grand, pour dire, **Le vous ay battu : ou par vindicte en ressouvenance de quelque injure reçeuë**

au reste ilz boivent ce **Caouïn vn peu chaud**, mais c'est avec tel excés qu'ilz ne partent jamais du lieu où ilz font leurs Tabagies jusques à ce qu'ils ayent tout beu

Car és **vieux temps** les Perses [...] faisoient de ces lamentations, se dechiroient les vétemens, se couvroient la tête, se revetoient de l'habillement de dueil, que l'Ecriture sainte appelle **Sac**

Raison pourquoy, ilz ne la sçauoient dire **non plus que** nos superstitieux qui ne veulent être treze à table, ou qui craignent de se rongner les ongles le **Vendredi**

Ils en [arbres] ont encore de **senteur** comme de roses, & d'autres puants, dont les fructs sont dangereux à manger

Puis couvre son corps selon son ordonnance, & ne meprise point sa **sepulture**, de peur que tu ne sois blamé

& quant au corps ilz le mettent honorablement en **sepulture**

Aussi est-ce la plus antique façon de **sepulture**

Nous ne craignons (dit-il) point, comme vous pensés, les **ravagemens** de noz sepultures

Pour la **modestie** ilz la gardent étans à table avec nous, & mangent sobrement : mais chés eux (ainsi que les Bresiliens) ilz bendent merueilleusement le tabourin, & ne cessent de manger tant que la viande dure Car après avoir vuïdé la cervelle ilz bailloient les carcasses à des orfèvres pour les étoffer d'or, & en faire des **vaisseaux** à boire, déquels ilz se seruoient és choses sacrées, & solennitez saintes

Noz **vieux Gaullois** n'étoient pas mieux, léquelz Diodore dit avoir fait pareille chose, étendans à terre des peaux de chiens, ou de loups, sur léquelles ilz dinoient & **soupoient**

Il n'y faut point donner d'entrée à ces rongeurs de peuple, rats de grenier, qui ne servent que de manger la **substance** des autres

En cette montre noz Sauvages s'en allerent faire le tour d'vne colline, & comme le retour étoit vn peu **tardif**, nous primmes la route vers nôtre barque

Les saints personnages ont été touchés de ces **passions**, & nôtre Sauveur même à pleuré sur le sepulchre de Lazare, frere de sainte Magdeleine

C'est vne plante de la forme, mais plus **grande** que Consolida major, dont ilz succent la fumee avec vn tuyau en la façon que ie vay dire pour le contentement de ceux qui n'en sçavent l'vsage

Ils ont encore vne autre coutume à l'égard d'vn particulier, lequel apportant la tête d'vn ennemi, ilz font de grandes Tabagies, danses & chansons de plusieurs jours : & durant ces choses ilz despoüillent le victorieux, & ne lui baillent qu'vn **méchant** haillon pour se couvrir

la seule Terre est celle qui venans au monde & mourans nous reçoit humainement, [...] & on la **vilipende**, & on se rit de ceux qui la cultivent, on les met après les faineans & sangsuës du peuple

La **Temperance** est vne autre vertu consistant en la **Mediocrité** és choses qui concernent la **volupté** du corps

quelque ancien Autheur dit que les Censeurs de Rome **affermoient** les fumiers & autres immondices, qui se tiroient de **cloaques**, mille talens par **chacun** an (qui valent six cens mille écus) aux jardiniers de Rome, pour ce que c'étoit le plus excellent **fien** de tous autres

c'est l'herbe que les Bresiliens appellent **Petun** [...] dont ilz prennent la fumée préque à toute heure, ainsi que nous dirons plus amplement au chapitre De la Terre

comme c'étoit la coutume és siecles plus **vieux**, ainsi que nous le voyons en l'histoire de la Genese

Mais ie laisse ceci pour revenir à noz baisers **salutatoires**, déquels les Payens anciens vsoient aussi bien à la **departie**, comme à l'arrivée, ainsi que nous pouvons recueillir de Suetone

Et quand quelque inconnu se presente à eux, ilz **mettent les armes bas**, s'il est question de parlementer, ce Mais ilz font des **clameurs** étranges par plusieurs jours, ainsi que nous vimes au Port Royal

Et Procope au second livre de la guerre Gothique dit que les Gots assiegeans Rome, tomboient souvent **dans** des fosses où les habitans avoient accoutumé de retirer leurs blez

La terre des Armouchiquois porte annuellement du blé tel que celui que nous appellons blé Sarazin, blé de Turquie, **blé d'Inde**

& faut **aider** à tout le monde

Mais le blé nouveau que ledit sieur de Poutrincourt sema **avant partir** est venu en telle beauté ce disoit-il **avant que mourir**

D'arbres fruitiers, il n'y en a gueres outre les Noyers, Pruniers, petits Cerisiers, & **Avellaniers**
Et **avenant** quelque fête solennelle entre eux

Voire (chose horrible) ilz leur **baillent** pour compagnes de couche les plus belles filles

Vne petite graine que nous appellons entre nous **Bleues** qui sont fort bonnes à manger

Et neantmoins cela ne met hors de **coulpe** les Hespagnols qui ont volé les sepulchres des Indiens du Perou, & jetté les os à la **voirie** : ni ceux des nôtres, qui ont fait **le même**, quant à avoir pris les peaux de Castors, en nôtre Nouvelle France, ainsi que l'ay dit ailleurs

Car le vin (ce dit Oribasius) recrée & reveille nôtre chaleur : d'où par consequent les digestions se font mieux & s'engendre vn bon sang & vne bonne nourriture **par** toutes les parties du corps où le vin **ha force de penetrer**

outré la chasse & la pecherie ont du blé **Mahis**, & des feves, qui leur est vn grand soulagement pour le temps de **nécessité**

Item des Racines qu'ils appellent Hassez, dequoy **en la nécessité** ilz font du Pain

léquels baillans à leurs morts leurs pelleteries, **matachiaz**, arcs, fleches, & carquois, c'étoient choses dont ilz n'avoient **nécessité**

tous les anciens [...] monterent en grande multitude jusques à l'**aire** d'Athad en Chanaan, & le pleurerent avec grandes & **grieves plaintes** [...] & pour la grandeur & nouveauté du dueil ils appellerent ladite **aire** Abel-Misraim

Et pour ce qui est du corporel la **temperance**, ou intemperance, ne vient point à toutes choses qui pourroient être sujettes à noz sens, si ce n'est par accident [...] mais bien à ce qui est sujet à l'attouchement, & à ce que l'odorat recherche par des artifices, comme au boire & manger, aux **parfums**, à l'acte Venerien

ie trouverois plus beau d'**aumoner** telles choses aux vivans qui en ont besoin

étans en la ville d'Ouëgoudi (ainsi puis-je bien appeler vn lieu clos rempli de peuple) nous vimes dans vn grand **hallier** environ quatre-vingts Sauvages tout nuds, hors-mis le **brayet**, faisant **Tabagua** des farines qu'ils avoient eu de nous, dont ils avoient fait de la bouillie pleins des chauderons

Mais noz Sauvages étoient, ie pense, **brutaux** avant la venuë des François en leurs contrées

On estime noz Sauvages bien **brutaux** (ce qu'ilz ne sont pas) mais si ont ilz plus de **sapience** en cet endroit que tels Philosophes

Et font ce dueil alternativement **chacune cabanne** à son jour, & **chacune** personne à son tour ilz n'en voulurent point faire la justice prés de nous, mais s'en allerent **cabanner** à quatre ou cinq lieues loin du Port-Royal

ce n'a point aussi été ce cuisinier qui fit vn festin à l'Imperiale tout de chair de porc deguisée en mille sortes

ont trouvé vn autre moyen d'échauffer cet estomach, & aucunement **corrompre** tant de **crudités** provenantes du poisson qu'ilz mangent, léquelles autrement éteindroient la **chaleur** naturelle tel que ledit petun, lequel (ainsi que le vin ou la biere forte) pris en fumée, étourdit les sens & endort **aucunement**

La seule religion Chretienne les peut faire venir à la raison, comme elle fait **aucunement** entre nous (ie dy **aucunement**, pour ce que nous avons des hommes fort imparfaits aussi bien que les Sauvages) dit que Scipion, [...] se contentoient ordinairement des **viandes** de camp, sçavoir est de lard, fromage, & **büvende**

A **chacune** chose qu'il propose il demande leur avis

ilz n'en ont point, [...] ni de beliers & **foutoirs** anciennes machines de batterie

mais en France chacun sçait que les femmes de Picardie **lamentent** leurs morts avec des grandes **clameurs**

Et l'Empereur Tibere homme le plus triste du monde (ce dit Pline) vouloit qu'on le saluât en éternuant, **encores** qu'il fût en **coche**

Nous avons veu par nôtre Histoire **comme** on [sic] la grande Riviere, passé Tadoussac, on trouve des vignes sans nombre, & raisins en la saison

Les vieux Gaullois & Allemans, bruloient avec le corps mort tout ce qu'il avoit aimé, jusques aux animaux, papiers de compte, & **obligations**, comme si par là ils eussent voulu paver, ou demander, leurs debtes

C'est le contentement qui se prepare pour ceux qui habiteront la Nouvelle-France, quoy que les fols méprisent ce genre de vie, & la **culture** de la terre le plus innocent de tous les exercices corporels, & que ie veux appeler le plus noble, comme celui qui soutient la vie de tous les hommes

mais ilz laissent la carcasse, se contentans de la peau, qu'ilz font secher, ou la **connoient**, & en font des trophées en leurs **cabannes**

Qu'en Italie il y a des Mines, mais que les anciens ne voulurent permettre d'y travailler, afin de **conserver** le peuple

veu que depuis noz voyages les saisons y ont toujours été bonnes, pardeça rudes au pauvre peuple, qui meurt de faim & ne vit qu'en disette & langueur au lieu que là plusieurs pourroient être à leur aise, léquels il vaudroit mieux **conserver**, que de les laisser perir comme ilz font

& la feuille de cette herbe, ou la cendre qui reste au **petunoir** consolide les playes

Les autres elemens nous sont bien-souvent contraires, le feu nous **consomme**

& reçoivent en **contr'échange** de leurs peaux (car ilz n'ont autre marchandise) du biscuit, fèves, pois, & farines

& l'Empereur Iustinian en ses Ordonnances leur defend d'accepter l'arbitrage qui leur **auoit été deféré** Car premierement pour ce qui est de la Force & du Courage, ils en ont autant que pas vne nation des Sauvages (ie parle de noz Souriquois, & leurs alliez) de maniere que dix d'entre eux **se hazarderont** toujours contre vint Armouchiquois

Et neantmoins pour-ce-que la boisson d'eau continuelle engendre des **crudités** en l'estomach avec des racines & du mil, qu'ilz mettent cuire & amollir dans des grand vases de terre, en maniere de **cuvier**, sur le feu

Et sans aller si loin nous voyons **és pais de deça** des gourmandises plus grandes que celle que l'on voudroit imputer aux Sauvages

mais aussi avec plusieurs nations de deça, qui faisoient le **même** dès les premiers temps après le Deluge Noz Sauvages Canadiens, **Souriquois**, & autres, sont éloignez de ces delices, & n'ont que le Petun, duquel nous avons parlé pour se rechauffer l'estomach & donner quelque **pointe** à la bouche aussi avoient-ilz le mot Vale (portez vous bien : soyez sain) à la **departie**

Or noz Sauvages n'ont aucune salutation pour la **departie**, sinon l'Adieu qu'ils ont appris de nous Au-delà de la Baye François, sçavoir à la riviere saint lean, & sainte Croix il y a force Cedres, outre ceux que ie vien de **dire**

qui sont comme dispensateurs des biens de la terre, que Dieu a mis entre leurs mains pour en user liberalement, c'est à dire en **élargir** à celui qui n'en a point

Il semblera à **plusieurs** que noz Sauvages vivent pauvrement de n'avoir aucun **assaisonnement** en ce peu de mets que i'ay dit

N'ayans les **artifices** de menuiserie, ilz **dinent** sur la grande table du monde, étendans vne peau là où ilz veulent manger, & sont assis **en terre**

coupent toute la chair **arriere** des os, la font secher au Soleil, puis la mettent (**enclose en des nattes**) aux piez du mort

Et de cette façon sont les femmes de noz Sauvages, voire en pire condition, de ne point manger avec les hommes en leurs **Tabagies**

Les Capitaines entre eux viennent par succession, [...] ce qui **s'entend** si le fils d'un **Sagamos** ensuit la vertu du pere

les Gaullois y prindrent si bien gout **és** voyages qu'ils y firent à main armée

Se voyans ainsi **enveloppés** ilz font des sorties pour **evader**, & se liberer de prison

Et l'histoire des Floridiens dit qu'à l'**extremité** ilz mangent **mille vilénies**, jusques à avaller des charbons, & mettre de la terre dans leur bouillie

Mais Seneque dit que cette bonne coutume **faillit** de son temps

Tous ces peuples [...] engraisent leurs champs de coquillages de poissons, n'ayans ni **bestial privé**, ni **fien**

Item vne petite **Chelidonie** où étoient entaillées les figures d'un rat, & d'une limace

Et pour montrer la **galantise** de nosdits Sauvages, ilz ne marchandent point volontiers, & se contentent de ce qu'on leur **baille** honnetement, meprisans & blamans les façons de faire de noz **mercaders** qui **barguignent** vne heure pour marchander vne peau de Castor : comme ie vi étant à la riviere Saint-Iehan, dont i'ay parlé ci-dessus, qu'ils appelloient Chevalier, jeune Marchant de Saint-Malo, **Mercateria**, qui est mot d'**injure** entre eux emprunté des Basques, signifiant comme vn racque-de-naze

Mais ils ont vne **generosité** de mourir plutot que de tomber entre les mains de leurs ennemis

Et ceux qui ont entre eux quelque tenebreuse nouvelle de Dieu, disent qu'il **petune** comme eux, & croyent que ce soit le vray Nectar décrit par les Poètes

& illec brulerent tout ce qu'il avoit laissé, ses arcs, fleches, carquois, [...] afin qu'aucun ne **querelat** pour sa succession

témoin celui qui vendoit il y a cinq ou six ans des vases de verre pour fine Emeraude, & se fût fait riche de la folie d'autrui s'il eût sçeu bien jouër son **rollet**

On fait peu d'état de la vie & de l'honneur d'un homme qui n'a point de **support**

Le roseau & le blé pris en leur verdure, ont le gout **sucrin**

Ce qu'étant, c'est à faire à l'homme à sçavoir **commander** à son appetit

Et sans **particulariser** davantage, en plusieurs lieux de France, és pais plus meridionaux, on garde aujourd'hui le blé de cette façon

Si bien que les Flamens, Allemans, & Suisses ne sont en ceci que petits novices **au prix d'eux** de maniere que le mot d'ivrongne est entre eux en vsage par cette diction **Escorken**, aussi bien qu'entre nous

item à des chansons & auditions de **harangues**, ou comedies

Etans arrivés il leur fait des longues **harangues** sur le sujet qui se presente, & pour les encourager

On les appelloit aussi **Hosties**, ab Hoste, par ce qu'ils étoient ennemis

veu même qu'à la riviere saint-lehan (qui est plus au Nort qu'icelui Port)

& en passant par les conduits de la respiration le cerveau en est rechauffé, & les **humiditez** d'iceluy chassées

selon l'etymologie que lui donne le **Jurisconsulte** Vlpian

comme s'en voit vne formule rapportée par le **Jurisconsulte** Scævola

Ce qui a été blamé par Papinian & Vlpian, aussi **Jurisconsultes**

Or jaçoit que la guerre qui se fait au sortir des tentes, & pavillons soit dure

comme entre nous, c'est aujourd'hui écrire en villageois de mettre au bout d'une **lettre missive**, le prie Dieu qu'il vous tienne en santé

La **Liberalité** est vne vertu autant louable comme l'**Avarice** & la **Prodigalité** ses collateraux sont blamables

Nous ne sommes plus au temps des **ligues** & **partialitez**

Ils font aussi des farines de **Maniel**, ayant les feuilles de Pæonia mas, & l'arbre de la hauteur du Sambucus : **icelles** racines grosses comme la cuisse d'un homme, léquelles les femmes **égrugent** fort menu, & les mangent cruës, ou bien les font cuire dans vn grand **vaisseau** de terre, en remuant toujours

Ha le brave assommeur de Portugais & de **Margajas**, déquels il nous a si bien vengé

Car depuis qu'ils eurent trouvé l'invention d'appliquer des peintures & **Matachiaz** sur l'argent, ilz prindrent grand plaisir de voir leur Dieu Anubis **depeint** au fond de leurs coupes

on lui fait present d'arcs, fleches, carquois, couteaux, **matachiaz**, & autres choses

Ayans ces choses à eux propres, ilz sont en la **Mediocruté**, qui est le siege de la Vertu

Mais en cela nous ne les sçaurions accuser que nous ne nous accusions aussi, qui faisons **le même**

Les premiers peuples, qui n'avoient point encore l'**avarice** enracinée au coeur, faisoient **le même** que noz Sauvages

principalement les Gaullois & Allemans, léquels non seulement ont admis les femmes en leurs banquets, mais aussi aux conseils publics, **mémement** (quant aux Gaullois) depuis qu'elles eurent appaisé vne grosse guerre qui s'éleva entre eux, & **vüiderent le different** avec telle équité (ce dit Plutarque) que de là s'ensuivit vne amitié plus grande que jamais

Les Chrétiens encore plus sages chantoient anciennement Alleluya aux **mortuaires**

comme aussi le **Sassafras** arbre ayant les feuilles comme de Chene, moins crenelées, dont le bois est de tres-bonne odeur & tres-excellent pour la guerison de beaucoup de maladies, telles que la verole, & la maladie de Canada que i'appelle Phthisie

Ainsi les Sauvages voulans fétoyer quelqu'un, & lui montrer signe d'amitié, après avoir petuné, presentent le petunoir à celui qu'ils **ont agreable**

Car plusieurs-fois nous avons veu arriver des Sauvages **forains** au Port-Royal, léquels descendus à terre, sans discours s'en alloient droit à la **cabanne** de Membertou, là où ilz s'asseoient, & se mettoient à **petuner**, & après avoir bien **petuné** bailloient le petunoir au plus **apparent**, & delà consecutivement aux autres

Je diray plus que de cette terre on peut faire les mêmes operations que de la terre que nous appellons

Sigillée

Le **Paraousti** (que Laudonniere appelle Roy) se met seul sur vn siege qui est plus haut que les autres

*Quant aux Indiens de la Floride quand quelqu'un de leurs **Paraoustis** meurt ilz sont trois jours & trois nuits sans cesser de pleurer, & sans manger : & font tous les **Paraoustis** ses alliés & amis semblable dueil*

*Et cela fait il y a quelques femmes deleguées qui durant le temps de six lunes pleurent la mort de ce **Paraousti** trois fois le iour*

*ce qui **passé** la barbarie qu'on pourroit **objecter** à noz Sauvages*

*ie ne croiroy point, si ie ne l'avoxy veu, l'**orgueil** excessif des plantes qu'elle a produit, chacune en son espece*

*comme **pardeça**, quand on presente de quelque vin excellent à vn ami*

*Cette province ayant les deux natures de terre que Dieu a baillée à l'homme pour posséder, qui peut douter que ce ne soit vn pais de **promission** quand il sera cultivé*

*Aprés qu'ils ont cuilli cette herbe ilz la mettent secher à l'ombre, & ont certains sachets de cuir pendus à leur col ou ceinture, **dans** léquels ils en ont toujours, & **quant & quant** vn **calumet**, ou **petunoir***

*Les Romains **quitterent** l'inhumation des corps ayans reconu que les longues guerres y apportoit du desordre*

*C'est chose digne de merueille que des nations tant éloignées **se rapportent** avec plusieurs du monde de deçà en ces ceremonies*

*& comme l'histoire de la Chine **recite** qu'il se pratique entre les Chinois*

*Acte indigne d'enfans Chrétiens, auquels on peut approprier le propos de Turnus Herdonius **recité** en Tite Live*

*Et d'autant que cela ha vn gout **mordicant**, Belleforet **recitant** ce que Jacques Quartier (qui ne sçavoit que c'étoit) en dit*

*Ils ont aussi l'Hospitalité propre vertu des anciens Gaullois [...] léquels contraignoient les passans & étrangers d'entrer chés eux & y prendre la **refection***

*Noz Sauvages n'ont point leurs guerres fondées sur la possession de la terre. Nous ne voyons point qu'ils entreprennent les vns **sur** les autres **pour ce regard***

***Pour le regard** des Allemans, Tacite dit **le même** d'eux en ces termes*

*Ici se peut rapporter l'Hospitalité, de laquelle toutefois ayant parlé ci-dessus, ie renvoyeray le Lecteur au chapitre de la Tabagie, où ie leur donne la loüange Gaulloise & François **en ce regard***

*& entre les plantes dudit blé (qui croit comme vn arbrisseau, & meurt au bout de trois mois) ilz plantent aussi des féves **riolées** de toutes couleurs*

*La terre de la NouvelleFrance est telle pour la part, de **sablon** gras, au dessouz duquel nous avons souvent tiré de la terre argilleuse*

*Quand donc ilz veulent faire la guerre, le **Sagamos** qui a plus de credit entre eux leur en fait sçavoir la cause, & le rendez-vous, & le temps de l'assemblée*

*Car en la **diete** d'Ausbourg fut amené à l'Empereur Charles cinquième vn gros vilain qui avoit mangé vn veau & vn mouton, & n'estoit point encore saoul*

*La moisson faite ce peuple **serre** son blé dans la terre en des fosses qu'ilz font en quelque **pendant** de colline ou tertre, [...] & cela font ils pource qu'ilz n'ont point de maisons à étages, ni de coffres pour le **serrer** autrement*

*Les Chinois (qui **sur tous** les peuples du monde sont ceremonieux)*

*on voit des livres publiez. De la puissance paternelle, **sur** ce que les enfans se derobent de leur obeissance à quoy il est **du tout** propre*

*elles couvrent le **vaisseau** jusques à ce qu'il faille boire*

*car il faut ici dire en passant qu'ilz ne mangeront point de **viandes** inconuës sans premierement en voir l'essay*

*Les viandes des Bresiliens sont serpens, crocodiles, crapaux & groz lezars, léquels ilz estiment autant que nous faisons les chappons, levraux & **connils***

*Puis celui qui a pris le prisonnier l'assomme avec vne massuë de bois, & le divise par pieces, & en font des **carbonnades** qu'ils mangent avec vn **singulier** plaisir par dessus toutes les viandes du monde*

*Nous n'en attendions pas tant, & toutefois nous y avons pris plaisir à l'**envi** l'un de l'autre*

*Mais ayans **accoutumé** la nourriture de pain & de vin*

*Mais les Hebrieux étoient plus reprehensibles qui se faisoient des incisions au visage en temps de dueil [...] Ce qu'ilz **avoient accoutumé** de grande ancienneté*

*Nous avons dit ci-dessus de quelle façon ilz pilent leurs grains & en font du pain, & comme par le tesmoignage de Pline les anciens Italiens n'avoient pas plus d'**industrie** qu'eux*

Ilz sont excités à bien faire par l'honneur, d'autant que celui entre eux est toujours honoré, & s'acquiert du renom, qui a fait quelque bel exploit

Tacite donne la même louange aux Allemans, disant que chés eux toutes maisons sont ouvertes aux étrangers, & là ilz sont en telle assurance que (comme s'ils étoient sacrez) nul ne leur oseroit faire injure

se dechiroient les vêtements, & embourboient le visage, voire toute la tête

Les vns & les autres ont encores à-present quantité de Chanve excellente que leur terre produit d'elle même

Car il est écrit que Ietro beau-pere de Moïse venant se conjouir avec lui des graces que Dieu lui avoit fait

Mais les richesses rendent ennemis des morts les avares qui n'ont rien à leur reprocher, léquels tourmentent leurs os avec contumelie & injure

& si assurés à jeter la pierre avec la fonde, qu'ilz pouvoient frapper vn cheveu sans decliner d'une part ou d'autre

Chacun avoit vne écuelle d'ecorce & vne culiere grande comme la paume de la main, ou plus : & avec ce avoient encores de la chasse

Et la parole de Dieu qui foudroye, dit : Maudit celui qui n'honore son pere & sa mere, & tout le peuple dira, Amen

Ce dueil ici est grief aux Égyptiens

Noz Sauvages font aussi grand labourage de Petun, chose tres-precieuse entr'eux

Il y a vne sorte de Melliers, dont le fruit est meilleur que celui de France

Il y a encore en cette terre certaine sorte de Racines grosses comme naveaux, ou truffes, tres-excellentes à manger, ayans vn gout retirant aux cardes

Que si nous les appellons sots, ils en disent autant de nous, & paraventure à meilleure raison

Que faire telles choses c'est vouloir deposseder le diable de son Royaume, pour être en pire condition paraventure que luy

Les Égyptiens en faisoient tout autant, & paraventure plus, quant aux lamentations

C'est pourquoy les mulots, & ratz des champs en sont frians, & m'en gaterent vn parquet en la Nouvelle-France

de sorte que si on refuse à prendre le petunoir quand ilz le presentent, c'est signe qu'on n'est point adesquidés, c'est à dire ami

Ceux de la Floride sont Pins (qui ne portent point de pepins dans les prunes qu'ilz produisent)

Helas, hélas, ô le beau renieur, ô le beau joueur qu'il étoit

Ja les Dieux ne permettent qu'aucun homme de franche condition me baise les piés. Car il n'y avoit que les esclaves qui fissent cette submission

Mais le grand Seigneur Empereur des Turcs ne souffre point d'agenouillemens [...] ains se contente d'une humble submission de tête

Leurs guerres ne se font que par surprises, de nuict obscure, ou à la lune par embuche, ou subtilité ce n'est chose à blamer que de pleurer, soit en considerant nôtre condition frele & sujette a tant de maux, soit pour la perte de ce que nous aymions & tenions chèrement

D'ailleurs la Pecherie se faisant en la Nouvelle-France, les Terre-neuviers n'auront à-faire qu'à charger leurs vaisseaux arrivans là, au lieu qu'ilz sont contraints d'y demeurer trois mois

Cette leçon étant parvenue, soit par quelque traditive, soit par l'instinct de nature, iusques à nos Sauvages, ils ont encore aujourd'hui cela de commun avec les nations de deça de pleurer les morts & en garder les corps après le decés

Pline & plusieurs autres ont estimé que c'étoit vne folie de garder les corps morts sous vne vaine opinion qu'on est quelque chose après cette vie

Les vns (dit-il) amassent argent sur argent, & faisans crever leurs bourses par des façons de services, ilz atrapent à la pipée les richesses des bonnes matrones

Au surplus tous Sauvages vivent generalement & par tout en communauté : vie la plus parfaite & plus digne de l'homme (puis qu'il est vn animal sociable) vie de l'antique siecle d'or, laquelle avoient voulu ramener les saints Apotres

du sepulchre de Semiramis Royne de Babylone, portant que celui de ses successeurs qui auroit affaire d'argent le fit ouvrir

& le mois de May venu ilz plantent leur blé dans ces mottes de terre à la façon que nous faisons les fêtes

*Dequoy Darius ayant voulu faire epreuve, n'y trouva sinon d'autres lettres par le **dedans**, d'isans en la sorte*

*Car ilz n'avoient pas tant de **delicatesse** que nôtre nation, laquelle Cesar dit avoir eu l'vsage de **mille** choses par le moyen des navigations de mer, dont ils accommodoient les peuples **frontiers** des Allemagnes, qui **tenoient** vn peu de civilité, & plus d'humanité que les autres de leur **nation**, par la communication des nôtres*

*Et sont contraints les **Indiens** de les garder comme on fait ici les vignes*

*Ilz ne voyent point que tous les **Indiens** n'ont aucun vsage d'argent monnoyé, & vivent plus contens que nous*

*Cela aussi étourdit & enivre aucunement, **lache le ventre**, refroidit les ardeurs de Venus*

*Ils ont aussi avec ce du **Mahis**, qui vient en deux ou trois mois après la semaille, & leur est vn grand secours*

*L'**avarice** des hommes a fait qu'on ne trouve point vn país bon s'il n'y a des Mines d'or*

*Quant aux **caresses** qu'ilz se font les vns aux autres arrivans de loin, le recit en est fort sommaire*

*Et **par ainsi** ne se faut tant étonner de ces peuples*

*paresseux à tout autre exercice de peine, comme au **labourage**, & à noz metiers mechaniques ilz sont devenuz paresseux, comme aussi les Souriquois, léquels s'addonnoient au **labourage** au même temps*